

(I)

(N° 138)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 8 MAI 1877.

SITUATION

DE

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

RAPPORT TRIENNAL

PRÉSENTÉ AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

ANNÉES 1873, 1874 ET 1875.



BRUXELLES,

FR. GOBBAERTS, IMPR. DU ROI, SUCCESSEUR D'EM. DEVROYE,

RUE DE LA LIMITE, 21

1877

(II)

TABLE DES MATIÈRES.

Rapport présenté par M. le Ministre de l'Intérieur sur l'enseignement agricole, pendant les années 1873, 1874 et 1875.	4
--	---

ANNEXES.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

N° 1. Rapport de M. Thiernesse, directeur, sur la situation de l'école, pendant les années 1873 à 1875	41
2. Arrêté ministériel du 21 mai 1874 supprimant les chefs de section à l'école vétérinaire.	39
3. Arrêté ministériel du 28 juillet 1875 réglant le traitement du personnel inférieur.	39
4. Arrêté royal du 14 août 1875 majorant le prix de la pension et de la rétribution des élèves	40
5. Arrêté ministériel du 18 mars 1876 modifiant le mode de répartition du minerval	41
6. État du personnel.	42
7. Relevé des dépenses de 1873 à 1875	43
8. Relevé des recettes et des dépenses du fonds des tiers de 1873 à 1875	44

INSTITUT AGRICOLE.

9. Rapport de M. Lejeune, directeur de l'institut, sur la situation de l'établissement pendant les années 1873 à 1875	45
9 ^{bis} . Travaux scientifiques du personnel de l'institut agricole de l'État	88
10. Arrêté royal du 18 mars 1875 majorant le prix de la rétribution à payer pour les élèves étrangers	95
11. État du personnel.	96

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

12. Rapport de M. Gilckens, directeur de l'école, sur la situation de l'établissement pendant les années 1873 à 1875	97
13. Convention du 20 juillet 1875, passée avec M ^{me} V ^e de Bavay	112
14. Rapport de la commission de surveillance	115
15. État du personnel.	117
16. Relevé des dépenses de 1873 à 1875.	118

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

17. Rapport de M. Kickx, directeur de l'école d'horticulture de Gand, sur la situation de cet établissement, pendant les années 1873 à 1875	119
---	-----

18. Rapport de la commission de surveillance	133
19. État du personnel	133
20. Relevé des dépenses de 1873 à 1875	156

CONFÉRENCES.

21. Relevé général des conférences publiques sur l'agriculture et l'horticulture données pendant les années 1875, 1874 et 1873	157
---	-----

(A)

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

(ANNÉES 1873, 1874 ET 1875.)

MESSIEURS,

En exécution de l'article 10 de la loi du 18 juillet 1860, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur la situation de l'enseignement agricole, pendant les années 1873, 1874 et 1875.

Les divers établissements créés en vertu de la loi précitée sont dans une situation prospère. L'instruction est partout donnée de façon à mériter les éloges de l'administration et la confiance du public. Aussi la population de nos écoles n'a-t-elle cessé d'augmenter. Ces bonnes conditions s'expliquent, du reste, par l'importance et la solidité des études qui se font dans ces établissements.

Les connaissances que l'on y acquiert, en se propageant dans les campagnes, ont pour résultat d'aider au progrès de l'agriculture. Les populations rurales portent chaque année plus d'intérêt au développement de l'instruction agricole; elles en comprennent mieux le besoin et la nécessité. Ce mouvement qui s'accroîtra sans doute davantage ne peut manquer d'exercer une influence heureuse sur l'avenir de l'agriculture. L'industrie agricole ne peut plus se passer du concours de la science; en Belgique, comme partout ailleurs, elle doit subir sa transformation et prendre les allures de toutes les autres industries; à une grande activité elle doit joindre des moyens de production plus rapides et plus nombreux. Elle doit se reconstituer entièrement en substituant aux vieilles pratiques des procédés nouveaux et plus puissants. La science seule peut donner ces résultats.

Aussi voyons-nous tous les gouvernements rechercher avec ardeur les moyens, de répandre l'enseignement agricole à tous les degrés.

En vertu de la loi du 18 juillet 1860, il a été créé une école de médecine vétérinaire, un institut agricole, deux écoles d'horticulture pratique et des conférences sur toutes les matières qui concernent l'agriculture et l'horticulture.

Rien n'a été négligé pour maintenir ces institutions au niveau des progrès de la science. Les documents annexés au présent rapport justifient cette appréciation et donnent sur nos écoles tous les renseignements qui permettent de se rendre compte de leur situation.

L'état de santé de l'inspecteur général de l'agriculture l'a empêché de fournir un rapport sur la situation des établissements d'enseignement agricole pendant les trois dernières années scolaires. Toutefois il a visité ces institutions chaque fois que l'intérêt du service l'exigeait.

§ 1^{er}. — ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT, A CUREGHEM.

(Annexes nos 1 à 8.)

Pendant la période triennale de 1873-1874 à 1875-1876, le nombre des élèves qui ont fréquenté cet établissement a été encore plus élevé que précédemment.

En voici le relevé :

1873-1874.	. . .	83 élèves dont 62 internes et 21 externes.
1874-1875.	. . .	76 — 67 — 9 —
1875-1876.	. . .	88 — 78 — 10 —

Pour l'année scolaire 1876-1877, les élèves inscrits s'élèvent au nombre de 96, dont 87 internes et 9 externes.

Deux élèves libres se sont fait inscrire pour suivre certains cours spéciaux pendant l'année 1875-1874.

Les jeunes gens qui ont terminé les études de la 2^e et de la 4^e année ont passé régulièrement les examens établis en vertu de la loi du 11 juin 1850.

En voici les résultats :

CANDIDATURE VÉTÉRINAIRE.

1874.	—	—	—	30 candidats; 16 ont été admis, dont 2 avec grande distinction, 5 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante, 14 ont été ajournés.
1875.	—	—	28	— 20 ont été admis, dont 3 avec grande distinction, 4 avec distinction et 13 d'une manière satisfaisante, 7 ont été ajournés et 1 refusé.
1876.	—	—	19	— 15 ont été admis, dont 1 avec grande distinction, 5 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante, 4 ont été ajournés.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

1874.	—	—	—	46 candidats; 15 ont été admis, dont 5 avec distinction et 8 d'une manière satisfaisante, 3 ont été ajournés.
1875.	—	—	16	— 13 ont été admis, dont 5 avec distinction et 8 d'une manière satisfaisante, 3 ont été ajournés.
1876.	—	—	17	— 12 ont été admis, dont 3 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante, 5 ont été ajournés.

En résumé, pendant la période de 1874 à 1876 :

Sur 77 élèves qui se sont présentés pour obtenir le grade de candidat vétérinaire, 51 ont été admis, 25 ajournés et 1 a été refusé.

Sur 49 candidats qui se sont présentés pour obtenir le diplôme de médecin vétérinaire, 38 ont été admis et 11 ajournés.

Quelques modifications ont été apportées à l'organisation de l'école.

Un arrêté ministériel du 21 mai 1874 (*voir annexe n° 2*) a supprimé les fonctions de chefs de section. Cette mesure a été prise parce que l'expérience a démontré l'inutilité de ces fonctions, au point de vue de la discipline.

Un arrêté ministériel du 25 juillet 1875 (*voir annexe n° 3*) a réglé les bases du traitement des membres du personnel inférieur.

Par un arrêté royal du 14 août 1875 (*voir annexe n° 4*), le prix de la pension des élèves internes a été porté de 600 à 700 francs et la rétribution des élèves externes de 200 à 300 francs.

Enfin un arrêté ministériel du 18 mars 1876 (*voir annexe n° 5*) a prescrit de nouvelles dispositions en ce qui concerne la répartition du minerval.

Les collections scientifiques continuent à s'augmenter notablement et de nombreuses améliorations ont été apportées aux locaux de l'école. On en trouvera le détail dans le rapport du directeur ainsi que l'indication des améliorations qui restent encore à réaliser.

Pendant la période de 1873-1875, les professeurs de l'école se sont livrés à de nombreux travaux scientifiques en vue du progrès de la science qu'ils sont chargés d'enseigner.

Enfin, les rapports de la commission de surveillance constatent que la marche de l'école vétérinaire est très-satisfaisante sous tous les points de vue.

Les annexes nos 6 et 7 indiquent la composition du personnel ainsi que les dépenses annuelles qui se résument comme il suit :

1873, personnel	fr.	75,075	»	
— matériel		39,698	»	
				<u>114,773</u> »
1874, personnel	fr.	77,975	»	
— matériel		39,662	08	
				<u>117,637</u> 08
1875, personnel	fr.	80,825	»	
— matériel		43,681	38	
				<u>124,506</u> 38

Les recettes perçues au profit du trésor public se sont élevées :

En 1873, à	fr.	8,856	45
En 1874, à		7,184	75
En 1875, à		7,463	45

Le fonds de tiers constitué par le produit de la rétribution des élèves a présenté les résultats suivants (*voir annexe n° 8*) :

	1873	1874	1875
Recettes. fr.	57,975 »	58,563 29	45,650 »
Dépenses	<u>29,495 27</u>	<u>31,101 71</u>	<u>55,559 64</u>
Minerval distribué au personnel enseignant. fr.	8,479 73	7,461 58	10,290 56

Le relevé ci-après indique le nombre d'animaux amenés à la clinique de l'école.

	1873-1874	1874-1875	1875-1876
Animaux amenés à la consultation gratuite.	6,304	6,881	7,662
» traités dans les hôpitaux	397	406	449
» traités à l'extérieur	34	242	30
Totaux.	<u>6,735</u>	<u>7,529</u>	<u>8,141</u>

L'école de médecine vétérinaire de l'Etat répond, entièrement au but de son institution, elle forme d'excellents sujets dont le mérite est parfaitement apprécié dans nos campagnes. Toutes les branches du service marchent avec la régularité la plus satisfaisante et le personnel administratif et enseignant se distingue par son zèle et son instruction.

§ II. — INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT, A GEMBOUX.

(Annexes nos 9 à 11.)

Le relevé ci-après indique le nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'institut agricole pendant les années 1873 à 1875 :

1873-1874	71	dont 58 internes,	21 externes,	12 élèves libres.
1874-1875	85	— 39 —	26 —	20 —
1875-1876	<u>58</u>	— <u>53</u> —	<u>15</u> —	<u>10</u> —
Totaux.	214	— 110 —	62 —	42 —

En 1873-1874. sur 71 élèves, il y avait 45 Belges et 26 étrangers.

En 1874-1875. — 85 — 51 — 34 —

En 1875-1876. — 58 — 38 — 20 —

La différence en moins pour l'année 1875-1876 se rapporte aux élèves étrangers et aux élèves libres.

Pour 1876-1877 la population de l'institut est de 64 élèves.

Depuis l'ouverture de l'institut, jusqu'à la fin de l'année 1876, il y a été reçu 450 élèves, ce qui porte le nombre moyen des admissions annuelles à 28,12 pour l'ensemble et 50,50 pour les trois dernières années.

Les élèves qui, ayant terminé leurs études, se sont présentés pour passer les examens établis en vertu de la loi, ont été au nombre de 46 dont 17 en 1875, 17 en 1874 et 12 en 1873, 33 ont obtenu le diplôme d'*ingénieur agricole*.

Depuis l'année 1864, époque où ont eu lieu les premiers examens de sortie, 109 élèves ont reçu le diplôme, dont 58 Belges et 51 étrangers.

D'importantes améliorations ont été apportées à l'institut agricole, en vue d'en perfectionner l'enseignement et de lui conserver la juste réputation dont il jouit tant à l'étranger qu'en Belgique. C'est ainsi que deux nouveaux cours ont été créés, à savoir : un cours de microscopie et un cours de sylviculture.

Le premier a pour but de mettre les élèves au courant du maniement d'un instrument aujourd'hui indispensable dans l'étude des sciences naturelles ; il est, en outre, un auxiliaire précieux de la chimie pour l'examen des produits agricoles, commerciaux et industriels.

La création d'un cours de sylviculture, comprenant l'étude des essences, la culture et l'aménagement des bois, l'arboriculture et les cultures arbustives, les estimations et les industries forestières, était depuis longtemps réclamée.

Il est destiné à répandre des connaissances utiles aux propriétaires et aux cultivateurs. Il permettra, en outre, aux jeunes gens sortant de l'institut, d'entrer dans l'administration forestière.

Le cours d'économie rurale a été confié à un nouveau professeur, la santé du directeur ne lui permettant plus de cumuler les fonctions de professeur avec la direction de l'établissement et celle de l'exploitation rurale.

Le conseil de perfectionnement a arrêté diverses mesures destinées à développer l'enseignement. Les nouveaux programmes détaillés des cours seront prochainement imprimés. Ils sont rédigés avec ordre et méthode et comprennent un ensemble de connaissances aussi complet qu'il est possible de le désirer.

Les musées et les collections de l'institut se sont notablement enrichis. Des divisions spéciales existent pour toutes les branches de l'enseignement et renferment des spécimens de tous les objets nécessaires aux démonstrations et à l'intelligence des leçons. La création du cours de microscopie a exigé l'établissement d'un laboratoire spécial pour les travaux au microscope.

Pour la sylviculture, l'établissement possède de riches collections de bois, de graines et d'objets divers.

Par arrêté royal du 18 mars 1875 (annexe n° 10), la rétribution annuelle à payer par les élèves étrangers a été fixée à 1,000 francs pour les élèves internes et à 400 francs pour les externes.

D'un autre côté, la somme à prélever sur le prix de la rétribution de chaque élève, pour indemniser l'exploitation rurale annexée à l'institut des charges qui lui sont imposées dans l'intérêt de l'enseignement, a été réduite à 100 francs.

Le rapport du directeur donne la composition du personnel (annexe n° 11) et le relevé des dépenses faites pendant les années 1873 à 1875.

En voici le résumé :

En 1873, personnel	fr.	54,200	»
— matériel		29,584	81
			<hr/>
			83,784 81
En 1874, personnel		53,350	»
— matériel		26,569	50
			<hr/>
			81,919 50

En 1875, personnel	57,100 »	
— matériel	<u>31,662 02</u>	
		88,762 02

Le fonds des tiers constitué par le produit de la rétribution des élèves a donné les résultats suivants :

	1873	1874	1875
Recettes	33,616 40	35,523 19	36,857 60
Dépenses	<u>24,272 51</u>	<u>24,963 50</u>	<u>19,616 82</u>
Minerval distribué au personnel enseignant.	9,543 89	10,557 69	17,240 78

L'exploitation agricole annexée à l'institut, comprend une étendue de 69 hectares 21 ares 56 centiares.

Le rapport du directeur donne tous les renseignements nécessaires sur les opérations culturales de la ferme pendant les années 1875 à 1875.

D'après les bilans arrêtés le 30 avril, le bénéfice s'est élevé :

Pour l'année 1875-1874, à fr.	12,528 56
— 1874-1875, à	21,875 20
-- 1875-1876, à	18,988 18

Le bénéfice de la dernière période triennale s'est donc élevé à la somme de fr. 53,391-74, soit à fr. 17,797-24 par année.

Le capital actuel de la ferme, tel qu'il est porté au dernier bilan, s'élève à la somme de fr. 164,549 04

Le capital primitif dont le directeur a pu disposer, était de 57,236 06

Le bénéfice net réalisé depuis l'organisation de l'institut s'élève donc à la somme de 107,312 98

C'est là un excellent résultat qui témoigne de la bonne direction donnée aux opérations culturales.

Tous les services de l'institut continuent à marcher de la façon la plus satisfaisante ; le personnel administratif et enseignant ne laisse rien à désirer.

§ III. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

(Annexes nos 12 et 16.)

Par un arrêté royal du 14 août 1875, l'école d'horticulture de Vilvorde a été réorganisée sur de nouvelles bases. Le contrat passé avec M^{me} de Bavay pour l'établissement de cette école venant à cesser le 31 décembre 1875, des dispositions ont été prises pour assurer la conservation et l'amélioration de cette utile institution (voir annexe n° 13).

D'après la convention de 1860, l'entretien du pensionnat et l'exploitation des jardins et des serres destinés à l'enseignement pratique des élèves incombaient à M^{me} de Bavay. Cet état de choses présentait de nombreux inconvénients et a

donné lieu à de graves difficultés signalées à maintes reprises par la direction de l'école et la commission de surveillance.

Le Gouvernement a cru devoir y mettre un terme en réservant à l'administration de l'école la régie du pensionnat et l'exploitation des serres et des jardins. M^{me} de Bavay continue du reste à mettre à la disposition des élèves les pépinières qu'elle a créées à proximité de l'établissement.

Le rapport du directeur fait connaître tous les détails de la nouvelle convention.

L'enseignement pratique des élèves qui se fera désormais dans les meilleures conditions et sous la direction du personnel ne pourra que gagner au nouveau régime.

L'école d'horticulture de Vilvorde conserve la juste renommée dont elle a joui jusqu'à présent et elle aide puissamment à répandre dans le pays les bonnes notions de l'arboriculture fruitière.

A partir de l'année scolaire 1875-1876 un cours élémentaire de chimie et de physique a été organisé. Il est donné aux élèves des deux divisions supérieures. Le nombre des élèves admis dans cet établissement a été :

En 1873-1874	de 29 élèves.
En 1874-1875	de 30 —
En 1875-1876	de 32 —

7 élèves ayant terminé leurs études se sont présentés en 1873 pour subir les examens de sortie ; tous ont été admis, dont 1 avec grande distinction, 2 avec distinction et 4 d'une manière satisfaisante.

En 1874, 9 élèves se sont présentés ; tous ont reçu le certificat de capacité : 2 ont passé l'examen avec grande distinction, 4 avec distinction et 3 d'une manière satisfaisante.

En 1875, 9 élèves se sont présentés à l'examen ; 8 ont été admis, dont 1 avec grande distinction, 5 avec distinction, 2 avec satisfaction et 1 a été ajourné.

Voici le résumé des dépenses générales de l'école, pendant la dernière période triennale (voir annexes nos 15 et 16).

En 1875, personnel	fr. 9,150	
— matériel	19,000	
	<hr/>	28,150
En 1874, personnel	9,150	
— matériel	19,600	
	<hr/>	28,750
En 1873, personnel	10,300	
— matériel	20,150	
	<hr/>	30,450

Le rapport du directeur (voir annexe n° 12) donne la composition du personnel ainsi que tous les détails nécessaires pour faire apprécier la marche de l'établissement.

Il résulte de l'ensemble de ce travail ainsi que des rapports de la commission de surveillance (annexe n° 14) que la situation de l'école de Vilvorde est très-satisfaisante et que cette institution répond parfaitement au but en vue duquel elle a été créée.

§ IV. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

(Annexes nos 17, 18, 19 et 20.)

L'école d'horticulture de Gand, réorganisée par l'arrêté royal du 8 août 1872, n'a subi aucune modification pendant la période triennale de 1873-1875.

Toutefois le programme des études a été complété par un cours d'anglais et un cours d'allemand. L'adjonction de ces cours était indispensable parce que la plupart des élèves, en quittant l'établissement, se trouvent en relations d'affaires avec les pays voisins.

L'école d'horticulture de Gand est dans un état prospère. Elle a été fréquentée :

En 1873-1874, par 28 élèves dont 8 élèves libres.
En 1874-1875, — 31 — 8 —
En 1875-1876, — 35 — 7 —

Les examens de sortie ont donné les résultats ci-après :

1873-1874. — 7 élèves se sont présentés devant le jury ; 1 a subi les examens avec grande distinction, 4 les ont subis d'une manière satisfaisante et 2 ont été ajournés.

1874-1875. — 4 élèves se sont présentés et ont été admis d'une manière satisfaisante.

1875-1876. — 3 élèves se sont présentés ; 2 ont été admis, l'un avec grande distinction et l'autre d'une manière satisfaisante, le troisième a été ajourné.

Les dépenses de l'école de Gand se sont élevées :

En 1873, personnel fr.	6,700 »	
— matériel	5,800 »	
		<u>12,500 »</u>
En 1874, personnel	6,658 53	
— matériel	9,700 »	
		<u>16,358 53</u>
En 1875, personnel	6,700 »	
— matériel	9,700 »	
		<u>16,400 »</u>

Les rapports du directeur et de la commission de surveillance (annexes nos 17 et 18) donnent tous les détails nécessaires sur la marche de l'établissement, qui est très-satisfaisante.

§ V. — CONFÉRENCES AGRICOLES ET HORTICOLES.

Les conférences instituées en vertu de la loi du 18 juillet 1860 continuent à être très-suivies et elles prennent chaque année un nouveau développement.

On y traite toutes les matières relatives à l'agriculture, l'horticulture, l'arboriculture fruitière et forestière, la botanique, la zootechnie, la maréchalerie, etc.

Il a été donné :

En 1873, 1,032	conférences dans 189	localités, suivies par 20,293	auditeurs.
En 1874, 1,107	— 209	— 21,523	—
En 1875, 1,069	— 180	— 18,665	—

Pour les trois années réunies, il y a eu 3,208 conférences dans 578 localités et suivies par 60,479 auditeurs.

Les auditeurs qui suivent les conférences publiques sur l'arboriculture fruitière et la maréchalerie peuvent faire constater leurs connaissances devant un jury nommé par le Ministre de l'Intérieur et obtenir un certificat de capacité.

En ce qui concerne l'arboriculture fruitière, les jurys spéciaux établis à Vilvorde, à Gand et à Namur, ont délivré :

En 1873.	8	certificats, dont 2 de 1 ^{re} classe.
En 1874.	16	— 1 —
En 1875.	47	— 1 —

Depuis l'institution de ces examens jusqu'en 1875, il a été délivré 793 certificats de capacité à des jardiniers, des instituteurs et des amateurs.

Voici les résultats des opérations du jury pour la maréchalerie :

En 1873, 99	maréchaux se sont présentés, 76 ont reçu le certificat de capacité.
En 1874, 116	— 74 —
En 1875, 154	— 58 —

En 1875, 1,029 maréchaux ferrants avaient reçu le même certificat depuis l'institution des conférences.

Les cours publics de maréchalerie sont donnés à l'école vétérinaire de Cureghem, à Namur, à Peruwelz et à Liège.

§ VI. — DÉPENSES GÉNÉRALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE.

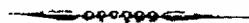
Le crédit alloué annuellement au budget du Département de l'Intérieur pour les frais de l'enseignement agricole et horticole a été réparti comme il suit, pour chacune des années 1873, 1874 et 1875 :

	1873		1874		1875	
	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	PERSONNEL.	MATÉRIEL.	PERSONNEL.	MATÉRIEL.
Institut agricole de l'État	54,200 »	29,384 81	33,350 »	26,569 30	57,100 »	31,662 02
École d'horticulture de Vilvorde .	9,150 »	19,000 »	9,150 »	19,600 »	10,500 »	20,150 »
Id. de Gand	6,700 »	3,800 »	6,638 53	9,700 »	7,573 »	9,700 »
Frais des jurys d'examen et des commissions de surveillance . .	»	2,547 74	»	4,040 20	»	3,389 20
Conférences	»	13,023 50	»	11,090 50	»	4,957 70
Bourses	»	1,000 »	»	»	»	1,000 »
Dépenses diverses	450 »	»	»	»	»	160 »
	70,300 »	70,935 83	71,138 35	71,000 »	74,075 »	70,998 92

Les faits résumés d'après les documents annexés au présent rapport, démontrent que l'enseignement agricole se développe régulièrement et que le goût s'en répand de plus en plus parmi les populations rurales. Cet heureux résultat doit engager le gouvernement à persister dans la voie que lui a tracée la loi du 18 juillet 1860 et à développer autant qu'il est nécessaire des institutions favorables aux intérêts de la plus-puissante industrie du pays.

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.



ANNEXES.

ANNEXE N° I.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

Rapport de M. Thiernes, directeur de l'école de médecine vétérinaire de l'État, sur la situation de cet établissement pendant les années 1873-1874, 1874-1875 et 1875-1876.

I. ORGANISATION.

Pendant la période triennale qui vient de s'écouler, l'organisation de l'École de médecine vétérinaire a subi plusieurs modifications.

1. Un arrêté ministériel du 21 mai 1874 a supprimé les chefs de section désignés parmi les élèves pour concourir au maintien de l'ordre et de la discipline, l'expérience ayant démontré qu'au lieu de dénoncer les infractions de leurs condisciples, ils se trouvaient dans le cas de devoir plutôt les dissimuler et d'en rendre, par conséquent, la constatation plus difficile.

Les articles 58 à 62 du règlement organique et les articles correspondants du règlement de discipline de l'école sont donc rapportés.

2. Un arrêté ministériel du 25 juillet 1875 règle les bases du traitement minimum et maximum des membres du personnel inférieur.

3. Par arrêté royal du 14 août 1875, le prix de la pension a été porté de 600 à 700 francs, et celui de la rétribution des élèves externes, de 200 à 300 francs.

4. Aux termes de l'article 10 du règlement de discipline, la rentrée des élèves, les dimanches et autres jours de sortie, devait avoir lieu à 9 heures du soir, en hiver, et à 10 heures, en été. Par suite d'une décision ministérielle en date du 20 novembre 1875, la rentrée a lieu à 10 heures, en hiver comme en été.

5. Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 4 décembre 1874 relatives à la répartition du minerval ont été rapportées par un arrêté en date du 18 mars 1876, édictant de nouvelles stipulations.

D'autres modifications ont été proposées par moi à M. le Ministre de l'Intérieur, en vue d'améliorer l'enseignement qui se donne à l'école vétérinaire.

J'aurais voulu que, à l'instar de ce qui était établi pour les universités, on exigeât dans un avenir prochain la production du diplôme de gradué en lettres pour l'admission aux cours de cette école et, dans sa session de 1875, le conseil de perfectionnement s'est rangé à mon avis ; mais la loi du 20 mai dernier ayant supprimé le graduat, il ne pouvait plus en être question. J'ai fait alors la proposition de remplacer le diplôme de ce grade par le certificat d'études humanitaires complètes.

Cette question n'a pas encore reçu sa solution, non plus que celle du laboratoire de physiologie dont j'ai demandé l'institution, et que le conseil de perfectionnement vient d'adopter, avec un amendement de M. le professeur Melsens tendant à réclamer en même temps l'établissement, pour les élèves, de manipulations de physique et de chimie.

II. ENSEIGNEMENT.

Les matières de l'enseignement ont été, comme les années précédentes, celles qui sont prescrites par l'article 2 de la loi du 18 juillet 1860 et, en outre, la zoologie, des notions de géologie, de minéralogie et d'agriculture, ainsi que le cours pratique donné à l'abattoir de Bruxelles, en vue de l'appréciation des viandes dans leurs qualités et leurs altérations.

III. PERSONNEL.

Le personnel de l'école de médecine vétérinaire comprend trois catégories de fonctionnaires ou employés pour l'administration, l'enseignement et les divers services de l'établissement.

A. *Personnel administratif.*

Par arrêté royal du 31 mars 1874, M. l'abbé Renard, désigné par Mgr l'archevêque de Malines, a été admis à donner l'enseignement moral et religieux, en remplacement de M. l'abbé Mommaerts, appelé à remplir les mêmes fonctions à l'école militaire.

Son traitement fixé à 2,000 francs, a été majoré ensuite de 200 francs, par application de la loi relative à l'augmentation des petits traitements.

La démission donnée par M. Hance de ses fonctions de surveillant-garde-magasin a été acceptée par arrêté du 10 juillet 1875.

Cet employé a été remplacé, le 4 septembre suivant, par M. Demain, de Nivelles, dont la démission, offerte deux mois plus tard, a été acceptée par arrêté du 16 novembre 1875. Il est resté néanmoins à l'école jusqu'à la fin de l'année, afin de suppléer le maître d'études empêché, pour cause de maladie, de remplir ses fonctions.

M. Verlaine, de Cureghem, a été nommé le 7 novembre 1875, à titre provisoire, à l'emploi vacant, dans lequel il a été confirmé par un arrêté du 27 décembre fixant son traitement au taux minimum de 1,600 francs.

Le 30 juillet 1875, les traitements suivants ont été majorés :

Celui de M. le Dr Jacobs, médecin de l'école, a été porté au taux maximum de 1,000 francs.

Celui de MM. Mansion, maître d'études, et Vandenput, commis de la direction, au taux moyen de 2,200 francs.

Les appointements de ce dernier ont ensuite été élevés au taux maximum de 2,400 francs, par arrêté du 6 mai 1876, pris en exécution des dispositions de l'arrêté royal du 23 mars 1872.

Je suis très-satisfait de tous les membres du personnel administratif.

B. *Personnel enseignant.*

L'école de médecine vétérinaire a eu à rendre les derniers devoirs à l'un de ses principaux fondateurs, M. le D^r Graux, professeur émérite, décédé le 12 décembre 1873.

Dans le discours que j'ai prononcé sur la tombe de cet ancien maître, je me suis attaché à faire ressortir la large part qui lui revient dans l'organisation de ladite école dont il fut le promoteur.

Pendant l'année 1875-1876 et une partie de la précédente, M. le professeur Derache a été, comme il l'est encore actuellement, tenu éloigné de sa chaire par une maladie assez grave dont il y a lieu d'espérer qu'il sera bientôt rétabli.

Le répétiteur qui lui est adjoint, M. Dessart, a été chargé de donner ses cours, et s'est acquitté, d'une manière très-satisfaisante, de cette importante tâche.

Par application des règles établies par l'arrêté royal du 23 mars 1872, pour la fixation du taux des traitements, ceux-ci ont été majorés successivement, au moyen d'allocations équivalentes portées dans ce but au crédit du personnel de l'établissement.

Le traitement de MM. les professeurs ordinaires Gille, Derache (arrêté royal du 3 juin 1874) et Wehenkel (arrêté royal du 7 mars 1876) a été élevé au taux moyen de 5,250 francs.

Celui de M. le professeur ordinaire Gérard a été porté au taux maximum de 6,000 francs, par arrêté royal du 9 juin 1875.

M. Degive a été nommé professeur ordinaire, au traitement minimum de 4,500 francs (arrêté royal du 30 décembre 1875).

Les appointements de M. Laho, professeur extraordinaire, sont élevés au taux moyen de 4,000 francs (arrêté royal du 18 mars 1875).

Ceux de MM. les répétiteurs Lorge (arrêté royal du 3 mars 1874) et Dessart (arrêté royal du 7 mars 1876) se trouvent portés au chiffre maximum de 3,000 francs, et ceux de MM. les répétiteurs Courtoy (arrêté royal du 30 décembre 1875) et Reul (arrêté royal du 7 mars 1876) au taux moyen de 2,500 francs.

Une indemnité de 1,000 francs a été allouée, par arrêté royal du 17 janvier 1876, à M. le répétiteur Courtoy pour faire, en Allemagne et en France, un voyage scientifique dont il rendra compte.

Dans le tableau suivant, j'ai renseigné les attributions actuelles des professeurs et des répétiteurs, ainsi que le temps consacré par chacun d'eux à l'accomplissement de la tâche qui lui incombe.

NOMS DES PROFESSEURS et des répétiteurs.	ATTRIBUTIONS.	NOMBRE D'HEURES de BESOIN PAR SEMAINE.	
		Semestre d'hiver.	Semestre d'été.
Thiernesse, directeur et professeur ordi- naire.	Anatomie descriptive et comparée des animaux domes- tiques (indépendamment de la part qu'il prend à la direction des dissections).	Heures. 4½	Heures. 4½
Melsens, professeur ordi- naire.	Physique et chimie (indépendamment des préparations pour les leçons).	4½	4½
Gille, professeur ordi- naire.	Botanique et pharmacologie, avec les exercices des manipu- lations pharmaceutiques et les herborisations.	10½	10½
Derache, professeur ordi- naire.	Zoologie, anatomie générale et physiologie, y compris les démonstrations.	4½	6
Wehenkel, professeur ordinaire.	Anatomie pathologique, pathologie générale et spéciale des maladies internes, y compris les démonstrations.	4½	6
Gérard, professeur ordi- naire.	Thérapeutique générale et matière médicale; zootechnie, comprenant l'extérieur, l'hygiène et l'éducation des ani- maux domestiques (indépendamment du temps consacré aux démonstrations).	4½	4½
Degive, professeur ordi- naire.	Clinique, anatomie des régions, médecine opératoire théo- rique et pratique, maréchalerie.	25	25
Laho, professeur extra- ordinaire.	Pathologie chirurgicale; obstétrique; police sanitaire et médecine légale, (non compris le temps consacré aux démonstrations d'obstétrique).	4½	4½
Loge, répétiteur. . .	Répétition d'anatomie. Dissections. Répétition de bota- nique.	28	8
Dessart, — . . .	Répétition de physiologie, de pathologie générale, spéciale et chirurgicale, d'anatomie pathologique, de médecine légale et de zootechnie (non compris le temps consacré à des démonstrations, temps variable).	4½	4½
Courttoy, — . . .	Répétition de physique et de chimie, (non compris le temps consacré aux préparations des cours).	4½	4½
Reul, — . . .	Répétition de clinique, exercices de médecine opératoire, de maréchalerie et de pharmacie.	24	24

Je n'ai qu'à me louer du zèle et du dévouement dont tous les membres du corps enseignant ont constamment fait preuve dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Sauf le cas accidentel de M. Derache, dont il est fait mention plus haut, les absences ont été généralement rares et toujours motivées, soit par des indispositions passagères, soit par des missions relatives à des maladies graves ou contagieuses signalées en province, parmi les animaux domestiques, soit par des affaires de famille.

Dans tous les cas, les leçons et les répétitions, qui n'avaient pu être faites aux jours ou heures désignés au tableau de l'emploi du temps, ont généralement eu lieu d'autres jours, sans qu'il en soit résulté le moindre dérangement dans les études.

Il n'y a eu d'exception que pour M. le professeur Melsens, qui a été assez sérieusement indisposé pendant la dernière année scolaire et a dû, sur sa demande, être remplacé pour son cours de physique, du 2 décembre 1875 au 18 janvier 1876, puis du 25 mai jusqu'au mois d'août 1876, par M. le répétiteur Courttoy, son adjoint, lequel s'est montré à la hauteur de cette tâche.

Les traitements actuels des professeurs et des répétiteurs sont renseignés dan

le tableau annexe n° 6. Il est depuis longtemps reconnu que ces traitements sont loin d'être suffisamment rémunérateurs des services rendus, et nous avons lieu d'espérer que la législature sera prochainement saisie de la proposition d'allouer au budget du Département de l'Intérieur un crédit supplémentaire destiné à faire enfin cesser ce fâcheux état de choses.

C. Gens de service.

Le sieur Ch. Schampaert, palefrenier mis en disponibilité, pour cause d'infirmité, par arrêté royal du 18 mars 1875, est admis, sur sa demande, par arrêté royal du 5 octobre 1876, à faire valoir ses droits à la pension.

Il a été remplacé, le 27 mars 1875, par son fils, le sieur François Schampaert, dont le traitement a été établi au taux minimum de 1,100 francs.

Par arrêté ministériel du 24 février 1874, le traitement du sieur François Masure a été porté de 1,050 à 1,150 francs. Il a été nommé ensuite *garçon de laboratoire* sans augmentation de traitement (arrêté du 28 avril 1875).

Par application des règles établies par l'arrêté organique du 25 juillet 1875, les traitements des divers membres du personnel inférieur, moins celui du sieur François Schampaert prémentionné, ont été portés (arrêté du 30 juillet 1875) :

Celui du sieur Sieters, aide-préparateur de chimie, à	fr. 1,500
— Hernalsteen, maréchal, à	1,500
— Etien, palefrenier-chef, à	1,500
— Bertholet, garçon de laboratoire, à	1,400

Celui des sieurs François Masure, garçon de laboratoire ; Henrot, jardinier ; Constant, concierge ; Elaut, palefrenier ; Louis Masure, Copinne et Vital Delporte, hommes de service, à

J'ai lieu d'être également satisfait de tous les membres de cette catégorie du personnel.

IV. ÉLÈVES.

Le nombre des élèves de l'école de médecine vétérinaire a été de 83 pendant l'année 1873-1874 ; de 76, l'année suivante, et de 86 pendant celle qui vient de s'écouler.

Le tableau suivant en expose la répartition, par année, ainsi que leur subdivision en internes et externes, en belges et étrangers.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTION.				NOMBRE		NOMBRE	
		1 ^{re} SECTION.	2 ^e SECTION.	3 ^e SECTION.	4 ^e SECTION.	d'internes.	d'externes.	de Belges.	d'étrangers.
1873-1874	83	21	20	31	11	62	21	81	2
1874-1875	76	20	25	18	13	67	9	76	0
1875-1876	86	31	18	24	13	76	10	85	1

Les élèves belges se répartissent, pour ces trois années scolaires, de la

manière indiquée dans le tableau ci-après, entre les diverses provinces auxquelles ils appartiennent.

PROVINCES.	NOMBRE DES ÉLÈVES BELGES POUR			<i>Observations.</i>
	1875-1874.	1874-1875.	1875-1876.	
Anvers.	2	2	5	
Brabant.	18	15	8	
Flandre occidentale	5	5	6	
Flandre orientale.	6	6	7	
Hainaut.	22	21	21	
Liège	16	12	18	
Limbourg	5	7	8	
Luxembourg	2	5	4	
Namur	5	5	8	
TOTAUX.	81	76	85	

Nota. Pour l'année 1876-1877, le nombre des élèves est porté à 96 dont 9 externes.

Il y a eu en outre 12 auditeurs libres : 3 pendant l'année 1875-1874; 5 en 1874-1875, et 4 en 1875-1876.

Application. On peut juger du degré d'application des élèves, d'après les notes fournies en suite des interrogations faites pendant les leçons et les répétitions, conformément aux prescriptions de l'article 14 du règlement organique.

Or, il résulte de ces notes, consignées dans un registre spécial, savoir :

1° Qu'en 1875-1874 : a) sur 62 élèves internes, 34 ont été consignés en conformité de l'article 21 du règlement de discipline, pour défaut de moyenne : 15 une fois; 10 deux fois; 2 trois fois; 3 quatre fois; 2 cinq fois; 1 six fois, et 1 huit fois; b) sur 21 externes, 11 n'ont pas eu la moyenne et ont dû être punis : 7 une fois; 1 deux fois; 2 trois fois, et 1 quatre fois;

2° Qu'en 1874-1875 : a) sur 67 internes, 32 ont été punis pour le même motif : 20 une fois; 4 deux fois; 4 trois fois; 1 quatre fois; 1 cinq fois, et 2 sept fois; b) sur 9 externes, 5 ont été punis : 3 une fois, et 2 deux fois;

3° Qu'en 1875-1876 : a) sur 76 internes, 56 ont été punis du même chef : 17 une fois; 11 deux fois; 5 trois fois, et 3 quatre fois; b) sur 10 externes, 5 ont été punis : 2 une fois, et 3 deux fois;

Les résultats des examens généraux de passage, ainsi que de ceux de candidature et de médecine vétérinaire, dont il sera rendu compte plus loin, servent aussi, et plus particulièrement à établir les progrès des élèves dont la conduite

concorde ordinairement avec l'application plus ou moins soutenue ou relâchée.

Discipline. Le relevé du livre de discipline, tenu en conformité de l'article 3 du règlement, constate :

1^o Qu'en 1873-1874 : *a*) sur 62 élèves internes, 20 ont été punis : 14 une fois ; 5 deux fois ; 3 trois fois, et 1 quatre fois ; *b*) sur 21 externes, 16 ont été punis : 2 une fois ; 2 deux fois ; 4 trois fois ; 2 quatre fois ; 3 cinq fois ; 1 six fois ; 1 sept fois ; 1 huit fois ;

2^o Qu'en 1874-1875 : *a*) sur 67 internes, 21 ont été punis : 14 une fois ; 4 deux fois ; 2 trois fois, et 1 cinq fois ; *b*) sur 9 externes, 7 ont été punis : 2 deux fois ; 3 trois fois ; 1 cinq fois, et 1 sept fois ;

3^o Qu'en 1875-1876 : *a*) sur 76 internes, 52 ont été punis : 14 une fois ; 10 deux fois ; 3 trois fois ; 3 quatre fois ; 1 cinq fois, et 1 six fois ; *b*) sur 10 externes, 7 ont été punis : 2 une fois ; 1 deux fois ; 1 trois fois ; 2 quatre fois, et 1 huit fois ;

De l'exposé qui précède, il résulte que, pendant la dernière période triennale, les punitions disciplinaires ont été assez nombreuses, ce qui, au premier abord, semble indiquer de mauvaises dispositions chez les élèves qui les ont encourues ; mais, en constatant au livre de discipline les motifs de ces punitions, on se convainc que, le plus souvent, il s'agit de légères contraventions (de 15 à 30 minutes en retard à la rentrée, etc.), que j'ai dû réprimer à titre d'avertissement préventif.

Chefs de section. Les élèves qui, en raison de leur application et de leur bonne conduite, ont obtenu le titre de *chef de section*, établi par l'article 58 du règlement organique, ont été, pour l'année 1873-1874 :

Dans la 1 ^{re} section,	le sieur	Émile-Jules Desmont,	de Roucourt (Hainaut) ;
— 2 ^e —	—	Georges-Joseph Deltour,	de Xhendremael (Liège) :
— 3 ^e —	—	Hubert-Jean-Bonaventure Gerards,	de Fall-et-Mheer (Limbourg) ;
— 4 ^e —	—	Henri Dejonghe,	de Wyngene (Flandre occidentale).

J'ai constaté plus haut (Organisation) que, par disposition ministérielle du 21 mai 1874, cette institution de chefs, parmi les élèves, a été supprimée comme inutile et même nuisible.

Bourses d'étude. Aux termes de l'article 18 de l'arrêté royal organique, en date du 28 septembre 1860, « des bourses, dont le total ne peut dépasser 3,000 francs, sont affectées à l'école de médecine vétérinaire, en faveur des élèves qui, ne pouvant payer le prix intégral de la pension, se distinguent par leur bonne conduite et leurs progrès. »

Le total des bourses allouées par M. le Ministre de l'Intérieur a été de 1,800 francs pour l'année 1873-1874 (arrêté du 13 avril 1874) ; de 2,200 francs pour l'année 1874-1875 (arrêté du 26 mai 1875), et de 1,600 francs, pour l'année 1875-1876 (arrêté du 16 juin 1876.)

Régime alimentaire. Rien n'a été changé dans le régime alimentaire des élèves. Le sieur Joseph Delporte, entrepreneur, a continué à justifier la confiance de l'administration et des élèves.

Etat sanitaire. L'état sanitaire de l'école a continué à être généralement favorable pendant les trois précédentes années. Les indispositions saisonnières ont été peu nombreuses et sans gravité. Il n'est même que rarement arrivé que les élèves qui en ont été atteints aient dû être placés à l'infirmerie.

Lorsque le cas paraît devoir présenter quelque gravité, le médecin de l'école, dont je ne saurais assez louer le zèle et le dévouement, autorise le malade à rentrer dans sa famille, quand il juge qu'il peut être transporté sans inconvénient.

A cet égard, ce savant praticien use toujours de la plus grande prudence.

Les élèves qui, après un court séjour à l'infirmerie, ont pu rentrer chez leurs parents pendant la période triennale écoulée, sont au nombre de 16. Parmi eux trois sont morts, savoir :

Le sieur Leboulle, de Liège, qui a succombé, le 31 décembre 1873, aux suites de la fièvre typhoïde; les sieurs Pirlot, de Rosoux, et Branche, de Chaussée-Notre-Dame-Louvegnies, qui ont été emportés : le premier, le 21 août 1874, et le second, le 9 août 1876, par l'ancienne affection de poitrine dont ils étaient depuis assez longtemps atteints.

Précédemment, deux autres élèves : les sieurs Delaunoy, de Leuze, et Badert, de Roux-Miroir, qui avaient quitté l'école depuis deux ans environ, sont morts également de la même maladie chronique des poumons.

V. EXAMENS.

A. Examens d'admission.

Les examens d'admission ont eu lieu, du 7 au 17 juillet 1873, du 6 au 16 juillet 1874, et du 2 au 17 août 1875, devant un jury composé, les deux premières années, de MM. Lebrun, ancien professeur de rhétorique; Salkin, professeur à l'école militaire, et Vanstalle, bibliothécaire-adjoint à la Chambre des Représentants, jury dans lequel M. Lebrun, décédé, a été remplacé, la troisième année, par M. C. Héger, ancien préfet des études de l'Athénée de Bruxelles.

En 1873, 29 récipiendaires — tous belges — étaient inscrits pour les examens. Parmi eux 15 ont été admis par arrêtés ministériels des 21 juillet et 23 août de cette année.

Ont en outre été reçus comme élèves :

Deux gradués en lettres, dont un a renoncé ensuite à entreprendre les études afférentes à la médecine vétérinaire, et un élève reçu aux écoles spéciales de l'université de Louvain;

En 1874, sur 33 récipiendaires inscrits et appartenant tous au pays, deux se sont retirés pendant l'épreuve par écrit. Les autres ont subi successivement les deux épreuves de l'examen et, sur ce nombre, 12 ont été admis par décisions ministérielles en date des 28 juillet, 3 septembre et 21 octobre 1874.

M. le Ministre de l'Intérieur a prononcé, en outre, l'admission de trois gradués en lettres, d'un aspirant à la candidature en pharmacie et d'un candidat en sciences naturelles.

Ce dernier élève a quitté l'établissement, dès le 1^{er} mois de l'année scolaire, pour reprendre les études universitaires.

En 1875, les récipiendaires étaient au nombre de 45. Parmi ces jeunes gens (belges), 26 ont été admis par arrêté ministériel du 24 août 1875 — avec quatre gradués en lettres, dont un a dû, pour cause de maladie chronique de poitrine, renoncer à se présenter à l'école, établissement qu'un autre a été contraint de quitter ensuite pour se rendre à l'armée où il était appelé comme milicien.

Nota. Les nouveaux élèves admis pour l'année 1876-1877 sont au nombre de 32 dont deux gradués en lettres.

B. Examens généraux.

Chaque année, après la clôture des cours, les élèves de la 1^{re} et de la 3^e section subissent des examens généraux prescrits et déterminés par les articles 54 et suivants du règlement organique.

A l'ouverture de l'année 1873-1874, ces deux sections se composaient : la 1^{re}, de 21 élèves, dont 5 vétérans, et la 3^e, de 18, y compris 5 doubleurs.

Parmi les élèves de la 1^{re} section, un des vétérans a été exclu par arrêté ministériel du 21 juillet 1874, pour avoir franchi la clôture de l'école, et un autre a quitté volontairement celle-ci dans le courant du mois de mars de la même année.

Les 19 élèves qui ont suivi les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire ont subi les examens réglementaires : 14 avec succès, et 5 sans succès.

Des 18 élèves de la 3^e section, 2 ont été retenus dans leurs familles par une affection chronique de poitrine dont ils souffraient depuis longtemps ; 1 est mort le 31 décembre 1873, chez ses parents, des suites de la fièvre typhoïde (!).

A la fin de l'année, il n'y avait donc plus que 15 élèves dans la section. Deux d'entre eux se sont retirés de l'examen, après en avoir fait l'épreuve écrite, et 12 en ont subi les deux épreuves, dont 1 seul sans succès.

Celui-ci, deux autres vétérans qui se sont retirés et un autre vétéran qui n'a pas paru à l'examen, ont été déclarés exclus, comme bi-vétérans, par application de l'article 2 de l'arrêté royal du 28 septembre 1860.

A l'ouverture de l'année 1874-1875, il y avait 22 élèves, dont 4 vétérans, dans la 1^{re} section, et 18 dans la 3^e, y compris 2 doubleurs.

Parmi les élèves de la 1^{re} section, 3 n'en ont point suivi les cours. Il n'y en avait donc que 19 à la fin de l'année scolaire. Ils se sont tous présentés aux examens généraux et les ont subis : 14 avec succès et 5 sans succès.

Deux de ces derniers ont été déclarés exclus de l'école comme bi-vétérans, conformément à l'arrêté royal précité.

Les 2 vétérans de la 3^e section ne se sont pas présentés aux examens, et on a dû leur faire également l'application dudit arrêté royal du 28 septembre 1860. — Un autre élève, retenu à l'armée, a été empêché de faire ces examens, que tous les autres élèves ont subis :

12 avec fruit et 3 sans succès.

Au moment de l'ouverture des cours de l'année 1875-1876, la 1^{re} section se composait de 34 élèves et la 3^e, de 24.

(¹) J'ai renseigné plus haut ce décès.

Parmi les premiers, 1 a été contraint par une maladie de renoncer à ses études; — 1 a quitté l'école pour se rendre à l'université de Louvain; — 1, qui était candidat en pharmacie, s'est également retiré au bout de quelque temps; — 1 a été enrégimenté comme milicien dans l'armée. — et 1 est retourné malade chez ses parents, le 1^{er} mai 1876: il n'a pas encore pu reprendre ses études.

Il ne restait donc, à la fin de l'année scolaire, que 29 élèves dans la 1^{re} section. Tous ont alors subi les examens généraux: 25 avec succès et 6 sans succès. Un de ces derniers est exclu de l'école comme bi-vétéran. Un autre, ajourné, a quitté l'établissement pour se rendre à l'université de Liège.

Des 24 élèves de la 3^e section, 1 est rentré le 14 février 1876 dans sa famille, au sujet de la maladie chronique dont il était atteint, et à laquelle il a succombé dans le courant du mois d'août (1); — un autre a renoncé à ses études pour entreprendre celles ressortissant à la pharmacie, et un troisième est retourné malade chez ses parents, le 23 juillet, pour se rétablir de l'affection fébrile dont il était accablé depuis quelques jours.

Les autres élèves, au nombre de 21, se sont présentés aux examens et les ont subis: 18 avec succès et 3 sans succès.

C. Examens pour le grade de candidat vétérinaire.

Ces examens ont eu lieu, conformément à la loi du 11 juin 1850 et à l'arrêté royal du 13 novembre 1869, dans les sessions du mois d'août des années 1874, 1875 et 1876.

Des 31 élèves dont se composait la 2^e section en l'année 1875-1874, 1 a quitté l'école pour se vouer aux études afférentes à la pharmacie, dont il était candidat. — Tous les autres se sont présentés à l'examen de candidature vétérinaire dans la session du mois d'août 1874, et l'ont subi:

Deux avec grande distinction:

- Les sieurs J.-J. Bidlot, de Momalle (Liège);
- L.-J. Tournay, de Gembloux (Namur);

Cinq avec distinction:

- Les sieurs G.-J. Deltour, de Xhendrémael (Liège);
- J.-E. Van Huffelen, de Vracene (Flandre orientale);
- B.-L. Patte, de Pommerœul (Hainaut);
- L.-A. Vanderhoydonek, d'Oostham (Limbourg);
- P.-C. Mahy, de Solre-Saint-Géry (Hainaut);

Neuf d'une manière satisfaisante:

- Les sieurs L.-R. Polus, de Montenacken (Limbourg);
- A.-C. Simon, de Silenrieux (Namur);

(1) Ce décès est mentionné plus haut.

Les sieurs C.-J. Lacroix, de Noduwez-Linsmeau (Brabant);
 C.-V. Tossins, de Lincant (Liège);
 A.-A. Wanthier, de Boussu (Hainaut);
 A.-J.-B. Leclerqz, de Thirimont (id.);
 L.-J. Furnémont, de Jallet (Namur);
 L. Mafit, de Haccourt (Liège);
 F.-J.-L. Férir, de Tintigny (Luxembourg).

14, dont 1 n'était plus élève, ont été ajournés, et 2 de ceux-ci ont ensuite été exclus comme bi-vétérans.

Dans la session de 1875, 28 récipiendaires étaient inscrits — 25 élèves de la 2^e section et 3 anciens élèves de cette section — pour l'examen de la candidature.

1 des 3 anciens élèves s'est retiré pendant l'épreuve par écrit, et les 2 autres ont été ajournés.

Des 25 élèves réguliers, 5 ont également échoué, et l'un de ceux-ci a dû être exclu de l'école, comme bi-vétéran, en conformité de l'arrêté royal déjà cité;

20 ont obtenu le diplôme de candidat vétérinaire, savoir :

Trois avec grande distinction :

Les sieurs C. Lambert, de Wyngene (Flandre occidentale);
 F.-J.-A. Colson, de Goesnes (Namur);
 J.-G. Dupuis, d'Eben-Emael (Limbourg);

Quatre avec distinction :

Les sieurs G. Petit, de Haine-Saint-Pierre (Hainaut);
 P.-H. Dotremont, de Hougaerde (Brabant);
 C.-R. De Bisschop, de Melden (Flandre orientale);
 E.-J. Belin, d'Escanaffles (Hainaut);

Treize avec satisfaction :

Les sieurs G.-L. Duwelz, d'Ath (Hainaut);
 L. Lecomte, de Lens-sur-Geer (Liège);
 C.-B.-C. Morlion, d'Alveringhen (Flandre occidentale);
 J.-B. Duthoit, d'Anserœul (Hainaut);
 L.-J.-E. Outelet, de Grand-Han (Luxembourg);
 F.-A.-J. Dehayes, de Chapelle-les-Heurclaimont (Hainaut);
 E. Vandenabeele, d'Hérinnes (Brabant);
 V. Branche, de Chaussée-Notre-Dame-Louvegnies (Hainaut);
 L. Giot, d'Havelange (Namur);
 E.-A. Leroy, de Quevaucamps (Hainaut);
 B.-J.-T. Jammart de Gingelom (Limbourg);
 R.-H. Decremer, d'Idegem (Flandre orientale);
 E.-J.-G. Van Cutsem, de Braine-l'Alleud (Brabant).

Dans la session du mois d'août 1876, 20 récipiendaires — 18 élèves et 2 anciens élèves de la 2^e section — étaient inscrits pour l'examen du grade de candidat.

Un des anciens élèves ne s'est pas présenté à cet examen, dont tous les autres ont subi les trois épreuves :

Un avec la plus grande distinction :

Le sieur P.-E.-G. Gratia, de Virton (Luxembourg);

Cinq avec distinction :

Les sieurs P.-J.-V. Delmelle, de Huy;

P.-F. Vandenmaegdenberg, d'Eeckeren (Anvers);

V.-L. Dewez, de Huy;

J.-F.-A. Jacques, de Spa (Liège);

J.-B. Moens, d'Alken (Limbourg);

Neuf d'une manière satisfaisante :

Les sieurs F.-D. Vander Haeghen, de Louvain;

J.-J. Jans, de Grand-Jamine (Limbourg);

E.-L. De Hemptinne, de Wanze (Liège);

J.-B.-G. Linard, de Wauthier-Braine (Brabant);

F.-J.-R. Caroyer, de Horrues (Hainaut);

G.-J. Lemiez (ancien élève), de Vellereille-lez-Brayeux (Hainaut);

E.-J. Desmons, de Roucourt (Hainaut);

J.-L. Tossins, de Lincen (Liège);

A.-C.-M. Bergeron, de Bruges.

4 — dont 1, candidat en pharmacie, qui a quitté l'école — ont été ajournés.

D. Examens pour le grade de médecin vétérinaire.

Ces examens ont eu lieu dans les mêmes sessions du jury, et en conformité de la loi du 11 juin 1850 et de l'arrêté royal du 13 novembre 1869 prémentionnés.

Pour la session de 1874, 16 récipiendaires étaient inscrits : 11 élèves de la 4^e section; 2 vétérans de la 3^e, qui avaient été autorisés à suivre les cours de la section supérieure; 2 anciens élèves, exclus l'année précédente comme bi-vétérans, et M. Courtoy, répétiteur de chimie et de physique à l'école.

De ces 16 candidats, 13 ont obtenu le diplôme de médecin vétérinaire :

Cinq avec distinction :

Les sieurs J.-L.-L. Karelle, de Stavelot (Liège);

P.-A. Dechamps, d'Erquennes (Hainaut);

H. Dejonghe, de Wyngene (Flandre occidentale);

R.-A. Courtoy, de Jauche (Brabant);

L.-C.-A. De Thibault, de Couillet (Hainaut), l'un des vétérans de la 3^e section.

Huit avec satisfaction :

Les sieurs E.-J.-G. Léonard, de Wauthier-Braine (Brabant);

E.-C. Becquevort, d'Autre-Église (Brabant);

E.-J. Conard, de Sart-Dames-Avelines (Brabant) second vétéran de la 3^e section;

J.-N. Simon, de Richelle (Liège);

Les sieurs L.-C. Lehoutte, de Theux (Liège);
 C.-L. Cammaert, de Saint-Pierre-Capelle (Hainaut);
 A.-J. Dufrasnes (ancien élève), de Familleureux (Hainaut);
 J.-J.-C.-A. Henrard, de Léau (Brabant).

5 — dont 1 ancien élève et 2 élèves externes de la 4^e section — ont été ajournés.

En 1875, 17 candidats — dont 2 anciens élèves de la 4^e section et 2 vétérans de la 3^e section — étaient inscrits pour les examens. Un de ces derniers a été retenu dans sa famille par la maladie mortelle qui l'avait déjà mis plusieurs fois dans le cas de suspendre ses études.

Des 16 récipiendaires qui ont subi les trois épreuves de l'examen, 13 ont obtenu le grade de médecin vétérinaire :

Cinq avec distinction :

Les sieurs H.-J.-B. Gerards, de Fall-et-Mheer (Limbourg);
 E.-L. Bernard, d'Ath (Hainaut);
 V.-G. Parmentier, de Braine-le-Château (Brabant);
 A.-C.-H. Tilkin, d'Odeur (Liège);
 F.-E. Decleene, de Capelle-au-Bois (Brabant);

Huit avec satisfaction :

Les sieurs J.-H. Dewyngaert, de Diest (Brabant);
 H.-E. Cornette, de Rousbrugge-Haringhe (Flandre occidentale);
 E.-M.-H. Hougardy, de Clermont-lez-Nandrin (Liège);
 L.-F. Stubbe, de Bruxelles;
 A.-A. Lecot, de Schoore (Flandre occidentale);
 V.-F.-J. Laveine, de Soignies (Hainaut);
 C.-M.-J. Van Wilder, de Denderwindeke (Flandre orientale);
 L.-A. Degrandgagnage, de Glimes (Brabant).

5 ont été ajournés : 1 ancien élève, 1 des vétérans de la 3^e section et 1 doubleur de la 4^e. Ces deux derniers devaient être exclus en conformité de l'arrêté royal du 28 septembre 1860 ; mais cette mesure n'a pas été prise pour l'un d'eux, à cause des indispositions qui l'avaient obligé de suspendre ses études, à plusieurs reprises, pendant l'année.

Dans la session de 1876, le jury a eu à examiner 17 candidats, dont 2 vétérans de la 3^e section et 2 anciens élèves de la 4^e.

Parmi eux, 9 ont obtenu le diplôme de médecin vétérinaire :

Trois avec distinction :

Les sieurs G.-J. Deltour, de Xhendremael (Liège);
 J.-J. Bidlot, de Momalle (Liège);
 F.-E. Van Huffelen, de Vracene (Flandre orientale);

Neuf avec satisfaction :

Les sieurs L.-J. Tournay, de Gembloux (Namur);
 C.-J. Lacroix, de Noduwez-Linsmeau (Brabant);
 H.-V.-J. Thomas (ancien élève), de Clabecq (Brabant);
 B.-L. Patte, de Pommerœul (Hainaut);
 P.-C. Mahy, de Solre-Saint-Géry (Hainaut);

Les sieurs L.-J. Nevejan, de Langemark (Flandre occidentale);
 A.-A. Wanthier, de Boussu (Hainaut);
 L. Mafit, de Haccourt (Liège);
 E.-H. Devos (ancien élève), de Neuve-Église (Flandre occidentale).

Les 2 vétérans de la 3^e section et 1 élève régulier de la 4^e ont été ajournés.

De l'exposé qui précède, il résulte donc que 58 diplômes de médecin vétérinaire ont été décernés pendant la dernière période triennale : 13 avec distinction, et 25 avec satisfaction.

Nota. Je crois utile de mentionner ici les succès obtenus par des élèves de notre école devant le jury central des sciences naturelles.

Dans la session de 1875, cinq élèves de la 2^e année d'études se sont présentés devant ce jury : trois pour la candidature en sciences naturelles, et deux pour la candidature en pharmacie.

Ces derniers ont subi l'examen *avec distinction*, et les trois autres ont fait l'examen de la candidature en sciences naturelles : un *avec distinction* et deux *d'une manière satisfaisante*.

Dans la session de 1876, deux de nos élèves de la 2^e année ont subi, devant le même jury : un, l'examen de candidat en sciences naturelles, *avec distinction*; un autre, celui de candidat en pharmacie, *avec satisfaction*.

VI. — LOCAUX ET MATÉRIEL.

Pendant la période triennale dont nous rendons compte, des améliorations notables ont été apportées aux locaux de l'école de médecine vétérinaire.

En 1875, le laboratoire de chimie absolument trop exigü, a été quelque peu agrandi par la construction, du côté de la Senne, d'une sorte d'auvent vitré dont la nécessité avait été démontrée dans une correspondance officielle, en date du 20 avril 1870.

Les locaux affectés aux cours d'anatomie étaient insuffisants à divers points de vue : afin de répondre à leur importante destination, ils devaient être complétés par de nouvelles constructions dont la nécessité était bien constatée.

Ces constructions, qui comprennent une salle appropriée aux recherches et démonstrations microscopiques, etc., avec souterrain pour la conservation de certaines dissections, et un grand auditoire, surmonté d'un vaste séchoir pour le parachèvement de diverses préparations anatomiques, ont été élevées en 1874, au moyen d'une allocation portée au budget du Département des Travaux Publics pour cet exercice.

L'ancien auditoire est converti en amphithéâtre de dissections pour les élèves de la première année d'études, qui étaient précédemment admis avec ceux de la deuxième année dans une salle trop peu spacieuse pour tous ces élèves, salle qui, par suite de l'encombrement qui y existait, ainsi que du trop grand nombre de cadavres qu'on y déposait à la fois, se trouvait dans des conditions d'insalubrité très-compromettantes pour la santé de ces jeunes gens.

Les collections anatomiques ayant subi un accroissement très-considérable, depuis quelques années, les armoires vitrées du musée de l'école étaient

devenues insuffisantes. Deux nouvelles séries d'armoires semblables ont été établies, la même année, dans ce local.

Les lieux d'aisance se trouvaient dans de mauvaises conditions, au point de vue de l'hygiène : ils ont été rendus inodores par l'application du système Systemans, consistant en un appareil fort simple et peu coûteux.

A cette occasion, j'ai soulevé une autre question non moins importante au point de vue de l'hygiène : la Sennette, bras de rivière qui traverse le domaine de l'école, est presque constamment à sec en été, et constitue alors une source d'infection. En constatant ce fait, dans un rapport en date du 31 août 1875, j'ai exprimé le vœu que, dans l'intérêt de la salubrité, ce bras de rivière fût déplacé ou voûté; mais aucune résolution n'a encore été prise au sujet de cette proposition.

— En 1875, le Département des Travaux Publics a fait construire un aqueduc collecteur à grande section, afin de raccorder les égouts de l'école à ceux de la ville.

— Dans le courant de cet exercice, les remblais commencés depuis plusieurs années, au moyen de terres offertes et amenées gratuitement, ont été complètement terminés et dans les meilleures conditions, mais non sans dépenses extraordinaires de terrassiers, etc., qu'il a fallu imputer sur le crédit déjà à peine suffisant du matériel de l'école, ni sans difficulté, en ce qui concerne surtout le jardin botanique qu'on a dû transférer momentanément en un autre point, afin d'en exhausser également le sol de deux mètres environ et de lui donner le niveau général de l'établissement.

— La fosse à fumier ne consistait qu'en une simple dépression du sol à peu de distance de l'une des écuries, ce qui donnait lieu à des inconvénients que je n'ai pas besoin de faire ressortir. Une véritable fosse à fumier a été construite et cimentée à la même place, et tout inconvénient — filtration de la partie liquide du fumier dans le sol et jusque dans le bâtiment voisin — a disparu.

— L'administration supérieure a satisfait successivement à d'autres besoins signalés.

— Le domaine de l'école n'était clôturé que par un lattis tombant en ruine et non susceptible d'être réparé. Il y avait donc urgence de le remplacer enfin par un mur convenable.

D'un autre côté, l'avenue, restée ouverte au boulevard, était accessible à tout le monde, pendant la nuit comme pendant le jour, ce qui constituait un grave inconvénient auquel il importait de remédier.

C'est ce qu'a reconnu le Gouvernement : des crédits ont été libellés au budget des travaux publics pour les exercices de 1875 et de 1876, afin de satisfaire à ces *desiderata*.

On a établi à ladite avenue, pour porte de clôture, un grillage monumental sur lequel figure, en lettres dorées, l'inscription de l'*École de médecine vétérinaire de l'État*, et le mur de clôture, dont le besoin se faisait si vivement sentir, est maintenant presque achevé.

— D'autre part, il manquait une habitation pour le surveillant, et celle dont disposait le maître d'études dans un vieux bâtiment, se trouvait dans des condi-

tions d'insalubrité telles qu'on ne pouvait tarder plus longtemps de la faire disparaître.

Ce vieux bâtiment vient d'être démoli et remplacé par un autre faisant face à celui occupé par le directeur et complétant ainsi, vers le boulevard, l'aile construite de 1857 à 1859.

— Le nombre des élèves étant devenu plus considérable, les dortoirs ne suffisaient plus. On les a d'abord agrandis, en y annexant les locaux contigus de la lingerie qui a pu être transférée ailleurs ; mais il a fallu aviser ensuite au moyen de créer encore de nouveaux logements : on vient de construire tout récemment, dans l'un des greniers du grand bâtiment, treize chambrettes qui permettront de recevoir au pensionnat de l'école la plupart des élèves externes. Mais ces chambrettes sont à peine achevées en ce moment (8 novembre) ; elles ne seront donc pas habitables malheureusement avant le mois de janvier prochain.

Les élèves auxquels elles sont destinées doivent, en attendant, se loger en ville ; il a été possible de les admettre néanmoins au régime de l'internat : ils font leurs études et prennent leurs repas à l'établissement, où ils sont tenus de se trouver de six heures et demie du matin à neuf heures du soir.

— Après avoir constaté les travaux considérables qui ont été exécutés à l'école vétérinaire pendant la dernière période triennale, qu'il me soit permis de rappeler l'attention sur la nécessité de diverses autres constructions indiquées dans ma correspondance officielle des 31 août, 24 novembre 1875 et 14 juillet 1876.

— Par suite de l'augmentation du nombre des élèves, il a fallu en outre acquérir divers meubles, notamment 12 tables de nuit, des objets de couchage, etc., pour remplacer ceux qui étaient déjà hors d'usage depuis quelques années.

En effet, tous les objets mobiliers, ainsi que les linges de table sont fort usés et bien près de ne pouvoir plus servir ; on n'en sera pas étonné, si on veut bien se rappeler qu'ils proviennent du collège philosophique de Louvain, où ils ont été employés pendant quelques années, et qu'ils sont en usage à l'école vétérinaire depuis son installation à Cureghem, en 1856, c'est-à-dire depuis quarante ans.

— L'outillage affecté aux démonstrations dans les cours a été augmenté d'un certain nombre d'appareils ou instruments, savoir :

a) Pour le cours de physique :

Un galvanomètre à aiguille verticale de Bourbouze ;

Un électromètre à pile sèche, de Bohnenberger ;

Une pile thermo-électrique de Clamond ;

Une spirale de Matteucci ;

Un électroscope à décharge ;

Une lentille cylindrique à double courbure sur pied pour interférence ;

Un prisme Nicol ;

Une lentille pour former les rayons parallèles à la lanterne ;

Un spath taillé en prisme Nicol ;

Une cuve prismatique montée sur le colimoteur du spectroscope ;

Un brûleur Bunzen ;

Des tableaux astronomiques et de spectres ;

Un prisme à sulfure de carbone ;
 Un excitateur universel ;
 Une bouteille électrométrique de Lane ;
 Un tube de Holtz ;
 Un condensateur Holtz.

b) Pour les cours d'anatomie et de physiologie normales :

Un appareil à suspension des cadavres dans le grand auditoire ;
 Huit nouvelles poulies ;
 Un mortier ;
 Une loupe ;
 Un appareil (torture) pour fixer les chiens soumis aux expériences de physiologie ;
 Un nouveau microscope ;
 Deux compas pour la mensuration : l'un, du sens du lieu ; l'autre, du sens de la température.

c) Pour le cours d'anatomie pathologique :

Un appareil à injection de mercure dans les vaisseaux des entozoaires, etc. ;
 Une boîte de scalpels et autres instruments ;
 Deux balances, dont une de précision ;
 Une boîte de préparations d'anatomie pathologique, du docteur Otto Barth, de Leipzig ;
 Deux boîtes à préparations microscopiques ;
 Un microtome ;
 Une seringue de Pravaz ;
 Un appareil électrique et dépendances.

d) Pour les cours de médecine opératoire et de clinique :

1° Deux fers striés. — Don de M. Denis, vétérinaire, à Saint-Pierre-lez-Calais (France) ;
 2° Deux fers avec crampons mobiles de M. J. Gérard, vétérinaire militaire ;
 3° Deux fers à glace munis de crampons mobiles du même (autre système) ;
 4° Appareil servant à tarauder le fer (système J. Gérard) ;
 5° Fer et crampons mobiles à glace de M. Dewez, médecin vétérinaire du Gouvernement, à Perwez ;
 6° Deux fers larges, munis d'un prolongement sur la rive externe et destinés au bœuf ;
 7° Une tondeuse pour chevaux (système Clark) ;
 8° Une sonde œsophagienne et trépan à adapter à cette sonde (système nouveau) ;
 9° Une sonde œsophagienne pour le chien ;
 10° Une pince pour le bouclage nasal du porc (de M. Reul) ;
 11° Un trocart à paracenthèse et injection modificatrice (de M. Reul) ;
 12° Un écraseur de Chassaignac, modifié d'après les indications de M. le professeur Degive.

VII. DÉPENSES.

Les dépenses occasionnées par les différents services de l'école vétérinaire se sont élevées :

En 1873, à	fr. 114,775
En 1874, à	116,875
En 1875, à	124,525

En somme pendant les trois années, à. fr. 356,175

Un crédit supplémentaire de fr. 3,256-35 a été alloué, en 1875, pour combler le déficit produit, en 1873, par le renchérissement des chevaux destinés aux travaux anatomiques, des denrées alimentaires, etc.

Le crédit affecté au matériel de l'école, devenu insuffisant, a été augmenté de 4,000 francs en 1875.

Le budget de 1876 a été arrêté à la somme de 124,525 francs, se décomposant comme suit :

Personnel administratif et commission de surveillance	fr. 20,100
Id. enseignant	44,500
Id. gens de service.	16,100
Frais d'instruction	24,150
Matériel	8,000
Jurys d'examen	5,000
Frais divers	6,550
Disponible	125
Total.	fr. 124,525

VIII. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

A. Cliniques.

Les cliniques de l'école de médecine vétérinaire comprennent, outre les leçons et les répétitions : les consultations qui ont lieu tous les jours, de huit à dix heures du matin, dans la salle y affectée; le traitement des animaux mis en pension, ainsi que les visites faites à domicile, sous la direction du répétiteur, et des expériences sur des animaux abandonnés à l'établissement ou achetés pour ces études quand il s'agit de cas graves, fort intéressants.

On reçoit encore *gratuitement*, dans les infirmeries, non-seulement les ruminants atteints d'une maladie quelconque, mais même des chevaux, dans certaines circonstances exceptionnelles, lorsque cela est jugé utile à l'instruction des élèves.

A la consultation gratuite de chaque jour, on ne présente pas que des animaux malades ou indisposés : on y amène aussi bien souvent des sujets entachés ou suspects de vice rédhibitoire, pour être examinés par le professeur, avec le concours du répétiteur et des élèves, ce qui constitue encore pour ceux-ci une excellente occasion d'exercices pratiques.

En effet, dans ces circonstances, ils doivent, en conformité de l'article 18 du règlement relatif à la clinique, rédiger à tour de rôle le compte rendu de

la visite, sous forme de procès-verbal ou de rapport d'expertise, que le professeur commente ensuite en présence de tous les élèves du cours.

Les résultats de ces exercices ainsi que de ceux concernant les maladies observées dans les infirmeries, sont consignés dans un registre *ad hoc*, et un compte rendu détaillé en est publié chaque année dans les *Annales de médecine vétérinaire*.

Ce compte rendu a été rédigé, chacune des trois dernières années, par M. Degive, professeur de clinique.

Le tableau suivant en expose le résumé et fait voir combien sont nombreux les sujets d'études pratiques dont ont disposé les élèves pendant cette période triennale :

ESPECES D'ANIMAUX.	NOMBRE EN 1873-1874.				NOMBRE EN 1874-1875.				NOMBRE EN 1875-1876.			
	Consultations gratuites.	Clinique in- terne.	Clinique ex- terne.	TOTAL.	Consultations gratuites.	Clinique in- terne.	Clinique ex- terne.	TOTAL.	Consultations gratuites.	Clinique in- terne.	Clinique ex- terne.	TOTAL.
Chevaux	5,125	204	5	5,552	5,172	202	5	5,579	5,678	261	3	5,942
Anes	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Bêtes bovines .	1	4	27	52	7	51	159	197	5	10	26	41
Chèvres	18	"	1	19	46	"	1	47	47	8	1	56
Chiens	2,446	185	1	2,652	2,757	146	"	2,885	5,021	150	"	5,171
Chats	514	5	"	517	685	2	"	687	587	10	"	597
Moutons	"	"	"	"	"	"	97	97	"	2	"	2
Porcs	5	"	"	5	7	"	"	7	3	"	"	3
Lapins	10	"	"	10	6	"	"	6	8	1	"	9
Oiseaux	186	"	"	186	218	5	"	225	515	5	"	518
Divers	5	"	"	5	5	"	"	5	"	2	"	2
TOTAUX	6,504	506	54	6,754	6,881	406	242	7,529	7,662	449	50	8,141

B. Anatomie et médecine opératoire.

On a consacré aux cours de médecine opératoire et d'anatomie, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, les animaux suivants : 195 chevaux, 16 ânes, 6 bêtes bovines, 5 bêtes ovines, 4 de l'espèce caprine, 6 porcs, 8 lapins, 60 chiens, 3 chats, 3 coqs, 5 poules, 6 pigeons, 6 canards.

Dans ce nombre, ne sont pas compris les animaux qui ont servi aux expériences. Ces animaux seront renseignés plus loin.

C. Expériences et travaux scientifiques.

Pendant les trois dernières années, diverses expériences ont été instituées à l'école de médecine vétérinaire, en vue d'élucider des questions litigieuses, et les résultats en ont pu être généralement publiés sous forme de notes ou de

mémoires, dont il semble utile de faire ici une courte mention, en même temps que des autres œuvres émanées également de membres du corps professoral de ladite école.

Il s'agit en effet de travaux produits à cet établissement et que l'on peut, par conséquent, invoquer pour faire ressortir l'importance des services qu'il rend à la chose publique.

a. M. le professeur Melsens a publié :

1° Les résultats de ses expériences sur la crémation des cadavres de chevaux, dans une note où se trouve décrit le fourneau qu'il a imaginé pour réaliser la combustion complète d'un cadavre (*Journal des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 1873);

2° Sur l'importance du gisement du phosphate de chaux des environs de Ciply (Hainaut) (*Bulletin de l'Académie royale des sciences*, juillet 1874);

3° Sur les charbons décolorants, leur production artificielle et la revivification des noirs employés dans l'industrie (*loc. cit.*);

4° Sur la conservation du virus vaccinal (*loc. cit.*);

5° Deuxième note sur les paratonnerres (*loc. cit.*, août 1874);

6° Troisième note sur les paratonnerres (*loc. cit.*, novembre 1874);

7° Recherches physico-chimiques sur les gaz et les liquides condensés par le charbon poreux (supplément aux *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, publié en 1873, et *Journal de physique théorique et appliq.*, t. III, 1874);

8° Quatrième note sur les paratonnerres (juin 1873);

9° Notice sur le coup de foudre de la gare d'Anvers (t. XXVI des *Mémoires couronnés*, in-8°, de l'Académie royale de Bruxelles).

10° Note historique sur Van Helmont, à propos de la définition et de la théorie de la flamme (t. XXIV des *Mémoires couronnés*, 1873);

11° La 2^e partie de cette notice historique, répondant aux objections de M. Chevreul et de M. le docteur Caliburecs, a été présentée à l'Académie en février 1876, mais n'est pas publiée.

b. M. le professeur Gérard est auteur des publications suivantes :

Observations sur une communication de M. Harondar relative au sang de rate et au pica chez le mouton (*Annales de médecine vétérinaire*, 1873);

Production en Belgique des chevaux croisés, propres au service de l'armée, etc. (*Bulletin du conseil supérieur d'agriculture et Annales vétérinaires*, 1874);

Six nouvelles notices sur la même question (*Annales de médecine vétérinaire*, 1874 et 1875);

Traduction de rapports néerlandais sur la situation du service vétérinaire des Pays-Bas;

Traduction et résumé d'un document parlementaire, concernant la proposition d'une enquête, faite à la deuxième chambre des États généraux, afin de connaître le résultat des lois et arrêtés sur la police sanitaire en Néerlande, par rapport surtout à la pleuropneumonie contagieuse;

Divers articles bibliographiques, dont plusieurs ont pour objet des publications relatives à l'élevage du cheval croisé.

c. M. le professeur Gille a pris part, en 1874, aux expériences que la Commission de révision de la pharmacopée, dont il est membre, a instituées à

l'école de Cureghem, pour l'élucidation des questions relatives à l'action de la digitaline préparée par M. Nativelle et de l'essence de térébenthine employée à titre d'antidote du phosphore.

Ces expériences, exécutées avec le concours de M. Thiernesse, directeur, ont donné des résultats défavorables qui sont consignés dans deux rapports faits à l'Académie royale de médecine par M. Depaire, membre délégué également de ladite Commission.

M. Gille a en outre prêté son concours à M. Vandevyvere pour les expériences que ce pharmacien a faites, en 1875, au même établissement, sur la formation et la recherche de l'alloxantine dans les empoisonnements par l'acide oxalique, expériences dont la relation a été favorablement accueillie par l'Académie royale de médecine.

Pendant les trois années précédentes, M. Gille a produit :

1° Un excellent rapport sur les médicaments exhibés à l'exposition universelle de Vienne, en 1875, rapport qui a été publié par le Gouvernement et auquel le meilleur accueil a été fait dans les publications périodiques de pharmacie et de médecine ;

2° Rapport sur une note de M. Dupuy, relative au suc de cresson concentré (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1875) ;

3° Rapport sur un travail de M. Cornélis, ayant pour objet la conservation des médicaments, à l'état sec, au moyen de la chaux (*ibid.*, 1876) ;

4° Rapport sur une note de M. Herlant, intitulée : *Étude sur la classification et la synonymie des principaux produits résineux officinaux de la famille des Conifères* (*ibid.*, 1876) ;

5° Rapport au congrès des sciences médicales de Bruxelles, en 1875, sur la question de la pharmacopée internationale, question importante qui a été maintenue à l'ordre du jour de la session de Genève, en 1877, et pour laquelle elle a désigné le même membre pour les fonctions de rapporteur.

d) M. le professeur Derache a été empêché, par la maladie dont il n'est pas encore entièrement rétabli, de continuer les expériences physiologiques qu'il a entreprises et au sujet desquelles il a confié le dépôt d'un pli cacheté à l'Académie royale de médecine dont il est correspondant.

M. Derache a publié, chacune des trois dernières années, un rapport général sur l'état sanitaire des animaux domestiques dans le pays.

En suite de la visite qu'il a pu faire de l'exposition internationale de Vienne, en 1875, il a produit un intéressant rapport sur les appareils et les préparations de collections d'étude ressortissant surtout aux sciences naturelles et à la médecine vétérinaire, travail qui se trouve inséré dans le *Recueil général de l'exposition* publié par le Gouvernement belge.

e) M. le professeur Wehenkel a examiné et déterminé les nombreuses pièces d'anatomie pathologique et de tératologie recueillies aux cours d'anatomie et de clinique de l'école ou envoyées à celle-ci par des médecins vétérinaires, notamment et surtout par celui à qui se trouve confiée la direction de l'abattoir de Bruxelles.

Pour la préparation de ces pièces, M. Wehenkel a été secondé par M. le

répétiteur Lorge, chargé de la conservation des collections dans lesquelles elles ont été déposées.

Il a continué, avec M. le professeur Laho et comme précédemment sans résultat favorable, l'inoculation du vaccin à la bête bovine.

Les inoculations de matière sarcomateuse, que ces professeurs ont opérées ensuite à des chiens et à des lapins, ont donné également un résultat négatif.

Des injections intra-veineuses d'une grande quantité de lait, qu'ils ont faites sur un chien, ont démontré *de nouveau* qu'elles ne produisent pas de trouble sensible.

M. Wehenkel a fait, en 1875, avec mon autorisation, de concert avec M. le professeur Degive et M. le répétiteur Lorge, une expérience de contrôle relative à la morve, et dont le résultat a été confirmatif de l'opinion émise par ce dernier et M. le professeur Gérard sur la nature farcino-morveuse de l'affection qu'ils avaient eu l'occasion d'observer parmi les chevaux d'une sucrerie et d'une ferme du Limbourg.

M. Wehenkel continue une série de recherches qu'il a entreprises sur le développement du tænia échinocoque chez le chien. Ces expériences ne sont pas terminées.

Avec l'assistance de M. le répétiteur Reul, il a administré à des chiens et à des chevaux, par voie buccale et intra-veineuse de l'extrait de jaborandi. Il en est résulté une forte salivation et une abondante diaphorèse.

Pendant les trois précédentes années, ce professeur a publié :

1° Un ouvrage (vol. in-8°) intitulé : *Éléments d'anatomie et de physiologie pathologiques générales ; nosologie*, qui a été très-favorablement apprécié dans diverses publications médicales périodiques de la Belgique et de l'étranger ;

2° Un mémoire ayant pour objet les panzooties dans l'île de Malte, en Hongrie, en Dalmatie, etc. (*Annales de médecine vétérinaire*) ;

3° La traduction d'un travail allemand traitant de l'infection diptéristique, c'est-à-dire par des diptères (*ibid.*) ;

4° La traduction de la même langue d'un travail sur la peste bovine orientale et ses particularités chez les bœufs hongrois de race blanche (*ibid.*) ;

5° La traduction d'une notice traitant du morphinisme chronique (*ibid.*) ;

6° La traduction d'un travail allemand sur la cicatrisation des plaies, d'après Keberlé (*ibid.*) ;

Il a en outre fourni aux *Annales de médecine vétérinaire* deux articles bibliographiques.

f) M. le professeur Degive a pris part à l'expérience sus-mentionnée, qui a servi de *criterium* pour la détermination de la nature d'une maladie rebelle chez un grand nombre de chevaux, au sujet de laquelle des contestations s'étaient élevées entre des praticiens également dignes de confiance.

Il a publié :

1° Une intéressante observation de méningite cérébro-spinale chez le cheval (*Annales de médecine vétérinaire*, 1873) ;

2° et 3° Deux discours dans la discussion sur la morve, à la Société vétérinaire du Brabant (*ibid.*, 1874), discours intéressants qui ont été tirés à part sous le

titre : *La Clef du diagnostic et du pronostic de la morve et des maladies infectieuses en général*;

4° Un mémoire sur la castration des animaux cryptorchidés, etc. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine et Annales de médecine vétérinaire*, 1875);

5° Un cas d'ovariotomie avec succès chez une jument nymphomane (*ibid.*);

M. Degive a publié en outre, chacune des trois années. dans lesdites *Annales*, le compte rendu de son cours de clinique à l'école de Cureghem.

g) M. le professeur Laho a pris part, avec M. Wehenkel, à plusieurs expériences indiquées plus haut.

Il a ensuite fait, de concert avec M. le répétiteur Courtoy, des expériences sur le lait fourni abondamment par un veau femelle, âgé de moins d'un an, et dont les résultats sont consignés dans une note fort intéressante que ces messieurs ont soumise à l'Académie royale de médecine (*Bulletin de l'Académie royale de médecine et Annales de médecine vétérinaire*, 1876).

M. Laho a entrepris des expériences relatives à la conservation de cadavres de fœtus, pour son cours d'obstétrique à l'école, au moyen d'injection d'une dissolution d'acide salicylique dans les vaisseaux ombilicaux. Un premier essai sur un fœtus de quatre à cinq mois permet d'espérer un résultat favorable. Ces expériences seront continuées.

Il a publié, outre la note précitée, avec M. Courtoy, sous le titre de : *Un cas extraordinaire de lactation*, un article traitant de la nécessité et de l'urgence d'une loi sur la police sanitaire des animaux domestiques (*Annales de médecine vétérinaire*, 1876).

h) M. le répétiteur Lorge a pris part à une expérience mentionnée plus haut, et il en a entrepris d'autres avec M. Courtoy, en vue de l'étude de la circulation du sang chez la souris, et il a fait des injections intra-vasculaires de diverses matières colorantes (procédé du chrzonezzenskif) dans le but de déterminer plus facilement la structure normale de certains tissus.

Il a publié :

1° Un travail intitulé : *Contribution à l'étiologie du cornage chronique* (*Annales de médecine vétérinaire*, 1874);

2° Une *Étude de la muqueuse de la voûte du pharynx chez les animaux domestiques* (*ibid.*, 1875);

3° Un mémoire ayant pour titre : *Contribution à l'anatomie pathologique de la morve chronique* (*Journal de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et Annales de médecine vétérinaire*, 1876).

i) M. le répétiteur Dessart a publié :

1° Une note sur la perforation de la vessie (*Annales de médecine vétérinaire*);

2° Un travail sur la non-délivrance (*ibid.*);

3° Une notice sur l'hygiène du bétail dans la partie wallonne du Brabant (*ibid.*);

4° Une note relative à la désinfection des écuries et des étables (*ibid.*);

5° Une étude sur la législation comparée en matière de vente ou d'échange des animaux domestiques, suivie de considérations sur la dispense de la garantie (*ibid.*).

M. Dessart est en outre auteur de plusieurs articles, ainsi que de plusieurs bibliographies concernant la police sanitaire, l'exercice de la médecine vétérinaire, etc., écrits qui sont insérés dans le même journal.

j) M. le répétiteur Courtoy a secondé M. le professeur Melsens dans ses expériences, et il en a entrepris d'autres tendant à déterminer le rôle de l'essence de térébenthine administrée contre l'empoisonnement par le phosphore.

Ces expériences, qui ne sont pas entièrement terminées et dont il espère pouvoir publier bientôt les résultats, ont été instituées à l'occasion de celles faites par MM. Thiernesse et Casse, démontrant que ce n'est point par elle-même, mais par l'oxygène dont elle est imprégnée en quantité plus ou moins notable, que cette essence agit sur le phosphore.

Lesdites expériences de laboratoire sont confirmatives de ces conclusions.

k) M. le répétiteur Reul a publié, dans les *Annales de médecine vétérinaire*, outre quelques articles analytiques traduits du *Journal vétérinaire d'Utrecht*, une note sur le coryza contagieux des gallinacés (1874).

Il a pris part aux expériences de M. Wehenkel relatives à l'extrait de jaborandi et il a inventé les instruments de chirurgie suivants :

1° Trocart paracentho-injecteur ou appareil destiné à l'opération de l'empyème et à l'injection immédiate de teinture d'iode, sans air, dans la poitrine ;

2° Pince pour le boueement du groin chez le porc ;

3° Levier pour l'extraction des incisives chez le cheval (cet instrument n'est encore qu'à l'état de prototype en plomb).

l) M. Thiernesse, directeur et professeur, a pris part, en 1874, aux expériences que les délégués de la Commission de révision de la pharmacopée, MM. Crocq, Depaire et Gille, ont instituées à l'école de médecine vétérinaire, en vue de s'assurer si l'essence de térébenthine, préconisée depuis quelque temps comme antidote du phosphore, possède réellement cette précieuse action, et s'il y a lieu, par conséquent, de l'indiquer à ce titre dans le Codex.

Tout en s'occupant de ces expériences, dont les résultats furent négatifs, M. Thiernesse eut l'occasion d'étudier les altérations organiques produites par le phosphore, et de constater que la principale lésion étant la désoxygénation des globules du sang, l'oxygène devait constituer l'antidote cherché. Or il fut bientôt confirmé dans cette opinion par les expériences qu'il fit d'abord avec M. Crocq, puis avec M. Casse.

Ces expériences, qui consistèrent la plupart dans l'infusion intra-veineuse d'oxygène, et auxquelles 22 chiens furent consacrés, ont donné des résultats très-concluants en faveur de l'efficacité de ce gaz contre l'empoisonnement par le phosphore.

Les détails en sont consignés dans deux communications que M. Thiernesse a faites à l'Académie royale de médecine : une note qui figure dans le *Bulletin* de l'année 1874, p. 566, et un mémoire qui est inséré dans le volume de 1875 du même recueil.

Outre la rédaction des *Annales de médecine vétérinaire* — recueil mensuel qu'il publie avec le concours d'un comité composé de MM. les professeurs Delwart, Gérard, Gille, Derache, Wehenkel, Degive, Laho, et de MM. les répétiteurs Lorge et Dessart — M. Thiernesse, qui est encore chargé, depuis le mois de mars 1876, des publications de l'Académie royale de médecine, en qualité de secrétaire *ad interim*, a pris part aux travaux du conseil supérieur d'agriculture dans sa session de 1874, session dans laquelle il a fait un *rapport sur des*

questions relatives à l'abatage des animaux atteints de maladies contagieuses et aux indemnités à allouer de ce chef.

D. COLLECTIONS.

A l'ouverture de l'année scolaire 1873-1874, la collection d'anatomie normale se composait de 1.400 préparations, et celle d'anatomie pathologique, de 791.

La première s'est accrue de 91 pièces, y compris 54 préparations d'embryogénie du docteur Adolphe Ziegler, de Friburg in Baden, ce qui en élève le nombre à 1,491 ; et la seconde a été augmentée de 74 pièces : le nombre en est donc maintenant (octobre 1876) de 865.

Les collections d'histoire naturelle n'ont pas reçu d'accroissement, en ce qui concerne la zoologie et la minéralogie ; mais elles ont été enrichies récemment de magnifiques échantillons de quinquinas, qui avaient été remarqués par M. le professeur Gille à l'exposition internationale de Vienne, et dont le gouvernement néerlandais a bien voulu gratifier l'école vétérinaire, à notre demande faite par l'intermédiaire du Département des Affaires Étrangères.

Ces pièces provenant de l'île de Java, sont :

- 1° Cinchona Calisaya. Wedd. ;
- — var. vera ;
- — — Josephina ;
- — — Microcarpa ;
- 2° — pahudiana. How ;
- 3° — kasskarliana. Miq. ;
- 4° — lancifolia, var. discolor. Karsten ;
- 5° — succirubra. Pav. ;
- 6° — caloptera. Miq. ;
- 7° — officinalis. Linn. ;
- 8° — micrantha. Ruiz et Pav.

E. BIBLIOTHÈQUE.

Au mois d'octobre 1873, la bibliothèque de l'école se composait de 1,752 ouvrages, brochures et recueils périodiques compris.

Le nombre des ouvrages, achetés ou reçus gratuitement pendant les trois années suivantes, est de 405, ce qui en élève le nombre total à 2,157.

F. CONSULTATIONS OFFICIELLES ET AUTRES.

Pendant les trois précédentes années, le directeur, seul ou conjointement avec les professeurs de l'école, a eu à répondre à quarante-trois demandes d'avis émanées la plupart du Département de l'Intérieur et ayant pour objet :

Quatre, des questions ressortissant à la loi sur les vices rédhibitoires ou à l'arrêté royal du 18 février 1862 pris en exécution de cette loi ;

Deux, à la nomenclature des maladies auxquelles s'appliquent les articles 319 à 324 du code pénal ;

Une, aux officines des médecins vétérinaires ;

Deux, aux abus auxquels ont donné lieu les conférences de maréchalerie

instituées par le Gouvernement, et au moyen d'y porter remède tout en donnant plus d'extension à cet utile enseignement populaire ;

Une, aux questions de police sanitaire soulevées dans le projet du code rural ;

Une, à la surveillance des animaux de boucherie transitant à Anvers ;

Une, aux expériences propres à déterminer la valeur comparative des diverses races de bêtes bovines soumises à l'engraissement ;

Une, à l'enfouissement des cadavres ;

Trois, à la morve ;

Une, aux effets d'un remède secret contre les coliques ;

Une, à l'autopsie d'un faisan mort subitement, et que l'on supposait avoir été empoisonné ;

Cinq, à la pleuropneumonie contagieuse ;

Une, à l'inoculation préventive de cette dernière affection ;

Une, à l'exanthème coïtal chez le cheval ;

Deux, à une affection paralytique parmi les chevaux d'une même écurie ;

Une, à une maladie non exactement déterminée chez des bêtes bovines ;

Deux, au typhus charbonneux ;

Deux, à la rage chez le chien et dans un troupeau de vaches laitières ;

Deux, au prétendu remède efficace préconisé et appliqué, en violation de la loi, par des empiriques dans le traitement des bêtes atteintes de pleuropneumonie contagieuse ;

Une, à la détermination de la nature d'une maladie ayant de la ressemblance avec la peste bovine ;

Une, à la vaccination préconisée à titre de moyen préventif de la peste bovine,

Une, à la gale et à la dartre dite croûteuse du mouton ;

Une, à diverses questions de médecine vétérinaire ;

Une, à l'appréciation d'ouvrages présentés par le Gouvernement ;

Une, au typhus des oiseaux.

G. CONFÉRENCES A L'USAGE DES MARÉCHAUX FERRANTS.

Aux termes d'un arrêté ministériel, en date du 16 avril 1863, les maréchaux ferrants, qui avaient fréquenté régulièrement les conférences instituées par le Gouvernement, étaient admis à subir un examen oral et un examen pratique devant un jury dont ils recevaient, s'il y avait lieu, un certificat de capacité délivré au nom de M. le Ministre de l'Intérieur.

Ce certificat, obtenu en suite d'examens subis avec une certaine solennité devant un jury, a été présenté par un bon nombre de maréchaux ferrants comme un diplôme leur conférant le droit d'exercer la médecine vétérinaire.

Il a été remédié à ce grave abus par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1875, rapportant celui du 16 avril 1863 et établissant que « les personnes qui donnent les conférences publiques sur la maréchalerie, en vertu de l'autorisation du Gouvernement, peuvent soumettre leurs auditeurs à un examen théorique et pratique, et leur délivrer, le cas échéant, un certificat constatant qu'ils ont suivi ces conférences avec fruit. »

Les trois dernières années, des conférences publiques et gratuites de maré-

chalerie ont été instituées, comme les années précédentes, à l'école de médecine vétérinaire, pour les maréchaux ferrants, et ont été données : en langue française, par M. le professeur Degive, et en langue flamande, par M. le médecin vétérinaire Vanhertsen, inspecteur en chef de l'abattoir de Bruxelles.

Ces conférences, dont le programme a subi quelques modifications, ont eu lieu le dimanche, à 11 heures, pendant les mois de mars, avril et mai, sous l'ancien régime, en 1874 et 1875 et, sous le nouveau régime précité, en 1876.

Le tableau ci-après donne le nombre des maréchaux ferrants qui les ont suivies pendant ces trois années, et de ceux auxquels le certificat de capacité a été délivré.

ANNÉES.	NOMBRE D'AUDITEURS.		
	COURS FRANÇAIS.	COURS FLAMAND.	NOMBRE de ceux qui ont obtenu le certificat.
1874	55	87	50
1875	64	105	60
1876	60	95	72

Ils se répartissent de la manière suivante dans les différentes provinces :

Anvers	18
Brabant	54
Flandre occidentale.	23
Flandre orientale	32
Hainaut	22
Liège	14
Limbourg	9
Namur	4
Armée	9
	182

Les mêmes conférences de maréchalerie ont encore été instituées par le Gouvernement à Namur et à Péruwelz, et ont été données : dans cette dernière ville, par M. Contamine, médecin vétérinaire du Gouvernement, et à Namur : en 1874 et en 1875, par M. Furnémont, et en 1876, par M. Decoster, médecins vétérinaires du Gouvernement en cette ville.

Ces conférences étant terminées, les maréchaux ferrants qui les ont fréquentées ont pu être admis, en 1874 et 1875, à subir l'examen réglé par l'arrêté ministériel du 16 avril 1863, devant le jury nommé en vertu de cet arrêté.

Les récipiendaires ont été au nombre de 30, en 1874, et de 35, en 1875 : soit, en total, 65 récipiendaires, dont 35, qui avaient suivi les conférences de Péruwelz, et 14, celles de Namur.

En 1876, les résultats des conférences données dans ces deux dernières villes n'ont pas été renseignés au directeur de l'école.

Cureghem, le 15 novembre 1876.

Le Directeur de l'école de médecine vétérinaire,

A. THIERNESSE.

ANNEXE N° 2.

Arrêté ministériel du 21 mai 1874 supprimant les chefs de section.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu le rapport de la commission de surveillance de l'école de médecine vétérinaire de l'État, en date du 21 avril 1874, et l'avis du directeur de ladite école du 8 mai suivant;

Revu les articles 58 à 62 du règlement organique de l'école, en date du 22 mars 1870, ainsi que les articles 22 et 23 du règlement de discipline du 23 mars 1870;

Arrête :

ART. 1^{er}. Sont rapportés les articles 58, 59, 60, 61 et 62 du règlement organique de l'école de médecine vétérinaire du 22 mars 1870, ainsi que le dernier paragraphe de l'article 22 et l'article 23 du règlement de discipline du 23 mars 1870.

Toutefois, les chefs de section, qui sont actuellement en fonctions, jouiront, pendant la présente année scolaire, de la remise qui leur a été accordée à titre de rémunération.

ART. 2. Le directeur de l'école est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 mai 1874.

DELCOUR.

ANNEXE N° 3.

*Arrêté ministériel du 25 juillet 1875 établissant le minimum et le maximum
du traitement des membres du personnel inférieur.*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu la loi du 18 juillet 1860 ;

Vu l'arrêté royal du 28 septembre 1860, relatif à l'organisation de l'école de médecine vétérinaire de l'État ;

Revu l'arrêté ministériel du 21 avril 1864 ;

Arrête :

ARTICLE UNIQUE. Les traitements de la partie du personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État dont la nomination appartient au Ministre de l'Intérieur, sont réglés d'après les bases suivantes :

	Minimum.	Maximum.
Commis aux écritures. fr.	2,000	2,400
Maître d'études-bibliothécaire	2,000	2,400
Surveillant	1,600	2,000
Aide-préparateur de chimie	1,500	1,500
Maréchal	1,200	1,500
Palefrenier-chef	1,500	1,500
Garçon de laboratoire et jardinier	1,200	1,400
Concierge, homme de service et palefrenier	1,100	1,500

Bruxelles, le 25 juillet 1875.

DELCOUR.

ANNEXE N° 4.

*Arrêté royal du 14 août 1875 majorant le prix de la pension
et de la rétribution des élèves.*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la loi du 18 juillet 1860 sur l'enseignement agricole ;
Revu les arrêtés royaux du 28 septembre 1860 et du 21 mars 1870, relatifs à
l'organisation de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat ;
Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. La rétribution annuelle est fixée, pour les élèves internes de l'école
de médecine vétérinaire de l'Etat, à la somme de sept cents francs (fr. 700), et pour
les élèves externes, à la somme de trois cents francs (fr. 300) par année scolaire.

Cette disposition sera appliquée à dater de l'ouverture de l'année scolaire
1875-1876.

ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 14 août 1875.

LÉOPOLD

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.

ANNEXE N° 5.

*Arrêté ministériel du 18 mars 1876, modifiant celui du 4 décembre 1871,
relatif à la répartition du minerval.*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu l'arrêté royal du 24 novembre 1871, relatif à la création d'un fonds de
tiers et d'un minerval à l'école de médecine vétérinaire de l'Etat ;

Vu le dernier paragraphe de l'article 5 du règlement de comptabilité de cet établissement ;

Revu l'arrêté ministériel du 4 décembre 1874 ;

Vu les rapports du directeur de l'école de médecine vétérinaire :

Arrête :

ART. 1^{er}. L'article 2 de l'arrêté ministériel du 4 décembre 1874 est remplacé par les dispositions suivantes :

Le répétiteur qui remplace un professeur empêché, pour cause d'absence, de donner son cours pendant plus d'un mois, a droit à recevoir la part du minerval qui revient à ce professeur, pour tout le temps de l'intérim et ce, à dater du 1^{er} du mois qui suit celui pendant lequel l'absence du professeur a commencé, jusqu'au 1^{er} du mois pendant lequel celui-ci a repris ses fonctions.

Si l'absence du professeur est le résultat d'une maladie constatée, le professeur reçoit le minerval intégralement.

S'il s'agit de l'intérim d'un cours sans titulaire, le répétiteur reçoit le minerval de professeur pour tout le temps de la durée de cet intérim.

Le minerval du répétiteur ne lui est pas payé pour le temps pendant lequel il reçoit celui de professeur.

ART. 2. Le projet de répartition du minerval entre le directeur, les professeurs et les répétiteurs est soumis chaque année à l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

ART. 3. M. le directeur de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 mars 1876.

DELCOUR.



ANNEXE N° 6.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

État indicatif des traitements du personnel.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENTS Fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS alloués	Observations
		MINIMUM.	MAXIMUM		
Thiernesse	Directeur-professeur	5,500	6,600	6,600	
Melsens	Professeur ordinaire	4,500	6,000	6,000	
Gérard.	— —	4,500	6,000	6,000	
Gille.	— —	4,500	6,000	5,250	
Derache	— —	4,500	6,000	5,250	
Wehenkel	— extraordinaire	4,500	6,000	5,250	
Degive.	— —	4,500	6,000	4,800	
Laho.	— —	5,500	4,800	4,000	
Lorgc	Répétiteur	2,000	3,000	3,000	
Dessart	—	2,000	3,000	3,000	
Courtoy	—	2,000	3,000	2,500	
Reul.	—	2,000	3,000	2,500	
Walckiers	Régisseur	2,500	3,500	3,800	
Renard.	Aumônier	"	"	2,200	
Jacobs.	Médecin	"	"	1,000	
Vandenput	Commis aux écritures	2,000	2,400	2,400	
Mansion	Maître d'études	2,000	2,400	2,200	
Verlaine	Surveillant	1,600	2,000	1,600	
Un aide-préparateur aux cours de physique et de chimie.		1,500	1,500	1,500	
Un maréchal ferrant.		1,200	1,500	1,500	
Un palefrenier chef		1,300	1,500	1,500	
Un garçon de laboratoire		1,200	1,400	1,400	
Un — —		"	"	1,500	
Un jardinier		1,200	1,400	1,500	
Deux palefreniers.		1,100	1,500	2,400	
Un concierge et trois hommes de service		1,100	1,500	5,200	
TOTAL.				82,850	

ANNEXE N° 7.

*Relevé des dépenses de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat
pendant les années 1873 à 1875.*

CHAPITRES.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	1873	1874	1875	Observations.
		PERSONNEL.				
1	1	Personnel administratif et commission de surveillance	18,846 89	19,170 »	19,048 18	
	2	Personnel enseignant	40,790 »	42,750 »	44,224 80	
	3	Gens de service	15,429 41	15,058 »	16,632 02	
			75,075 »	77,978 »	80,823 »	
		MATÉRIEL.				
2	1	Cours de physique et de chimie	1,454 61	1,544 19	1,965 94	
	2	— botanique	117 47	219 10	194 28	
	3	— zoologies	»	»	»	
	4	— physiologie	221 10	70 98	127 »	
	5	— clinique externe	15 50	17 50	5 »	
	6	— anatomie	4,814 32	3,828 89	4,017 04	
	7	— pharmacie	211 65	59 »	50 44	
	8	— chirurgie	2,241 90	1,965 66	1,755 25	
	9	— maréchalerie	542 44	472 98	1,274 11	
	10	— clinique interne	12,669 88	15,650 »	14,888 95	
3	1	Bibliothèque	1,022 28	859 18	870 43	
	2	Collections	360 22	575 79	1,208 40	
	3	Mobilier et matériel	1,678 55	1,496 49	1,930 52	
	4	Bâtiments	1,266 82	1,082 41	1,595 69	
	5	Chauffage et éclairage	5,760 70	5,629 99	5,007 15	
4	1	Lingerie	802 26	654 18	1,052 88	
	2	Bourses	1,900 »	1,800 »	2,200 »	
5	1	Contributions	9 50	266 73	8 40	
	2	Frais de bureau	820 16	855 15	968 14	
	3	Magasin	203 74	541 44	756 90	
	4	Dépenses imprévues	392 52	1,240 87	1,415 03	
6	Unique.	Jurys d'examen	4,875 60	5,016 »	4,979 10	
			59,698 77	59,622 08	45,681 58	

ANNEXE N° 8.

FONDS DE TIERS.

Etat des recettes et des dépenses effectuées pendant les années 1873 à 1875:

LIBELLÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES.	MONTANT.		
	1873	1874	1875
RECETTES.			
Pensions des élèves internes.	32,575 »	54,543 29	42,700 »
Rétribution des élèves externes.	3,400 »	3,600 »	2,700 »
— des auditeurs libres	200 »	450 »	250 »
	37,975 »	58,563 29	35,650 »
DÉPENSES.			
Frais d'entretien des élèves	29,127 39	50,792 41	35,085 80
— de l'enseignement pratique. (Frais de route du professeur	42 »	39 »	42 »
Frais de maladie des élèves	28 65	7 »	»
Frais d'administration.	297 25	265 50	231 74
Minerval des professeurs et répétiteurs.	8,479 75	7,461 58	10,290 46
	37,975 »	58,563 29	45,650 »

ANNEXE N° 9.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

Rapport triennal sur l'institut agricole de l'État pour les années 1873, 1874 et 1875, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur par M. Ph. Lejeune, directeur.

PREMIÈRE PARTIE. — INSTITUT.

I. ORGANISATION.

Plusieurs modifications ont été apportées dans l'organisation et les règlements de l'institut agricole pendant la dernière période triennale.

La santé du directeur l'ayant forcé de cesser son cours d'économie rurale, un professeur nouveau a été nommé pour le remplacer dans cette partie importante de l'enseignement, à dater du mois de décembre 1874.

Un cours de microscopie a été ajouté au programme des études en 1875.

Le cours de culture a été dédoublé : la sylviculture, les cultures arbustives et l'arboriculture fruitière en ont été séparées, pour former un groupe spécial confié à un professeur nouveau.

Depuis plusieurs années, ces modifications étaient réclamées.

Dans le dernier rapport triennal, je demandais la création du cours de microscopie, devenu indispensable pour compléter les cours de physiologie et d'analyse et permettre des investigations et des recherches qui ne peuvent se faire complètement à l'aide de la chimie.

Le microscope est devenu un instrument indispensable, non-seulement pour les personnes qui s'occupent de l'étude des sciences naturelles, notamment de la botanique, de l'anatomie, de la physiologie animale et végétale, et même de la minéralogie et de la géologie, mais encore il rend des services journaliers aux industries, à l'agriculture et à la sériciculture ; il est devenu l'auxiliaire de l'analyse chimique dans la recherche des falsifications de divers produits industriels et des engrais ; enfin il est utilisé dans l'hygiène publique et dans la chimie légale.

Ce cours comprend dix-sept leçons. Trois leçons sont consacrées à l'étude du microscope et aux préparations microscopiques et quatorze leçons à la pratique. Dans les leçons pratiques, on étudie les organes élémentaires et les produits des végétaux, l'amidon, les farines, le son, les semences, etc. On étudie les falsifications des tourteaux de lin, de colza et leurs altérations, les caractères distinctifs des différentes fibres textiles, lin, coton, chanvre, laine, soie ; les caractères organiques du guano, le tissu cellulaire, le tissu des os et des cartilages, le sang,

les résidus de la digestion, les champignons nuisibles à l'agriculture, l'ergot, la carie, le charbon, le *peronospora infestans* de la pomme de terre, l'oïdium de la vigne, la rouille de la betterave, la maladie des vers à soie, les trichines, etc. C'est un cours peu étendu, mais très-utile.

Un laboratoire spécial de microscopie a été créé et les élèves de la troisième section, sous la direction du professeur, et munis des instruments indispensables, font des préparations et des observations microscopiques pendant une heure et demie chaque semaine durant le semestre d'été.

II. ENSEIGNEMENT.

La répartition de l'enseignement entre les trois années d'études a subi quelques modifications par suite de la création de cours nouveaux et des propositions faites par le conseil de perfectionnement.

Un arrêté du 11 octobre 1873 a réduit les leçons de botanique à deux par semaine au lieu de trois. Il a porté à 35 le nombre des leçons de zoologie et à 70 celles de minéralogie et de géologie réunies.

Le même arrêté a fixé le nombre des leçons de physique à deux par semaine jusqu'à la fin de décembre et à une leçon de physique seulement par semaine, plus une leçon de chimie générale à la première année d'études depuis le mois de janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le professeur a en outre été autorisé à reporter sur la seconde année d'études une partie du cours de météorologie.

Le dédoublement du cours de culture a permis de supprimer une leçon de culture dans la seconde section, pour n'en laisser que cinq par semaine au lieu de six au professeur : par contre, cinq leçons de sylviculture et d'arboriculture ont été réparties sur les trois années d'études.

Le cours de microscopie nouveau est donné pendant le semestre d'été à la troisième année.

Le cours d'économie rurale comprend une leçon de plus en troisième année.

Le tableau suivant présente la distribution du travail théorique et pratique pour la période du semestre d'hiver de l'année scolaire 1876-1877, du 15 octobre au 15 mars.

SECTIONS.	NATURES DES OCCUPATIONS.	NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE AUX DIVERSES BRANCHES.										
		Culture. Agriculture.	Sylviculture et arboriculture.	Histoire natu- relle	Génie rural. Dessin.	Zootéchnie.	Physique.	Chimie.	Technologie.	Comptabilité et droit rural.	Economie ra- nale.	Totaux.
1 ^{re} année d'études . . .	Leçons	5	1½	5	4½	1½	2½	½	»	»	»	10½
	Répétitions . . .	5	»	1½	5	1½	2½	½	»	»	»	12
	Études	4½	1½	5	4½	5	5	3½	»	»	»	23
	Applications . . .	2½	»	»	10½	»	»	2½	»	»	»	15½
2 ^{me} année d'études . . .	Leçons	1½	5	4½	5	5	»	5	»	1½	»	19½
	Répétitions . . .	5	»	1½	5	1½	»	5	»	»	»	12
	Études	4½	5	5	4½	5	»	4½	»	»	»	22½
	Applications . . .	5	»	»	5½	2½	»	2½	»	»	»	15½
3 ^{me} et dernière année d'études.	Leçons	5	5	»	1½	5	»	»	1½	1½	4½	18
	Répétitions . . .	»	»	»	1½	1½	»	»	1½	»	1½	6
	Études	4½	5	»	5	4½	»	»	5	5	5	24
	Applications . . .	»	»	»	2½	2½	»	»	2½	»	1½	9

Les améliorations apportées à l'enseignement et les modifications que les professeurs ont dû faire subir à leurs cours pour les tenir au niveau des connaissances actuelles, exigeront la réimpression des programmes détaillés, dont la première édition imprimée date de 1868.

Les élèves continuent à tenir des conférences sur des sujets scientifiques. En 1873-1874, une seule conférence a été donnée; en 1874-1875, huit; et six en 1875-1876.

Voici les noms des conférenciers et les sujets traités :

Année 1873-1874.

5 mars 1874. M. Lonay. — Animaux nuisibles aux cultures.

Année 1874-1875.

5 novembre 1874. MM. Dumas. — L'ouvrier.

12 — — Lonay. — Utilisation de l'engrais humain.

19 — — Nicolas. — Généralités sur les engrais.

11 décembre — Ramponi. — Sources premières de l'agriculture européenne.

17 — — Ramponi. — Origine de l'agriculture.

25 février 1875. Pinheiro. — Culture du café au Brésil.

4 mars — Vogel. — Du Chaulage.

13 mai — Ramponi. — Agriculture européenne.

Année 1875-1876.

11 novembre 1875. MM. Vauchez. — La chaleur et l'humidité. — Leur répartition.

18 novembre 1875. MM. Garcia. — Le safran.

- 17 février 1876. MM. Delcour. — Les machines à vapeur.
 24 — — Delcour. — Les machines à vapeur (suite).
 3 mars — Delcour. — Les machines à vapeur (suite et fin).
 23 — — d'Hane-Steenhuysse. — Le labourage à vapeur.

III. PERSONNEL.

Le *personnel administratif* n'a subi aucun changement ; comme par le passé, il est composé d'un directeur, d'un sous-directeur, d'un comptable, d'un économiste et de deux surveillants. Ces derniers remplissent en même temps les fonctions de bibliothécaire et de commis aux écritures.

Ces emplois sont occupés par les mêmes titulaires.

Par arrêté royal du 3 août 1875, le traitement annuel de l'économiste a été fixé au minimum à 2,000 francs et au maximum à 2,600 francs. Le même arrêté a fixé le traitement de M. Sauvage, économiste à l'institut agricole de l'État, à 2,600 francs à dater du 1^{er} janvier 1875.

Un arrêté ministériel du 25 juillet 1875 a modifié ainsi qu'il suit les traitements de la partie du personnel de l'institut agricole dont la nomination appartient au Ministre de l'Intérieur :

	Minimum.	Maximum.
Surveillants fr.	1,600	2,000
Aide-préparateur	1,400	1,800
Jardinier-démonstrateur.	1,200	1,600
Hommes de service et concierge	1,100	1,500

Ensuite de ces dispositions, les traitements de MM. L. Minette et J. Schlag, surveillants, ont été portés à 2,000 francs, à dater du 1^{er} janvier 1875, par arrêté ministériel du 30 juillet 1875.

Personnel enseignant. — Ainsi qu'il a été dit en commençant ce rapport, deux cours ont été ajoutés au programme des études de l'institut, qui ont nécessité la nomination de deux professeurs nouveaux.

Par arrêté royal du 30 décembre 1875, M. A. Petermann, directeur de la station expérimentale de Gembloux, a été chargé de donner le cours de microscopie. Il reçoit de ce chef une indemnité annuelle de 1,200 francs.

Par arrêté royal du 30 août 1876, et comme modification à l'article 6 de l'arrêté royal du 30 août 1860, le nombre des professeurs attachés à l'institut agricole de l'État a été porté à sept, et M. Parisel, Émile, répétiteur à l'institut agricole, a été nommé professeur de sylviculture, avec un traitement annuel de 3,500 francs.

Par arrêté royal du 31 décembre 1875, M. Piret, Justin, a été nommé professeur d'économie rurale, avec un traitement de 3,500 francs. Ces fonctions avaient été remplies jusqu'en 1874 par le directeur de l'institut.

Un arrêté de la même date, 31 décembre 1875, a porté le traitement de M. Chevron, professeur de sciences physiques et chimiques, à 4,500 francs et celui de M. Pyro, professeur de génie rural, à 4,000 francs.

Par arrêté royal du 27 février 1876, le traitement de M. F. Droixhe, répétiteur, a été porté à la somme de 2,500 francs.

Le départ de M. E. Parisel et sa nomination à la chaire de sylviculture créée à l'institut, ont laissé vacant l'emploi de répétiteur de génie rural.

Par arrêté ministériel du 21 avril 1876, M. A. Flamache, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, a été chargé provisoirement de remplir ces fonctions. Le Département des Travaux Publics ayant appelé M. Flamache à occuper des fonctions de sous-ingénieur à l'administration des chemins de fer de l'État, il a abandonné son poste à l'institut, au mois de juillet suivant. Par lettre du 9 septembre 1876, M. le Ministre de l'Intérieur a autorisé le directeur de l'institut à confier provisoirement les fonctions de répétiteur de génie rural à M. Deleour, ingénieur agricole, qui reçoit de ce chef une indemnité de 2,000 francs.

En exécution de l'arrêté du 25 juillet 1875 qui augmente le maximum des traitements de la partie du personnel de l'institut agricole de l'État dont la nomination appartient au Ministre de l'Intérieur, les traitements des sieurs J. Motteu, aide-préparateur de chimie, et J.-B. Bauwin, jardinier-démonstrateur, ont été portés respectivement à 1,800 francs et à 1,600 francs par arrêté du 30 juillet 1875.

Le personnel de l'institut agricole de l'État continue à mériter les éloges de l'administration pour le zèle dont il fait preuve et pour la bonne réputation qu'il conserve à l'établissement.

Les membres du corps enseignant de l'institut ne cessent de se livrer à des études dans l'intérêt de la science dont chacun d'eux s'occupe plus spécialement. Ils ont publié successivement un assez grand nombre d'ouvrages qui ont reçus un bon accueil dans le public : on en trouvera la liste ci-après (voir annexe n° 9^{bis}).

Gens de service. — Il n'y a pas eu de mutation dans ce personnel.

En exécution de l'arrêté du 25 juillet 1875 cité plus haut, les traitements des sieurs J.-B. Buydens et F. Collin, hommes de service, ont été portés de 1,100 à 1,500 francs ; celui du sieur J.-B. Motte a été porté de 1,000 à 1,200 francs, et le traitement du sieur F. Cailleux, concierge, a été porté de 1,150 à 1,500 francs, par arrêté du 30 juillet 1875.

Ce personnel effectue le service de l'institut à la satisfaction de la direction.

IV. ÉLÈVES.

Population de l'institut. — L'institut agricole a été fréquenté par 71 élèves en 1875-1874, par 85 en 1874-1875 et par 58 en 1875-1876.

Nous donnons dans le tableau suivant la répartition par section, avec l'indication de la qualité d'élève interne, externe ou libre, d'indigène ou d'étranger.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTION.			NOMBRE D'ÉLÈVES.			NOMBRE D'ÉLÈVES.	
		4 ^{re} SECTION.	2 ^e SECTION.	3 ^e SECTION.	internes.	externes.	libres.	belges.	étrangers.
1875-1874	71	34	18	19	58	21	12	43	26
1874-1875	85	42	22	21	59	26	20	51	34
1875-1876	58	25	21	14	55	15	10	58	20

La différence en moins pour l'année 1875-1876 est due aux étrangers et aux élèves libres dont le nombre a été moindre pour cette période que pour les deux précédentes. D'autre part, il est entré moins d'élèves nouveaux en 1875 que pendant les autres années, comme on peut s'en assurer par l'inspection du tableau suivant donnant la liste des élèves par promotion.

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	PROFESSION DES PARENTS.	DOMICILE DES PARENTS.
Année 1874. — 15^{me} promotion.			
560	Hartig, Joseph.	Propriétaire, industriel.	Reichenberg (Bohême, Autr.).
561	De la Rocheblin, Oscar . . .	Propriétaire.	Ville-My (Luxembourg).
562	Warsage, Florentin.	Répétiteur à l'institut agric. de l'État.	Gembloux (Namur).
563	Vermaelen, Lorenz.	Propriétaire.	Lierre (Anvers).
564	Annoot, Ernest.	Professeur, propriétaire	Schaerbeek (Brabant).
563	François, Georges-Henri. . .	Chef de station au chemin de fer de l'État.	Tirlemont (Brabant).
566	De Cac, Henri-Joseph.	Cultivateur.	Wulpen (Flandre occident.).
567	Hanoteau, Emile	Brasseur, cultivateur.	Sombrefe (Namur).
568	Raeymaeckers, Victor.	Propriétaire.	Halle-Boyenhoven (Brabant).
569	Van den Berck, Marie-Louis.	Rentier.	Saint-Trond (Limbourg).
370	Van Grootloon, Avite.	Propriétaire, médecin vétérinaire . .	Petit-Jamine (Limbourg).
571	De Czarniecki, Stephany. . .	—	Dobryzyce (Pologne).
372	Gathy, Théodore-Joseph. . .	—	Ouffet (Liège).
573	Bergara, Ramon	—	Cienfuegos-Trinidad (Cuba).
574	Jansen, Jules-François	—	Tessengerloo (Limbourg).
573	Garriga, Joseph	Propriétaire, négociant.	Madrid (Espagne).
576	Maes, Louis-Antoine-Marie. . .	Négociant	Hasselt (Limbourg).
577	Pallotti, Hercule	Notaire.	Bologne (Italie).
578	Garcia, Juan.	Médecin	Santiago (Chili).
579	Stassart, Théodore-Jos.-Ghisl.	Cultivateur.	Heppigoies (Hainaut).
580	Ruiz de Velasco, Philippe . . .	Planteur, fabricant de sucre.	Mexico (Mexique).
581	Mouratoglous, Th.-Aristide. . .	Négociant.	Sylli-Ieonium (Turquie, Asie Mineure).
582	Komers (chevalier), J.-Franç.	Directeur de l'institut agricole. . . .	Tetschen-Liebwerd (Bohême, Autriche).
585	De Ponthière, Albert (ingénieur civil).	Propriétaire, rentier.	Liège (Liège).
584	Leclercq, Ernest	Fermier	Fexhe-Slins (Liège).
585	Mayolez, Benoît	Propriétaire.	Thirimont (Hainaut).
586	Biesiekierski, Constantin. . . .	—	Plowze (Pologne).
587	Draskovic, (C ^{te} Joseph)	—	Gunssing (Autriche-Hongrie).
588	Casiero, Jean-Ange	—	Barletta (Italie).
589	D'Hane-Steenhuysse, Michel . .	—	Ostende (Flandre occidentale).
590	Haynes, Richard	—	Clifton (Bristol, Angleterre).

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	PROFESSION DES PARENTS.	DOMICILE DES PARENTS.
591	De Skrzynski, Adam	Propriétaire.	Kobylanka (Pologne, Autr.).
592	Grandjean, Jean	Boulangier.	Coblence (Prusse, Allemagne).
593	Turowski, Joseph.	Propriétaire.	Varsovie (Pologne, Russie).

Année 1875. — 16^{me} promotion.

594	Roman, Joseph-Antoine	Propriétaire, planteur	Zinotepe (Amérique centrale).
595	Cartiano, Théodore.	Propriétaire.	Fârgu-Jului (Roumanie).
596	Hubin, Georges.	—	Gembloux (Namur).
597	De Menten de Horne (chevalier Armand).	—	Château de Horne lez-Saint-Trond (Limbourg).
598	De Skwzinski, Gabriel.	—	Gostkow (Pologne, Russie).
599	Reisky (baron Casimir)	—	Dubnitz (Autriche).
400	Bestgen, Nicolas	—	Schiffange (grand-duché de Luxembourg).
401	Crahay, Nestor-Iris	Régisseur de propriétés	Louveigné (Liège).
402	Caïmo (écuyer Hyppolite-J.-G).	Commissaire de police	Hasselt (Limbourg).
403	Hanssens, Emile-Pierre.	Peintre.	Bruxelles (Brabant).
404	Marousé, Eugène-F.-G.	Chef de station au chemin de fer de l'Etat.	Hasselt (Limbourg).
405	Kirkpatrick, William-Escott	Rentier.	Bruxelles (Brabant).
406	Morimont, Jules-François	Fermier	Loverval (Hainaut).
407	Theys, Joseph-Charles	Brasseur.	Horrues (Hainaut).
408	Clarembaux, Adolphe-Jos.-G.	Cultivateur, propriétaire	Boussu (Hainaut).
409	Gillekens, Guillaume	Directeur de l'école d'horticulture	Vilvorde (Brabant).
410	Bergara, Edouard-Albert	Propriétaire.	Trinidad (Cuba).
411	De Armas, Antonio.	—	La Havane (Cuba).
412	Wauthier, Louis	Fabricant de sucre.	Cras-Avernas (Liège).
413	Goyens de Heusch, Fernand	Propriétaire.	Bruxelles (Brabant).
414	Du Boullay, Olivier.	Distillateur, propriétaire	Rouen (France).

Année 1876. — 17^{me} promotion.

415	Zakrzynski, Ludislas	Propriétaire.	Zagajow (Pologne, Russie).
416	De Rego, Louis	Comtesse de Geroz do Lima, propriét.	Lisbonne (Portugal).
417	Derteano, Arturo.	Propriétaire.	Lima (Pérou).
418	OEconomos, Serge	Rentier.	Athènes (Grèce).
419	De Marnette, Emile.	Fermier	Ordange (Limbourg).
420	Van Elst, Philippe	Chef-garde du domaine de Rethy.	Rethy (Anvers).
421	Bonar, Ernest-Émile-Wilhem.	Propriétaire.	Tours (France).
422	Lahaye, Jules-Marie-Joseph	Avocat.	St-Josse-ten-Noode (Bruxelles).
423	Gaillez, Paul.	Propriétaire.	Diest (Brabant).
424	Nys, Henri.	Régisseur de propriétés.	Saint-Trond (Limbourg).

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	PROFESSION DES PARENTS.	DOMICILE DES PARENTS.
425	Scoumanne, Arsène-Aug.-Flat.	Propriétaire	Écaussines-Lalaing (Hainaut).
426	Dubois, Guill.-Victor-Just. .	Ingénieur	Flémalle-Grande (Liège).
427	Francier, Firmin	Tanneur	Bouillon (Luxembourg).
428	Nuñez, Manuel	Propriétaire	Vigo (Galice, Espagne).
429	Fialho, Francisco	Attaché militaire à la légation du Brésil à Bruxelles.	Rio-Janeiro (Brésil).
430	Fouge, Prosper	Garde forestier	Epioux-Florenville (Luxemb.)
431	Leurquin, Joseph	Plafonneur	Perwez (Brabant).
432	Leone, Gennaro	Fonctionnaire	Barletta (Italie).
433	Masson, Eugène	Propriétaire, cultivateur	Oignée-Sprimont (Liège).
434	De Castañeda, Julio-César. .	—	Jauja-Lima (Pérou).
435	Preud'homme, Walter	Négociant	Huy (Liège).
436	De Castañeda, José	Propriétaire	Jauga-Lima (Pérou).
437	Tydgadt, Maurice	—	Gand (Flandre orientale).
438	Sabadely Ferrando, Alphonse.	—	Barcelone (Espagne).
439	Woroniecki (prince Paul) . .	—	Varsovie (Pologne, Russie).
440	Haumont, Julien	Cultivateur	Genoels-Elderen (Limbourg).
441	Beek-Friis (baron Corfitz) . .	Propriétaire	Bœrtinge (Suède).
442	Ravioli, Fortunato	Major du génie	Alexandrie (Italie).
443	Haldanù, Nicolas	Propriétaire	Baia de Arama (Roumanie).
444	Barthelemi, Nestor	Cultivateur	Houdrémont (Namur).
445	Lecart, Alphonse	Brigadier forestier	Drossart-Membach (Liège).
446	OEconomos, Alexandre	Rentier	Athènes (Grèce).
447	Darimont, Hubert	Cultivateur, propriétaire	Jalhay (Liège).
448	Giovanola, Jean	Propriétaire, sénateur	Cannabio (Italie).
449	Giovanola, Albert	—	Cannabio (Italie).
450	Schostak, Grégoire	Rentier	Simphéropol (Crimée, Russie).

Pour les trois dernières années, on compte 48 Belges sur 43 étrangers.

Depuis l'ouverture, le 8 janvier 1864, jusqu'à la fin de l'année 1876, l'institut a reçu 450 élèves sur lesquels il y a 211 Belges et 239 étrangers. Le nombre moyen d'admissions a été de 28.12 par année et, pour les trois dernières, de 91 élèves, ou 30.50 par année scolaire.

Les pays qui ont envoyé des jeunes gens étudier à l'institut agricole de l'État sont les suivants :

La Belgique, 211 ; la France, 27 ; l'Italie, 24 ; l'Espagne, 13 ; le Portugal, 4 ; la Suisse, 4 ; le grand-duché de Luxembourg, 4 ; la Hollande, 7 ; l'Angleterre, 1 ; le Danemark, 1 ; la Norwège, 1 ; la Suède, 1 ; la Russie, 39, y compris la Pologne russe ; la Galicie, 7 ; la Hongrie, 4 ; la Bohême, 3 ; la Styrie, 1 ; la Roumanie, 10 ; la Serbie, 1 ; la Turquie, 3 ; la Grèce, 4 ; l'empire d'Allemagne, 16, savoir :

le Hanovre, 1 ; la Prusse, 3 ; les provinces Rhénanes, 7 ; le duché de Posen, 1 ; la Silésie, 1 ; la Saxe, 1 ; la Hesse-Cassel, 1 ; le Wurtemberg, 1 ; l'Asie-Mineure, 1 ; le Chili, 3 ; le Pérou, 3 ; l'Uruguay, 1 ; la Colombie, 2 ; le Brésil, 16 ; l'Amérique centrale, 1 ; le Mexique, 1 ; l'île de Cuba, 50 ; l'île de Porto-Rico, 1 ; l'île de la Trinité, 8 ; l'île de Java, 2.

Depuis six ans, le nombre des élèves indigènes dépasse celui des élèves étrangers dans une bonne proportion. On doit se féliciter toutefois de voir presque tous les pays du monde civilisé envoyer des jeunes gens à l'institut agricole de l'État pour y acquérir l'instruction agricole alors que presque tous possèdent déjà des écoles d'agriculture. Plusieurs gouvernements étrangers ont envoyé et envoient encore des étudiants à Gembloux pour organiser avec eux l'enseignement agricole ; c'est une preuve évidente de l'estime que notre école s'est acquise et de la bonne réputation qu'elle possède au delà de nos frontières.

L'application des élèves internes est satisfaisante ; c'est ce qui résulte des notes d'études et des interrogations par les professeurs et les répétiteurs, ainsi que des examens généraux. L'application des élèves externes ne peut pas être aussi bien contrôlée ; ce n'est que par leur assiduité aux leçons qu'on peut la constater ainsi que par les interrogations qu'ils subissent aux répétitions ; sous ce rapport, la majorité des élèves de cette catégorie est bien cotée.

Chefs de section. — Les chefs de section choisis conformément aux articles 34 à 39 de l'arrêté du 4 septembre 1860 parmi les élèves internes à cause des preuves d'instruction constatées aux examens et de leur bonne conduite sont les suivants :

Pour l'année scolaire 1873-1874 :

- 1^{re} section. — Jamotte, Félix, d'Amay (Liège).
- 2^e section. — Nicolas, Louis, de Hollogne lez-Marche (Luxembourg).
- 3^e section. — de Molinari, Maurice, de Schaerbeek (Brabant).

Pour l'année scolaire 1874-1875 :

- 1^{re} section. — Annoot, Ernest, de Schaerbeek (Brabant).
- 2^e section. — de Bavay, Auguste, de Vilvorde (Brabant).
- 3^e section. — Nicolas, Louis, de Hollogne lez-Marche (Luxembourg).

Pour l'année scolaire 1875-1876 :

- 1^{re} section. — Crahay, Nestor, de Louveigné (Liège).
- 2^e section. — Van den Berck, Marie-Louis, de Saint-Trond (Limbourg).
- 3^e section. — Vauchez, Albert, de Bruxelles (Brabant).

Bourses d'études et de voyage. — Un arrêté royal en date du 11 mars 1874 a modifié l'article 23 de l'arrêté organique du 30 août 1860, qui fixait le total des bourses à la somme de 2,000 francs par an. en portant ce total à 3,000 francs.

Pour l'année 1873-1874, un arrêté ministériel en date du 2 mars 1874 a conféré des bourses pour une somme de 2,700 francs à dix élèves de l'institut.

Pour l'année 1874-1875, un arrêté ministériel du 11 janvier 1875 a alloué des bourses à treize élèves pour une somme de 3,000 francs.

Pour l'année 1875-1876, des arrêtés du 28 février et du 10 avril 1876 ont alloué 2,500 francs de bourses à dix élèves.

Les provinces de Namur, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg, de Limbourg et de Brabant ont en outre accordé un certain nombre de subsides à des élèves domiciliés dans ces provinces qui suivent les cours de l'institut agricole de l'État.

En 1875, un ingénieur agricole, le sieur Nicolas, Louis, a obtenu son diplôme en conservant 172.5 points sur 200 représentant un travail parfait. Par suite, il s'est trouvé dans les conditions voulues pour obtenir la bourse de voyage, qui lui a été décernée par arrêté royal du mois de septembre 1875. Il s'est rendu dans le midi de la France pour y étudier les cultures arbustives de cette région : mais une maladie qui ne pardonne pas et dont il était atteint depuis plusieurs années l'a contraint de rentrer, après quelques mois d'absence, dans sa famille où il est mort en mars 1876.

Discipline. — L'article 4 du règlement de discipline en date du 4 septembre 1860 prescrit la tenue d'un registre spécial où toutes les fautes commises par les élèves doivent être consignées. Nous donnons dans le tableau suivant un résumé de ce livre pour les trois dernières années, en ce qui concerne les punitions par un jour de consigne.

Discipline. — Consignes et punitions.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES CONSIGNÉS																						
	1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	7 fois.	8 fois.	9 fois.	10 fois.	11 fois.	12 fois.	13 fois.	14 fois.	15 fois.	17 fois.	18 fois.	19 fois.	20 fois.	27 fois.	41 fois.	42 fois.	
1873-1874	8	4	4	2	2	2	1	2	1	1	»	1	2	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1874-1875	4	5	»	3	»	1	2	4	2	1	»	1	2	»	»	1	1	1	1	1	»	»	»
1875-1876	3	3	3	1	1	2	»	1	1	»	1	»	»	4	1	1	»	»	»	»	1	1	1

Ces punitions se rapportent à des fautes légères, telles que paresse pour le lever, absences aux études et aux répétitions, maraudage dans les jardins, sorties non autorisées, abus de permission, jeux défendus, absences à la messe, etc., etc.

On constate en outre, en 1875-1874, que quatre élèves ont été consignés pour quinze jours, un pour rupture de consigne, deux pour sorties non autorisées en récidive et un pour avoir découché. Un seul a encouru la censure publique pour avoir quitté l'institut, étant consigné, et avoir découché.

En 1874-1875, six élèves ont été consignés pour plus d'un jour, savoir : deux pour libations trop copieuses, deux pour sorties non autorisées et deux pour avoir découché.

En 1875-1876, onze élèves ont été consignés pour plus d'un jour pour des motifs analogues à ceux indiqués ci-dessus. Trois élèves ont en outre encouru la censure publique, un pour avoir découché sans autorisation et les deux autres pour avoir quitté l'établissement étant consignés.

La conduite des élèves externes laisse peu à désirer. Deux élèves externes ont tenu une conduite peu régulière en 1875; les parents ont été informés et ces élèves ont été rappelés dans leur famille.

Régime matériel. — Aucune modification n'a été apportée au régime, le service fonctionne convenablement, les chefs de section contrôlent les entrées des substances alimentaires. et l'ordinaire, pour chaque septénaire, est affiché dans la cuisine.

Les denrées alimentaires employées dans le service du pensionnat, pour l'année 1873, ont coûté fr. 13,997-51 et le prix de revient de la nourriture par tête s'est élevé à fr. 1.654.

Pendant l'année 1874, les dépenses se sont élevées à fr. 14,465-50 et le prix de revient de la nourriture à fr. 1.655.

Pour 1875, les dépenses se sont élevées à fr. 12441-82 et le prix de la nourriture par tête à fr. 1.521.

Pour l'avant-dernier triennat, le prix moyen de la nourriture était de fr. 1-55 par tête et pour le triennat dont nous rendons compte, il est de fr. 1-61 ou 6 centimes en plus par élève.

On constate une élévation constante dans les frais de nourriture et cette circonstance a forcé l'administration supérieure à élever le prix de la pension pour les élèves étrangers.

Un arrêté royal du 18 mars 1875 a fixé la rétribution annuelle à payer par les élèves étrangers à l'institut agricole de l'État, à 1,000 francs pour les internes et à 400 francs pour les externes. Cette disposition a été appliquée à dater de l'ouverture de l'année scolaire 1875-1876.

Le même arrêté stipule que la somme à prélever sur le prix de la rétribution de chaque élève pour indemniser l'exploitation rurale annexée à l'institut des charges qui lui sont imposées dans l'intérêt de l'enseignement pratique est réduite à 100 francs à dater du 1^{er} janvier 1875.

Etat sanitaire. — Aucun cas de maladie grave ne s'est présenté dans le courant du dernier triennat, ni dans les années antérieures. On ne constate que des indispositions légères de peu de durée.

Les frais médicaux se sont élevés (médecin, pharmacien et divers) en 1873, à fr. 130-99; en 1874, à fr. 124-07 et en 1875, à fr. 234-05.

V. EXAMENS.

Examens d'admission. — On constate que 30 élèves ont suivi les cours de la première section en 1873-1874. En octobre 1873, il s'est présenté 15 récipiendaires pour subir les épreuves d'admission; 7 ont présenté des diplômes qui permettaient de les admettre aux cours sans examen et 8 ont été inscrits en qualité d'élèves libres.

En 1874-1875, 34 auditeurs nouveaux ont suivi les cours de la première section; sur ce nombre, 18 ont subi l'examen d'admission, 8 ont présenté des diplômes et 8 ont été inscrits en qualité d'élèves libres.

En 1875-1876, 24 auditeurs nouveaux, dont 12 ont subi l'examen d'admission, 4 ont présenté des diplômes et 8 ont été inscrits en qualité d'élèves libres.

Examens généraux. — En 1874, sur 34 élèves dans la première section et 18 dans la seconde, 27 se sont présentés pour subir les épreuves de passage; 5 ont été ajournés et 22 ont été admis aux cours supérieurs.

En 1875, on comptait dans la première section 42 élèves et 22 dans la seconde; 23 ont été admis aux cours supérieurs, 1 a été ajourné, les autres ne se sont pas présentés.

En 1876, les cours de la première section ont été suivis par 23 élèves et les cours de la seconde par 21; sur ce nombre, 19 ont subi les épreuves de passage, 11 ont été ajournés et 13 ne se sont pas présentés.

Il est à noter que parmi les élèves qui ne se présentent pas aux examens, il y a beaucoup d'auditeurs libres.

Arrêté du 12 juillet 1876. Par modification à l'article 64 de l'arrêté ministériel du 14 mai 1864, le maximum des points assignés à un travail parfait dans chacune des trois épreuves des examens généraux a été réduit à cinquante.

L'article 65 du même arrêté a été remplacé par la disposition suivante : « Les examinateurs tiennent des notes sur les résultats de l'examen; après leurs opérations, ils les remettent au directeur qui établit le classement des élèves conformément à ces notes combinées avec celles des interrogations, des répétitions et des compositions de l'année, dont la valeur maximum est fixée comme il suit :

» Pour les examens généraux à	50 points;
» Pour les compositions semestrielles à	30 —
» Pour les interrogations à	20 —

» L'absence non motivée d'un élève aux interrogations des répétiteurs donne lieu à l'application d'un 0 comme cote d'interrogation. »

Les modifications ci-dessus ont été appliquées aux examens généraux en 1876.

Examens de sortie. — Pour les années 1874, 1875 et 1876, les élèves qui avaient terminé leurs études ont été soumis aux épreuves théoriques et pratiques fixées par l'arrêté royal du 25 mai 1864 devant un jury spécial nommé par M. le Ministre de l'Intérieur. Ce jury a été présidé en 1874 par M. Gaudy, ancien professeur et membre de l'Académie de médecine; il était composé de MM. Gaudy; Lejeune, directeur de l'institut, professeur d'économie rurale; Fouquet, sous-directeur et professeur de culture; Leyder, professeur de zootechnie; Damseaux, professeur de comptabilité et de droit rural; Chevron, professeur de sciences physiques et chimiques, et Pyro, professeur de génie rural, remplissant les fonctions de secrétaire du jury.

En 1875, le jury a été composé comme il suit :

- MM. J. Leclerc, inspecteur général de l'agriculture, etc., président;
- G. Fouquet, sous-directeur de l'institut, professeur de culture;
- A. Damseaux, agent comptable et professeur de comptabilité;
- J. Leyder, professeur de zootechnie;
- L. Chevron, — de sciences physiques et chimiques;
- J. Pyro, — de génie rural;
- J. Piret, chargé du cours d'économie rurale, secrétaire du jury.

En 1876, le jury a été composé de :

- MM. Leclerc, inspecteur général de l'agriculture, président du jury
- Lejeune, directeur de l'institut;
- Fouquet, sous-directeur, professeur de culture;

MM. Damseaux, professeur de comptabilité ;

Chevron, — de chimie ;

Pyro, — de génie rural ;

Piret, — d'économie rurale, secrétaire du jury ;

Warsage, répétiteur de zootechnie.

M. Leclere ayant été dans l'impossibilité de remplir les fonctions de président, a délégué M. Lejeune, directeur, pour le remplacer.

Pour ces trois années, 46 récipiendaires se sont présentés devant le jury ; 33 ont obtenu le diplôme d'ingénieur agricole et 13 ont été ajournés.

Le tableau ci-après donne des indications sur les élèves diplômés pendant les années 1874, 1875 et 1876.

NOMBRE DE POINTS OBTENUS.			
Épreuves théoriques. — Maximum : 120 points.	Épreuves pratiques. — Maximum : 80 points.	TOTAL sur 200 points.	
1874.			
77. Van Lith de Jeude, Corneille, de Bergen-op-Zoom (né à Thiel, Hollande).	89	62	451
78. Hanoteau, Achille, de Cul-des-Sarts (Namur)	84	56	437
79. De Monten, Jules, de Horne-Saint-Trond (Limbourg)	83.75	53	426.75
80. Crispo, Dominique, de Girgenti (Sicile, Italie)	80.75	51	431.75
81. Perez, Jean-Baptiste, de Turin (Italie)	77.25	53	430.25
82. De Molinari, Maurice, de Schaerbeek (Brabant).	73.75	52	425.75
83. Hermans, Winand, de Maestricht (Limbourg Hollandais)	71.25	48	419.25
84. De Caritat de Peruzzis, Victor, de Lanaeken (Limbourg).	70	46	416
85. Coenen, Antoine, de Weert (Limbourg hollandais)	69	42	411
86. Nagant, Gustavo, de Liège (Liège).	62	42	404
1875.			
87. Nicolas, Louis, de Hologne lez-Marche (Luxembourg).	99.3	73	472.3
88. Brindicci, Pascal, de Bari (Italie).	99.7	56	455.7
89. Ramponi, Agostino, de Bologne (Italie).	83.6	59	442.6
90. Lonay, Alexandre, de Bernissem (Limbourg)	82.6	58	440.6
91. Delcour, Joseph-Narcisse, de Hodimont (Liège).	83.4	54	439.4
92. Petrucci, Victorio, de Barletta (Italie).	79.4	58	437.4
93. Loygorri y Maqua, Benito, de Valladolid (Espagne)	78.5	58	436.5
94. Dumas, Léon, de Bruxelles (Brabant).	70.4	60	434.4
95. Marcq, Émile, de Leernes (Hainaut)	72.3	53	425.3
96. Gérard, Arthur, de Racour (Liège)	70.2	55	425.2
97. Copis, Gustave, de Velm (Limbourg)	69.5	48	417.5
98. De Wilde, Robert, de Budingem (Brabant)	69.2	46	415.2

	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.		
	Épreuves théoriques.	Épreuves pratiques.	TOTAL
	Maximum : 120 points.	Maximum : 80 points.	sur 200 points.
99. Testini, Vincent, de Ruvo di Puglia (Italie)	65	45	110
100. De Creest, Guillaume, de Hasselt (Limbourg)	63	47	110
1876.			
101. Vauchez, Albert, de Bruxelles (Brabant)	87	60	147
102. Morimont, Léon, de Loverval (Hainaut)	90	54	144
103. Comon, Louis, de Longuyon (France)	77.5	53	130.5
104. Troosters, Louis, de Diest (Brabant)	76.5	53	129.5
105. Noël, Victor, de Spy (Namur)	77	44	121
106. Beck, Franz, de Verviers (Liège)	74	49	123
107. Parisot, Joseph, de Saint-Josse-ten-Noode (Brabant)	68	45	113
108. Albert, Émile, de Huy (Liège)	64	47	111
109. De Rycke, Ernest, de Walthain (Brabant)	67	43	110

Nécrologie des ingénieurs agricoles sortis de Gembloux. — De Blochouse, Robert, de Bruxelles, décédé à Ixelles, le 23 août 1876; Nicolas, Louis, de Hollogne lez-Marche, décédé à Hollogne, le 12 mars 1876.

VI. MATÉRIEL.

Le matériel, collections et objets servant aux études, s'est largement développé pendant le dernier triennat :

On a ouvert une nouvelle salle de dessin parfaitement éclairée où 50 personnes peuvent dessiner à l'aise, et une salle de microscopie pourvue du matériel nécessaire pour les démonstrations et les applications.

Trois grandes salles ont été appropriées pour recevoir des collections spéciales de graines, de fruits indigènes et exotiques, de matières textiles, laine, poils divers, lin, coton, chanvre, pailles tressées, soie, ramie et autres fibres textiles indigènes et exotiques.

Un musée de sylviculture destiné au cours qui vient de s'ouvrir est déjà garni d'un grand nombre d'objets d'études. 16 grandes tables servant d'étagères ont reçu 30 bijoux d'un mètre carré pour contenir ces nouveaux produits, tandis que les murs ont été garnis de rayons pour supporter 2,500 bocaux de graines et de fruits.

Les collections de l'institut agricole de l'État comprennent actuellement :

Une *bibliothèque* garnie de 5,000 volumes ;

Un *musée d'histoire naturelle* avec collections nombreuses de minéraux et de roches, de plantes et d'animaux empaillés, non compris des modèles plastiques et autres pour l'étude de ces sciences ;

Une *collection géologique* comprenant toutes les roches utiles du pays et les cartes géologiques ;

Un *cabinet de physique* richement garni ;

Six *laboratoires de chimie* parfaitement outillés, dont un pour la préparation des leçons et les travaux du professeur, deux pour les manipulations et les recherches effectuées par les élèves des trois sections d'études, et trois servant à la station agronomique ;

Un *cabinet de génie rural* renfermant tous les instruments de géométrie, de nivellement, d'arpentage, de mécanique, de drainage, d'irrigation, d'architecture et de constructions rurales, y compris les instruments agricoles ;

Un *musée agricole* d'environ 700 mètres carrés de superficie et renfermant les instruments de la collection agricole du musée de l'Industrie, à Bruxelles ;

Une *collection de produits et de modèles agricoles*, comprenant environ 2,500 bocaux de graines diverses, une collection de fruits indigènes et exotiques pour l'étude de l'arboriculture, de la sylviculture et de la botanique ; une collection de textiles ; de nombreux modèles d'instruments pour les démonstrations du cours de culture ; des tableaux muraux représentant les meilleures races de légumes et de produits agricoles, etc., etc. ; une collection très-nombreuse d'outils à main et des ateliers complets pour de petites industries rurales, telles que celles concernant la préparation du lin, la fabrication des sabots, des écorces, etc. ;

Une *salle de zootechnie* renfermant des modèles d'anatomie, une collection de squelettes, des pièces élastiques, y compris le cheval complet, des pièces pour l'étude de l'extérieur des animaux domestiques, de l'hygiène, les objets de harnachement et de pansement, de conduite, d'attelage, de correction, de ferrure, de médecine usuelle, de sériciculture, d'apiculture, de pisciculture, de pêche, d'élevage, d'incubation, etc., etc.

La *collection de sylviculture* comprend un grand nombre de spécimens d'essences indigènes et exotiques, des fruits d'arbres forestiers, les maladies des bois, des tranches d'arbres forestiers, des instruments, les espèces nuisibles en forêt, des parasites, des produits forestiers.

Les collections se sont accrues des objets suivants :

Physique et chimie. — Un colorimètre de Duboscq, une pile de Clamond, un ébullioscope de Malligand, un appareil à acide carbonique de Frésenius et Rose, une série de saccharimètres Vivien, le lactobutyromètre de Marchand et le lactodensimètre de Quevenne, divers instruments électriques de Geissler, à Bonn, un indicateur céleste de Maupérin, une balance de précision de Stollenreuther, à Munich.

Microscopie. — Grand microscope binoculaire de Nachet, à Paris,

Un microscope de Bénéche, à Berlin,

Deux — inclinants de Nachet, à Paris,

Un — de dissection du même,

Un — de démonstration du même,

Un — de Hartnack et Prazmowski, à Berlin,

et autres objets divers pour les besoins du cours ; une collection de 790 préparations microscopiques du docteur J.-D. Möller, à Wedell.

Culture. — Un tarare de Corbet et Peele, un coupe-tabac de Herbin, un distributeur d'engrais de Smyth et fils, une charrue Brabant double de Foret-Colin, une charrue dite double de Delvigne, un coupe-racines de Corroy, une pompe à purin de Coq, une collection d'outils de jardinier, un chariot-type de grande culture et un tombereau, de nombreux modèles expédiés de Vienne (retour de l'exposition), entre autres une collection des instruments servant au travail du lin dans les Flandres belges, un chariot à purin, etc., un album Vilmorin de 52 tableaux : légumes, racines fourragères et graminées, un album Vilmorin de 45 tableaux : fleurs, plantes bulbeuses et céréales, une collection de fruits artificiels de Buchetet, à Paris.

Les collections de graines, laines, cotons, etc., ont exigé l'acquisition de près de 2,000 bocaux.

Zootéchnie. — Un appareil Martin pour engraisser mécaniquement les volailles, un modèle d'appareil à cuire les aliments de Mondigler, un pare à moutons, deux appareils pour l'allaitement des veaux et des brebis, une tondeuse de moutons, une sonde œsophagienne pour moutons et un appareil à brûler les chevaux.

Génie rural. — Modèles des cinq ordres d'architecture, modèles d'assemblages et de coupe des pierres.

Divers. — Une collection de 140 tableaux de Bouasse-Lebel, à Paris; étagères, montres vitrées, rayons, tables pour dessin et autres.

VII. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

La *commission de surveillance* instituée en vertu des articles 40 et 41 de l'arrêté royal du 30 août 1860 a été constituée de la manière suivante par arrêté royal du 30 janvier 1874 :

- MM. le comte d'Aspremont-Lynden, sénateur, président ;
- le baron Snoy, membre de la Chambre des représentants ;
- M. Éverarts, membre de la députation permanente du conseil provincial de Namur, à Ernage ;
- P. Dewilde, professeur de chimie à l'école militaire de Bruxelles ;
- Docq-Delrue, échevin, à Gembloux ;
- Gaudy, ancien professeur à l'école de médecine vétérinaire de l'État, membre de l'Académie royale de médecine ;
- T'Serstevens, Léon, propriétaire, à Ittre, secrétaire.

Un arrêté royal du 22 octobre 1874 a renommé MM. le baron Snoy, Gaudy et Dewilde, dont la sortie était indiquée pour cette année.

MM. le comte d'Aspremont-Lynden, T'Serstevens et Docq-Delrue ont été à leur tour renommés membres de la commission de surveillance par arrêté royal du 25 avril 1876.

Vacances et congés. — Les congés extraordinaires ont été fixés de la manière suivante par arrêté ministériel daté du 1^{er} février 1875 : le jour de l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, les 1^{er} et 2 novembre, les jours de l'anniversaire de l'inauguration du roi Léopold I^{er} et de la naissance du Roi, et huit jours à partir de la fête de Noël jusqu'au 2 janvier.

Résultats du Fonds des tiers.

	1873.	1874.	1875.
RECETTES.			
Pensions des élèves internes	25,200 »	24,825 »	25,025 »
Rétributions des élèves externes	10,100 »	9,850 »	11,500 »
Produits divers	516 40	848 19	552 60
TOTAUX.	35,616 40	35,525 19	36,857 60
DÉPENSES.			
Frais de nourriture des élèves internes	15,997 51	14,465 50	12,444 82
Frais de l'enseignement pratique	10,275 »	10,500 »	7,175 »
Minerval du personnel enseignant	9,545 89	10,557 69	17,240 78
TOTAUX.	35,616 40	35,525 19	36,857 60

Relevé des dépenses de l'Institut agricole de l'Etat.

	1873.	1874.	1875.
Personnel administratif et enseignant	49,850 »	51,000 »	52,000 »
Gens de service	4,550 »	4,550 »	5,100 »
Frais de cours, entretien et augmentation des collections.	8,555 82	4,568 92	6,047 94
Bibliothèque	741 45	1,551 29	1,995 22
Bourses des élèves	2,000 »	2,700 »	2,600 »
Frais de maladie des élèves	150 99	124 07	254 05
Loyer des bâtiments	6,000 »	6,000 »	6,000 »
Assurances et contributions	1,159 05	1,756 10	1,567 05
Entretien du mobilier et du matériel	2,051 79	1,410 »	2,855 55
Entretien des bâtiments	956 24	1,720 »	2,876 28
Lingerie	605 27	485 15	651 97
Chauffage et éclairage	5,115 22	2,644 48	2,968 98
Frais de bureau et d'administration	1,148 70	1,175 65	1,150 »
Dépenses imprévues	5,562 52	2,475 66	2,777 20
TOTAUX.	85,784 81	81,919 50	88,762 02

DEUXIÈME PARTIE. — FERME-ÉCOLE.

Résultats financiers depuis le 1^{er} mai 1873 jusqu'au 30 avril 1876.

§ 1. *Des bilans.* — L'exercice 1872-1873, clôturé au 30 avril 1873, accusait un capital d'exploitation de fr. 109,582-19 et le dernier rapport pour la période triennale 1870 à 1873 faisait ressortir un bénéfice de fr. 26,166-16 ou fr. 8,722-05 en moyenne par année.

Ce bénéfice correspondait à 13.23 p. % du capital primitif ou à fr. 10-48 p. % du capital dont je disposais au 30 avril 1870, lequel était de fr. 83,216-05.

Nous rendons compte de la période triennale de 1873 à 1876, c'est-à-dire des années culturales clôturées au 30 avril 1874, au 30 avril 1875 et au 30 avril 1876.

Au 30 avril 1874, le capital arrive à fr. 121,910-55, avec un bénéfice de fr. 12,528 56

Au 30 avril 1875, le capital atteint fr. 145,785-75, avec un bénéfice de fr. 21,875 20

Au 30 avril 1876, le capital atteint fr. 164,549-04, avec un bénéfice de fr. 18,988 18

Total . . . fr. 53,391 74

D'où le bénéfice total pour la période triennale s'élève à fr. 53,391-74.

Ces bénéfices ont été portés en augmentation du capital, qui reste fixé, au 30 avril 1876, à la somme de fr. 164,549-04, au lieu de fr. 162,773-93 qu'il devrait être. Nous indiquerons ci-après l'origine de cet excédant.

Le bénéfice moyen annuel est de fr. 17,797-24. Il fait ressortir un intérêt de 31 p. % du capital primitif, qui était de fr. 57,256-06 et un intérêt de 16.27 p. % du capital constaté au 30 avril 1873.

Nous rappelons qu'en 1868 une somme de fr. 16,770-94, représentant des avances aux cultures, a été soustraite du capital, afin de présenter un actif aussi net que possible. Ces avances aux cultures consistaient dans des fumures en terre qui ne figurent plus depuis cette époque dans nos comptes, mais qui font cependant sentir leur influence en augmentant les profits annuels dans une bonne proportion. C'est ce que nous avons prévu.

Si nous tenons compte de ces fr. 16,770-94 et de la valeur réelle du matériel de ferme qui est estimé, à l'inventaire, à plus de 80 p. % au-dessous de sa valeur d'emploi, le capital de la ferme s'élèverait au moins à 190,000 francs ou 142,764 francs de plus que le capital primitif.

Les bilans pour les trois dernières années, que nous donnons ci-après, montrent comment les capitaux sont engagés.

Bilans.

ACTIF.				PASSIF.			
ARTICLES.	Année 1874. — 1873-1874.	Année 1875. — 1874-1875.	Année 1876. — 1875-1876.	ARTICLES.	Année 1874. — 1873-1874.	Année 1875. — 1874-1875.	Année 1876. — 1875-1876.
Mobilier vivant	26,395 »	27,795 »	26,618 »	Matériaux trouvés à l'entrée.	581 43	581 43	581 43
Mobilier mort	2,863 89	2,573 »	2,301 48	Dettes passives	13,920 53	20,625 54	43,742 47
Denrées et matières di- verses en magasin.	9,138 44	43,571 84	49,539 04	Capital net, au 30 avril . .	124,910 53	143,785 75	164,549 04
Engrais en terre	6,590 89	40,436 29	42,783 79				
Améliorations foncières.	354 04	314 69	275 31				
Avances aux cultures . .	4,932 50	6,404 »	6,347 63				
Dettes actives	85,059 »	103,682 25	110,439 36				
Espèces en caisse	1,078 47	515 35	538 28				
TOTAUX	136,412 23	164,992 42	178,842 64	TOTAUX	136,412 23	164,992 42	178,842 64

Le *mobilier vivant* se compose de 10 chevaux, une trentaine de bêtes à cornes, environ 200 moutons et une vingtaine de pores, truies, verrats, bêtes à l'engrais et bêtes d'élevage. Les chevaux sont vieux, plusieurs dépassent l'âge de vingt ans, mais il font encore leur service de ferme passable ; ils sont portés à l'inventaire beaucoup au-dessous de leur valeur, au moins 50 p. %. Quant aux autres animaux, ils sont estimés d'après le poids vivant, sans tenir compte de la race et des autres qualités, de telle sorte que, s'il fallait vendre, on obtiendrait un prix supérieur à celui auquel ils sont cotés.

Le *mobilier mort*, parfaitement entretenu, est porté pour fr. 2,301-48, tandis qu'on ne pourrait pas se le procurer pour 15,000 francs et qu'il a réellement cette valeur d'usage.

Denrées et matières diverses en magasin. — Cet article est représenté par des denrées de vente et de consommation, fourrages, foin, paille, betteraves, son, tourteaux, avoine, etc., et une notable partie de la récolte de froment encore en magasin.

Engrais en terre. — L'inventaire se faisant au 30 avril de chaque année alors que deux soles viennent d'être fumées avec de l'engrais des étables, des phosphates, de la laine, des sels de potasse, des nitrates, etc., c'est cette fumure qui est portée à l'inventaire pour son prix de revient ou d'achat. Elle est partagée entre les cultures, de sorte qu'après la récolte elle est censée absorbée et sa valeur représentée par des produits; nous n'avons pas conservé de compte d'arrière-engrais.

Améliorations foncières. — Cet article provient de dépenses pour drainage qui sont amorties chaque année; en 1882, l'amortissement sera complet.

Avances aux cultures. — Elles sont représentées par des labours, des semences, des emblavures, et estimées au prix de revient.

Dettes actives. — Ces dettes résultent de sommes dues par des clients et surtout par le banquier chez lequel nous avons un compte courant.

Espèces en caisse. — Cet article est constaté le jour de l'inventaire.

Au passif, les matériaux trouvés à l'entrée devront être restitués à la sortie.

Dettes passives. — Elles résultent de sommes dues à des fournisseurs.

§ 2. *Pertes et profits.* — Ce compte indique l'origine des bénéfices que nous avons constatés ci-dessus.

Résumé du compte Pertes et Profits.

COMPTES.	EXERCICE 1873-1874.		EXERCICE 1874-1875.		EXERCICE 1875-1876.	
	PERTES.	PROFITS.	PERTES.	PROFITS.	PERTES.	PROFITS.
Culture. Compte général.	"	11,753 92	"	15,819 86	"	12,926 42
Bétail. Porcherie.	"	"	"	981 39	"	4,473 56
— Volailles.	"	66 28	"	470 57	456 77	"
Travaux pour étrangers.	"	50 17	"	52 15	"	12 96
Graines diverses en magasin.	"	"	"	4,323 07	"	1,051 25
Culture expérimentale.	4,029 17	"	"	135 73	32 44	"
Champ des élèves.	8 79	"	93 51	"	120 07	"
Jardins.	326 71	"	"	75 95	"	2 42
Parcs et haies.	484 85	"	"	93 09	40 20	"
Étangs.	270 90	"	47 94	"	143 81	"
Banquier.	"	2,469 40	"	3,404 84	"	4,016 55
TOTAUX.	4,820 42	14,318 78	414 45	24,986 65	404 98	19,483 46
SOLDES.	12,528 36	"	24,875 20	"	18,988 48	"
BÉNÉFICE TOTAL.	53,391 74					

C'est le *compte général de culture*, comme toujours, qui a donné les bénéfices. Quoique le prix du froment n'ait pas été très-élevé dans les dernières années, cette céréale a cependant donné d'assez bons bénéfices, ainsi que les betteraves. Nous donnons ci-après le résumé de ce compte :

CULTURES.	CULTURES EN PERTE.			CULTURES EN BÉNÉFICE.		
	RÉCOLTE DE			RÉCOLTE DE		
	1873-1874	1874-1875	1875-1876	1873-1874	1874-1875	1875-1876
Froment	•	•	•	6,755 07	40,368 65	7,431 32
Betteraves sucrières	•	•	•	4,348 36	3,758 34	•
Betteraves fourragères	•	•	•	•	1,651 06	5,675 93
Pommes de terres	•	•	231 32	648 45	41 84	•
Avoine	•	•	•	2 35	•	•
TOTAUX	Néant.	Néant.	231 32	11,753 93	45,819 86	13,157 74
			A déduire	•	•	231 32
			Bénéfices	11,753 93	45,819 86	12,926 42

Le froment et les betteraves sont les deux plantes à profit cultivées à Gembloux. L'assolement suivi n'a pas varié : depuis 1875, je suis revenu à la variété fourragère jaune ovoïde des barres, qui a repris la place de la betterave sucrière. Voici l'assolement : 1^{re} année : betteraves, pommes de terre, carottes ; 2^e année : froment avec trèfle ; 3^e année : trèfle ; 4^e année : froment ; 5^e année : betteraves ; 6^e année : froment.

On ne sème de l'avoine que sur les terres qui ne peuvent plus recevoir une emblavure de froment ; les pommes de terre et les carottes ne sont cultivées que pour la consommation de l'institut et de la ferme. Je sème un peu de seigle sur les terres sablonneuses pour avoir de la paille pour liens. La moitié des terres est occupée par le froment et un tiers par des betteraves, il y a un sixième de trèfle. En dehors d'assolement, j'ai 2 hectares de luzerne et environ 7 hectares de prairies naturelles fauchées.

Un prix rémunérateur de 25 francs par 1,000 kilogrammes m'avait engagé à cultiver la betterave à sucre, mais les fabricants ayant cru utile à leurs intérêts de diminuer ce prix et de le ramener à 20 et 22 francs les 1,000 kilogrammes tout en imposant au planteur des conditions onéreuses, telles que l'obligation de semer une graine non naturalisée qu'ils fournissent au cultivateur et qui ne donne que de petites récoltes, le refus de payer des betteraves riches plus cher que celles qui sont pauvres en sucre, des taxes qui atteignent quelquefois la proportion énorme de 60 p. %, toutes ces raisons m'ont engagé à revenir à la betterave fourragère.

La culture des betteraves à sucre a donné, en 1874, un bénéfice de fr. 4,348-36 et en 1875, un bénéfice de fr. 3,758-34. Nous avons obtenu en plus, sur les betteraves fourragères, un bénéfice de fr. 1,651-06. ce qui fait, pour cet exercice, fr. 5,409-37. En 1876, les betteraves fourragères nous ont fourni fr. 5,675-92 de profit.

Mais c'est toujours le froment qui présente les plus beaux résultats, soit : fr. 6,755-07 en 1874, fr. 10,568-65 en 1875 et fr. 7,481-82 en 1876.

Malgré la concurrence des blés étrangers, les fortes récoltes que l'on obtient dans une culture intensive rendent cette céréale avantageuse à produire. Quand on ne pénètre pas dans les détails de la comptabilité, il semble qu'une récolte de betteraves de 80,000 kilogrammes, qui se vend 1,600 francs devrait être bien plus lucrative qu'une récolte de froment de 28 quintaux à l'hectare, qui ne se vend que 784 francs ; mais si l'on tient compte des frais considérables de production pour la plante-racine, on ne tarde pas à reconnaître que ce ne sont pas les grands produits bruts qui occasionnent toujours les grands produits nets ; il faut tenir compte, pour apprécier sainement les résultats, du capital engagé dans la production : or, le blé exige bien moins de dépenses que la betterave.

Les observations que nous avons présentées sur les pommes de terre, l'avoine et d'autres plantes, subsistent pour le présent triennat.

Les jardins, les étangs et les cultures expérimentales faites en vue de l'institut et de l'instruction, continuent à donner des pertes.

Notre compte courant à la Banque namuroise nous a procuré un intérêt de fr. 2,469-40 en 1875-1874, de fr. 5,404-84 en 1874-1875 et de fr. 4,016-55 en 1875-1876.

La porcherie, repeuplée de bons reproducteurs, a rendu des bénéfices de fr. 984-59 en 1875 et de fr. 1,473-56 en 1876.

§ 3. *Des opérations et des comptes.* — La ferme était, au 1^{er} mai 1875, d'une étendue de 69 hectares 24 ares 56 centiares ; le bail d'une prairie étrangère d'une contenance de 1 hectare 79 ares 74 centiares a pris fin au printemps de 1874. En 1875, il a été sous-loué, pour deux années, à la Société anonyme du chemin de fer de Gembloux à la Sambre une parcelle de prairie d'un accès difficile d'une étendue de 87 ares 56 centiares, à raison de 400 francs l'hectare, pour y établir un chantier ; à partir de la même année, il a été fait une emprise de 81 ares 92 centiares pour la construction du chemin de fer susdit dans le Grand Verger.

L'étendue cultivée est actuellement de 66 hectares 59 ares 90 centiares.

§ 4. *Compte capital.* — Le capital de la ferme représenté par le crédit mis à ma disposition en 1861, augmenté des bénéfices successifs, était, au 30 avril 1875, de fr. 109,582-19. Il atteint, au 30 avril 1876, le total de fr. 164,549-04. Il dépasse de fr. 1,775-11 l'augmentation due aux bénéfices des trois exercices dont nous rendons compte. Cette somme, dont on a majoré le capital de la ferme, représente le montant de l'indemnité d'expropriation qui a été payée par la Société de construction du chemin de fer de Gembloux à la Sambre pour l'emprise dont il a été question ci-dessus, après déduction des frais de déplacement des haies, espaliers et arbres fruitiers plein-vent, c'est-à-dire de toutes les dépenses exigées pour remettre les lieux en bon état.

§ 5. *Effets à payer et effets à recevoir.* — Les opérations concernant les effets à payer se sont élevées successivement de fr. 5,058-05 à fr. 4,485-50 et à fr. 4,676-70. Les effets à recevoir ont eu un chiffre d'affaires de fr. 249-60 pour 1874-1875 et de fr. 1,765-75 pour 1875-1876.

§ 6. *Matériaux trouvés à l'entrée en ferme.* — Ce compte reste invariable, et la somme de fr. 581-13 qui y est portée sera restituée à notre sortie.

§ 7. *Caisse.* — Les opérations de caisse se sont élevées :

En 1873-1874, à fr. 90,044 34 p ^r les recettes, et à fr. 88,965 87 p ^r les dépenses.			
1874-1875, — 64,028 00	—	63,512 63	—
1875-1876, — 68,822 09	—	68,283 81	—

Ce mouvement de caisse ne se rapporte pas exclusivement à la ferme. Il y a des recettes et des dépenses qui concernent des tiers.

§ 8. *Vacherie.* — La vacherie se compose comme antérieurement de vaches laitières de race Durham, de quelques croisements hollandais et d'animaux d'élevage. Par suite des mécomptes éprouvés depuis 1869, l'effectif de la vacherie a été diminué; il n'est resté que quelques vaches laitières et du jeune bétail, comprenant en tout 22 à 26 têtes. Les plus beaux animaux ont été vendus pour la boucherie dans les années 1874, 1875 et 1876.

Lait. — Pendant l'exercice 1873-1874, on a obtenu 49,645 litres de lait ou 7 litres par tête et par jour. Le prix moyen pour le lait vendu en nature a été de fr. 0-175 le litre et la valeur totale réalisée est de fr. 2,698-42.

En 1874-1875, on a obtenu 46,763.5 litres ou 6^l.7 par tête et par jour; le lait a été vendu en moyenne à fr. 0-174 le litre et la somme totale réalisée est de fr. 2,556-02.

En 1875-1876, la vacherie a fourni 44,697 litres de lait ou 6^l.8 par tête et par jour; il a été vendu fr. 0-18 le litre et la somme totale réalisée est de fr. 2,139-40.

Le prix moyen de la réalisation du lait a été pour les trois exercices de fr. 0-144 par litre vendu en nature et transformé en beurre et en lait écrémé pour la nourriture des jeunes animaux.

Beurre. — En 1873-1874, on a fabriqué 450^k.245 de beurre; il a fallu 25^l.7 de lait pour 1 kilogramme de beurre et le prix de vente a été en moyenne de fr. 3-19 le kilogramme.

En 1874-1875, on a fabriqué 538^k.765 de beurre pour lesquels il a fallu 26-4 litres de lait par kilogramme et le prix de vente a été en moyenne de fr. 3-27 le kilogramme.

En 1875-1876, on a fabriqué 513^k.800 de beurre pour lesquels il a fallu 23^l.2 lait par kilogramme de beurre et le prix de vente a été en moyenne de fr. 3-27 le kilogramme.

D'où le prix moyen du beurre pour les trois exercices est de fr. 3-24 le kilogramme et la quantité de lait employé pour obtenir un kilogramme de beurre est de 23 litres.

Pour l'avant-dernier triennat, le prix moyen obtenu était de fr. 2-99; il y a donc une majoration de 25 centimes par kilogramme pour les trois dernières années.

Animaux vendus. — L'importance de la vacherie ayant été amoindrie, il en est résulté un chiffre de vente inférieur pour le triennat à celui des triennats antérieurs.

En 1874, on a vendu du bétail pour	fr.	5,754 90
1875, —		775 00
1876, —		4,945 70
Total.		fr. 9,475 60

C'est une moyenne de fr. 3,158-53 par année.

<i>Fumier produit.</i> — La vacherie a fourni, en 1873-1874 . . .	143,695 kil.	
— en 1874-1875 . . .	174,950 —	
— en 1875-1876 . . .	215,135 —	
Total.		533,780 —

Ce fumier a coûté fr. 5,581-65 ou en moyenne fr. 10-08 les 1,000 kilogrammes.

Frais de consommation. — Ces frais se sont élevés :

Pour 1873-1874, à fr. 6,690 82 lesquels ont produit pour fr. 4,190 05 de fumier.		
1874-1875, à 7,005 67	—	2,192 06 —
1875-1876, à 8,212 88	—	1,999 56 —
Totaux . . . fr. 21,907 57		— 5,581 65 —

Pendant le triennat, les frais de nourriture se sont élevés à fr. 21,907-57 ou en moyenne à fr. 7,302-45 par année, qui ont produit pour fr. 4,795-55 de fumier, c'est-à-dire que 100 francs de nourriture ont produit pour fr. 24-56 de fumier, prix de revient.

Pour les années 1870 à 1875, le rapport a été	::	100 : 42 97
— 1867 à 1870, —	::	100 : 57 02
— 1864 à 1867, —	::	100 : 36 »

C'est une amélioration dans le prix de revient des litières pour la dernière période.

§ 9. *Porcherie.* — On constate une amélioration sensible pour la porcherie pendant les trois dernières années. La maladie articulaire est complètement disparue et de bons reproducteurs la peuplent.

En 1873-1874, il a été vendu 12 bêtes de différents âges et 46 goretts p ^r	fr.	2,950 09
1874-1875, — 4 —	90 —	4,501 98
1875-1876. — 4 —	60 —	3,173 05

Voici le résumé du compte pour les trois exercices. :

EXERCICES.	INVENTAIRE	INVENTAIRE	FRAIS	VENTES.	FUMIER	PRIX
	D'ENTRÉE.	de	de		PRODUIT.	DU FUMIER.
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Kil.	Fr. c.
1873-1874	2,955 »	2,100 »	3,833 64	2,930 09	52,000	731 45
1874-1875	2,100 »	1,970 »	3,666 30	4,501 98	61,000	647 21
1875-1876	1,970 »	2,860 »	2,790 52	3,173 05	46,000	743 36
TOTAUX	7,055 »	6,930 »	10,310 46	10,605 12	159,000	2,422 02
MOYENNES	2,351 66	2,310 »	3,436 82	3,535 04	53,000	»

Le tableau qui précède montre qu'il a été vendu en moyenne par année des animaux pour fr. 3,535-41 ou pour fr. 1,409-54 de plus que pendant les exercices du triennat précédent. Nous voyons en outre que la porcherie a produit en moyenne 53,000 kilogrammes de fumier par an dont le prix de revient a été de fr. 15-54 la tonne métrique.

§ 10. *Bergerie.* — Le troupeau se compose d'environ 220 têtes, dont 100 brebis et 5 béliers; le reste comprend des animaux d'élevage et des bêtes réformées que l'on engraisse.

Les pâturages dans l'intérieur de l'enclos ayant été fumés avec des chlorures de potassium et de sodium, les accidents que nous avons constatés dans le dernier rapport ont disparu. Tous les animaux sont en parfaite santé.

En 1873-1874, il a été vendu 130 têtes de différents âges pour fr.	6,092	64
1874-1875, — 75 — —	3,367	67
1875-1876, — 112 — —	4,553	84
Totaux . . .	13,996	15
Moyennes . . .	4,665	58

Il a été vendu en moyenne 105 têtes par année pour le prix de fr. 4.665-58 ou fr. 44-15 par tête tondue, somme à laquelle il faut ajouter le prix de la laine. La majeure partie des bêtes vendues sont des agneaux de douze à quatorze mois.

Production de la laine. — Le prix moyen de vente de la laine a été de fr. 2-10 le kilogramme en suint.

En 1873-1874, on a vendu 913.0 kil. pour fr.	1,926	65
1874-1875, — 796.6 —	1,749	27
1875-1876, — 683.0 —	1,352	34
Totaux	5,028	26

Si je compare les résultats obtenus de 1870 à 1873 avec ceux de 1873 à 1876, je trouve des différences notables en faveur du dernier triennat.

En 1870-1871, on vend des produits vivants et de la laine pour fr.	3,080	93
1871-1872, — — —	1,934	09
1872-1873, — — —	3,507	57
Total fr.	8,522	59
Moyenne	2,840	86

En 1873-1874, on vend pour une somme totale de fr.	8,019	29
1874-1875, — —	5,116	94
1875-1876, — —	5,888	18
Total . . . fr.	19,024	41
Moyenne . . .	6,341	47

Le rapport précédent accusait une vente annuelle de fr. 2.840-86 pour le troupeau, tandis que la période dont nous rendons compte accuse une vente annuelle de fr. 6,341-47.

Le poids des toisons a varié de 3^k.191 à 4^k.280 par tête.

On ne doit pas oublier que la moitié du troupeau est composée de bêtes d'élevage de trois à douze mois, qui dépouillent toujours des toisons plus légères.

Fumier. — Le prix de revient du fumier s'est abaissé à fr. 17-01 la tonne métrique; c'est une différence en moins de fr. 4-36, le précédent rapport l'ayant coté à fr. 21-57 les 1,000 kilogrammes.

Ce prix est toujours très-élevé; mais nous devons dire que la nourriture du troupeau a été beaucoup améliorée; en effet, les frais de consommation ont atteint une moyenne annuelle de fr. 9,053-55 pour un capital vivant de 9,450 francs, les animaux étant estimés d'après le poids vivant au cours du marché.

Le double but que nous poursuivons, c'est la production de la viande grasse et la précocité, et l'on ne peut atteindre à ces résultats sans une bonne nourriture. Si nous parvenions à vendre quelques béliers chaque année, le produit net irait en s'améliorant; mais l'élevage du mouton tend plutôt à décroître en Belgique qu'à augmenter et les troupeaux d'engraissement introduits d'Allemagne remplacent nos anciens troupeaux d'élevage chez les engraisseurs à la pulpe.

§ 11. *Basse-cour.* — La basse-cour se compose d'une trentaine de volailles qui cherchent leur nourriture dans la cour à fumier une partie de l'année.

Le compte *Pertes et profits* a donné les soldes de ce compte que nous rappelons ici :

Première année. Bénéfice	fr. 66 28
Deuxième année. —	170 57
Troisième année. Perte.	156 77

§ 12. *Laiterie.* — Nous donnons, comme dans les précédents rapports, les chiffres relatifs à la production du lait et à son emploi.

EXERCICES.	Nombre de têtes.	LAIT VENDU OU CONSOMMÉ.		LAIT ÉCRÉMÉ.		PETIT-LAIT.		BEURRE.		TOTAUX. — ARGENT.	
		LITRES.	LITRES.	ARGENT.	LITRES.	ARGENT.	LITRES.	ARGENT.	KILOGR.		ARGENT.
1873-1874	2,793	19,643	7,742	1,042 59	10,887	272 17	854	8 54	430.245	1,375 42	2,698 42
1874-1875	2,476	16,763.5	7,386.5	986 46	7,420	185 50	745	7 45	358.765	1,176 61	2,356 02
1875-1876	2,463	14,697	7,391	943 53	6,495	162 37	628	6 28	313.800	1,027 22	2,139 40
TOTAUX. . .	7,432	51,103.5	22,519.5	2,972 58	24,802	620 04	2,227	22 27	1,102.810	3,578 95	7,193 84
Moyenne annuelle.		17,034.5	"	990 86	"	206 68	"	7 42	"	1,192 98	2,397 93
Par jour et par tête.		6.87	"	0.399	"	0 083	"	0 003	"	0.481	0 967

Ce tableau indique que la production du lait a été de litres 51,103.5 pour les trois années ou 17,034.5 par an et que chaque vache a donné en moyenne 6 litres 87 par jour. La vente en nature s'est élevée à 22,519.5 litres qui ont produit fr. 2,972-58 ou fr. 990-86 par année. Le reste a été mis à crème et celle-ci a été barattée; elle a fourni 1,102.810 de beurre d'une valeur de fr. 3,578-95. Outre le beurre, la crème a donné 2,227 litres de lait de beurre fourni aux jeunes animaux pour le prix de fr. 22-27. Le lait écrémé obtenu

après la séparation de la crème a fourni 24,802 litres vendus fr. 620-04 pour la préparation du lait artificiel. Au total, la laiterie a fourni des produits vendus pour fr. 7,493-84, ce qui fait ressortir le prix du litre de lait à fr. 0.441.

Si tout le lait était vendu en nature, il produirait davantage : mais il ne resterait pas de lait écrémé pour la nourriture des jeunes animaux et la préparation du lait artificiel deviendrait impossible.

§ 13. *Cultures. Production du froment.* — Le tableau ci-dessous résume les principaux faits économiques relatifs à cette céréale.

Production du froment.

EXERCICES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	FRAIS TOTAUX.	PRODUITS TOTAUX.		ARGENT. PRODUIT BRUT.		PRODUIT A HECTARE.		FRAIS MOYENS PAR HECTARE sans les frais de magasin.	PRIX DE VENTE		FRAIS de BATTAGE et de MAGASIN.
			GRAIN.	PAILLE.	GRAIN, y compris battage et frais de magasin.	PAILLE.	GRAIN.	PAILLE.		du GRAIN.	de la PAILLE.	
	H. A. C.	Fr. c.	Kil.	Kil.	Fr. c.	Fr. c.	Kil.	Kil.	Fr. c.	%. kil.	%. kil.	Fr. c.
1873-1874	23.02.23	44,172 39	41,952	78,600	15,962 90	2,674 »	1,822	3,414	485 34	38 04	33 08	507 38
1874-1875	23.42.56	9,843 38	62,527	154,530	15,867 36	5,300 »	2,669	6,596	420 49	25 37	34 29	914 35
1875-1876	23.18.23	41,035 23	56,325	98,100	16,930 48	3,317 25	2,429	4,231	476 02	26 51	33 81	624 54
TOTAUX. .	69.63.02	32,051 20	160,814	331,230	47,760 74	11,288 25	6,920	14,241	1,381 53	39 92	402 08	2,043 27
MOYENNE .	23.21.00	40,683 73	53,604	110,410	15,920 24	3,762 75	2,306.6	4,747	460 51	29 97	34 02	681 09
							Fr. c.					
							49 96					le quintal métrique sans la paille.
							29 97					Moyenne de production : 53,604 kil. par an.

Ce tableau est riche en enseignements. La surface cultivée chaque année est d'environ 23 hectares ; les terres présentent peu de variation ; elles sont d'égale fertilité, traitées de la même manière à chaque saison ; on emploie des engrais et des semences identiques ; les soins de culture ne diffèrent pas, et cependant on récolte, en 1873, 41,962 kilogrammes de grain et 78,600 kilogrammes de paille, tandis qu'en 1874, on obtient 62,527 kilogr. de grain et 154,530 kilogr. de paille. Pourquoi cette différence ? Les emblavures avaient aussi bonne apparence au printemps de 1875 qu'en mars 1874, et les terres n'étaient pas moins bien fumées ; il faut l'attribuer aux influences atmosphériques, à un printemps défavorable, en 1875, qui a nui à la végétation, et à des coups de soleil en été, à l'époque de la maturation du grain lequel est venu retraits, mal nourri et peu abondant. Le cultivateur ne peut donc se livrer à des calculs de prévision, sans tenir compte des accidents météoriques, des maladies et d'une foule d'ennemis qui le contrarient dans ses opérations et modifient les résultats obtenus. C'est là certainement un des côtés fâcheux de l'agriculture qui ne permet pas de prévoir, avec quelque certitude, le produit qui résultera d'une somme d'avances déterminée.

En jetant un coup d'œil sur les frais de culture, on trouve que c'est la forte récolte qui a coûté le moins cher. On dépense moins d'argent pour obtenir 625 sacs de froment par du beau temps que pour en obtenir 449 sacs par un

temps pluvieux. En effet, dans le premier cas, les frais totaux s'élèvent à 9,843 francs et dans le second à fr. 11,172-59 ; il n'y a que les frais de magasin qui sont plus élevés pour la forte récolte et cela se comprend : il en coûte davantage pour remuer et conserver 625 quintaux que 419.

Mais si cette forte récolte coûte moins cher à produire, elle doit donner un plus grand bénéfice au cultivateur ? Voyons : les 419 quintaux se sont vendus fr. 15,962-90 et les 625 quintaux de la forte récolte n'ont produit que fr. 15,867-36, différence en moins fr. 95-54 pour l'année d'abondance. C'est là un fait ordinaire qui faisait dire au vieux Montaigne : « *La perte de l'un est le prouffit de l'autre.* » Autrefois c'était dans les années de disette ou de mauvaise récolte que les cultivateurs de bonnes terres s'enrichissaient, tandis que dans les années fertiles les prix baissaient et tombaient souvent en dessous du prix de revient. Les cultivateurs de petites terres n'étaient pas toujours aussi heureux parce que le froment souffre davantage dans les mauvaises terres que dans les bonnes lorsque la saison est défavorable ou que des ennemis viennent l'attaquer. Dans les années de disette ou de mauvaise récolte, le blé atteignait un prix élevé sur le marché, qui pouvait compenser et bien au delà la perte éprouvée sur la quantité.

Mais en examinant le compte ci-dessus, on reconnaît que l'excédant de bénéfice pour la faible récolte est plus apparent que réel, parce qu'il ne s'agit que du produit brut. Si on recherche le produit net, en retranchant de la somme totale obtenue au marché les frais de production, on trouve qu'il y a un excédant de fr. 1,233-59 en faveur de la forte récolte.

Jadis le cultivateur de bonnes terres limoneuses en Belgique attendait avec impatience les années de cherté, les vaches maigres succédant aux vaches grasses. Il n'en est plus tout à fait ainsi ; la liberté commerciale et particulièrement la libre entrée des denrées alimentaires en Belgique s'opposent à ces variations brusques et aux grands écarts de prix qu'on constatait autrefois. C'est que la récolte ne manque pas sur tous les points du globe en même temps et comme il nous vient, grâce à la navigation à vapeur et à la liberté commerciale, des blés de toutes les contrées du globe, les prix ont une tendance à se niveler et à se maintenir à une bonne moyenne. De très-mauvaises récoltes obtenues en 1871 n'ont pas eu d'influence sur les prix, qui ont plutôt baissé que haussé. D'un autre côté, dans les années d'abondance, on ne constate plus ces dépréciations d'autrefois, un prix courant inférieur au prix de revient ; cela tient à ce que si nous avons la liberté d'importer dans les années de cherté, nous avons la liberté d'exporter dans les années de grands produits, et c'est là une compensation qui a son mérite. Il est probable que cette nouvelle législation aura une influence heureuse sur la culture, car si le producteur pouvait compter sur un prix rémunérateur constant ou peu variable, son capital serait moins exposé aux hasards de la dépréciation des cours, résultat inévitable de l'abondance. Il emploierait alors tous ses soins pour assurer une bonne production par le labourage, les engrais et le choix des semences ; il deviendrait homme de progrès ; il aurait constamment en vue une amélioration dans le prix de revient du produit au lieu d'avoir les yeux tournés vers le marché pour demander la hausse et des bénéfices qui ne sont pas dus à son travail, à son intelligence et à l'heureux emploi de ses

capitiaux, mais bien à des circonstances fortuites qui l'enrichissent en occasionnant la misère dans les classes pauvres et travailleuses. L'agriculture se rapprocherait davantage de l'industrie manufacturière qui sait régler beaucoup mieux sa production sur les besoins et qui n'arrive pas aussi souvent à la dépréciation de ses produits. Depuis 1846, nous n'avons pas eu de disette sérieuse et il est à espérer que ces mauvaises années qui se répétaient autrefois tous les quatre ou cinq ans disparaîtront pour le bonheur des nations.

Les résultats que nous constatons dans la culture du froment, à la ferme de l'Institut, prouvent la vérité de ces idées et donnent la certitude que par une culture intensive on arrive à le produire avec bénéfice et à soutenir la concurrence contre l'étranger.

Pour la période triennale de 1870 à 1873, notre rapport a constaté un prix de revient du froment de fr. 23-96 au quintal métrique, qui nous laissait un bénéfice de fr. 7-66 ou fr. 7.894-89 pour la production totale, tandis que le tableau ci-dessus constate un prix de revient de fr. 49-96 pour le sac de 100 kilogrammes sans la paille et un prix de vente de fr. 29-97 laissant un bénéfice net de fr. 10-01 au quintal et un produit net total de fr. 15,709-54 pour les trois exercices. Il est à noter que le prix de vente moyen du précédent triennat a été de fr. 35-13; mais il est vrai qu'il y a eu une récolte en déficit. Quoi qu'il en soit, il est permis de conclure que ce ne sont pas toujours les hauts prix qui occasionnent les plus grands bénéfices. Si l'on ne tient pas compte du produit net, si le cultivateur n'arrive pas à produire à bon marché en produisant beaucoup, il peut se méprendre étrangement sur le résultat de ses opérations. Ce que l'on doit demander, c'est d'abaisser le prix de revient du quintal de froment à son minimum, c'est d'obtenir de grandes récoltes coûtant le moins possible pour soutenir la concurrence contre l'étranger.

Le rapport de la paille au grain est pour les trois années :: 100 de paille : 50 de grain.

Pour 1873,	le rapport est ::	100 de paille .	53 de grain.
— 1874,	—	:: 100	— : 40 —
— 1875,	—	:: 100	— : 57 —

Ces rapports sont ceux que l'on constate généralement dans les bonnes terres avec des variétés de froment donnant une paille abondante; les petits froments et notamment le blé bleu, lorsqu'ils réussissent, peuvent donner en poids presque autant de grain que de paille.

Je continue à semer les variétés améliorées par Hallett, les *Hallett's pedigree*, et surtout le *Hallett's pedigree à grain rouge* et le *Victoria à grain blanc*. Après les récoltes de betteraves, je sème le Hallett à grain rouge jusqu'à la fin de février et, en 1876, j'ai semé le Victoria jusqu'au 30 mars avec succès.

Ces variétés sont assez rustiques. Pendant l'hiver de 1875-1876, beaucoup de froments ont gelé, surtout ceux de semis précoces après trèfle. Les Hallett à grain rouge après betteraves, semés très-tard, ont résisté; il en a été de même du Victoria. Par contre, le blé Galand, ou petanielle blanche, a été complètement détruit. Il n'en est pas resté une plante; nous avons vu plusieurs champs de petit roux, variété très-rustique, qui ont grandement souffert.

§ 14. *Culture de la betterave.* — Nous avons déjà donné, au § 2, les raisons qui nous ont fait revenir à la culture de la betterave fourragère. Nous allons comparer les comptes de la betterave à sucre et de la jaune ovoïde des Barres.

Betterave à sucre.

EXERCICES	ÉTENDUE	Produit brut. Racines.	Produit net. Racines.	Tare 10 p. o/o et 9 p. o/o.	Produit en feuilles.	Produit brut par hec- tare. Racines.	Produit net à l'hec- tare. Racines.	Produit à l'hectare. Feuilles.	Frais totaux y compris en- silage, chargement et conduite à la su- crerie.	FRAIS TOTAUX par hectare.	FRAIS d'ensilage, de char- gement et de trans- port à la sucrerie.	PRIX de revient par 1,000 kil. net.	PRIX OBTENU par hectare.	PRIX de vente, 25 francs par 1,000 kil.
1873-1874	H. A. C. 11.41.70	593,653	534,268	59,367	44,745	51,997	46,797	3,919	9,360 63	820 »	1,019 60	20 02	1,123 13	12,822 91
1874-1875	11.18.23	553,706	502,813	50,893	50,584	49,515	45,050	5,328	9,040 37	808 45	926 48	20 06	1,058 89	11,816 10
TOTAUX . .	22.59.93	1,147,359	1,037,101	110,260	104,329	101,512	91,856	9,247	18,410 »	1,628 45	1,946 08	40 08	2,182 02	24,639 01
MOYENNES	11.29.98	573,670	518,550	55,130	52,164	50,758	45,928	4,623	9,205 »	819 22	973 04	20 04	1,091 01	12,319 50

Betterave fourragère.

EXERCICES	ÉTENDUE	Produit brut. Racines.	Produit net. Racines.	Tare 0 p. o/o.	Produit en feuilles.	Produit brut par hec- tare. Racines.	Produit net à l'hec- tare. Racines.	Produit à l'hectare. Feuilles.	Frais totaux y compris en- silage, chargement et transport à la ferme.	FRAIS TOTAUX par hectare.	FRAIS d'ensilage et de reentrée	PRIX de revient par 1,000 kil. nets
1873-1874	H. A. C. 4 00.00	251,212	236,440	15,072	45,775	62,803	59,035	3,944	3,402 93	850 73	592 83	44 44
1874-1875	4.00.00	298,349	280,449	17,900	24,312	74,887	70,412	5,328	3,405 68	854 42	233 04	42 44
1875-1876	12 00.86	942,458	885,629	56,829	71,465	78,457	73,740	5,093	12,203 18	1,016 20	1,603 84	43 77
TOTAUX . .	20.00.86	1,491,719	1,402,218	89,501	108,252	215,847	202,896	14,365	19,041 79	2,718 35	2,429 71	40 32
MOYENNES.	6.66 95	497,239	467,406	29,833	36,084	71,949	67,632	4,788	6,337 26	906 44	809 90	43 44

La première observation qui frappe l'esprit dans ces deux résumés de compte, c'est la différence de produits; quoique traitées de la même manière, les betteraves fourragères donnent 27,821 kilogrammes de plus à l'hectare; c'est plus d'un tiers d'excédant. Les frais de culture sont un peu plus faibles pour les betteraves à sucre; cela tient à ce que les frais d'ensilage, de chargement et de conduite sont moins élevés parce que la récolte est plus petite de 27,821 kilogrammes. La betterave à sucre étant généralement plus bifurquée donne une tare plus forte. Nous constatons une différence de 4 1/2 p. o/o en faveur de la jaune des Barres.

Le prix de revient de la betterave fourragère est de fr. 13-44, tandis qu'il est de fr. 20-04 pour la sucrière, soit fr. 6-60 plus élevé par 1,000 kilogrammes.

Ce prix de revient n'est pas bien réel; il devrait être augmenté dans une certaine proportion à cause de l'usure du matériel et de la fatigue des animaux de travail qui doivent être fortement nourris pendant toute la saison de la récolte et de son transport à la sucrerie. Tout le matériel de transport doit être

renforcé pour effectuer un bon travail et arriver à temps dans le réensemencement des terres en céréales. Il y a donc des dépenses extraordinaires qui doivent grever cette culture et augmenter son prix de revient, quoique déjà elle supporte une plus forte part des frais généraux que le froment et les céréales. Au lieu de fr. 15-44 et fr. 20-04, les prix de revient devraient s'élever au moins à fr. 14-50 pour les betteraves fourragères et à 21 francs pour les betteraves à sucre. On ne doit pas perdre de vue que ces prix de revient se rapportent à des récoltes de 67,652 et 45,928 kilogrammes à l'hectare. Si, comme cela a eu lieu en 1876, la récolte des betteraves sucrières descend à 25,000 kilogrammes, le prix de revient s'élève à fr. 52-76 la tonne métrique. Les fabricants de sucre ayant payé, en 1876, les betteraves à 22 francs, il s'ensuit que les planteurs ont perdu fr. 10-76 pour chaque tonne livrée à la sucrerie.

Le produit de 45,000 kilogrammes à l'hectare doit être considéré comme une bonne moyenne pour les terres riches et pour les cultures avancées. Dans les petites terres et quand on ne fume pas suffisamment, on ne parvient pas à ce résultat moyen. On doit conclure aussi qu'au prix de 22 francs la tonne, le cultivateur doit obtenir 37,000 kilogrammes pour payer tous les frais, non compris l'usure extraordinaire du matériel, et qu'à 24 francs, il doit obtenir 35,000 kilogrammes; ce n'est donc, dans le premier cas, qu'après 37,000, et dans le second, qu'après 35,000 kilogrammes qu'il commence à obtenir un excédant de recettes sur les dépenses; une mauvaise saison comme celle de 1876 le laisse en déficit pour une somme considérable.

Les calculs ci-dessus expliquent suffisamment pourquoi nous avons renoncé depuis 1875 à la culture des betteraves à sucre, les sucristes s'étant entendus pour s'assurer des bénéfices au détriment des cultivateurs.

§ 15. *Culture de la pomme de terre.* — Cette culture ne s'est pas améliorée, la pomme de terre reste exposée à gagner la maladie qui sévit depuis 1845; elle est cause que l'on plante de plus grandes surfaces qu'autrefois et que quand le tubercule est abondant, les cours s'avalissent, tandis que lorsque la maladie est intense, ils ne représentent que la moitié ou le tiers d'une récolte ordinaire et les hauts prix ne compensent pas le déficit sur le produit. C'est ainsi qu'en 1874 une récolte de 14,933 kilogrammes à l'hectare se vend fr. 629-01, et qu'en 1875 une récolte de 7,325 kilogrammes se vend fr. 564-15, alors que les frais de culture se sont élevés à fr. 795-45.

On ne lui a donné, par conséquent, aucune extension; elle est limitée aux besoins du ménage.

Pour les trois années, on a cultivé en moyenne 94 ares 49 centiares par an, qui ont produit 13,603 kilogrammes vendus fr. 852-75, tandis que les frais se sont élevés à fr. 699-86 et ont laissé un bénéfice net de fr. 152-89 ou fr. 458-67 pour le triennat.

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes.

Pommes de terre.

EXERCICES.	ÉTENDUE.	PRODUITS.	PRODUIT à l'hectare.	PRIX de vente des produits.	FRAIS TOTAUX y compris les frais de magasin.	FRAIS de magasin par hectare.
1873-1874.	H. A. C. 4.00.00	24,019	24,049	4,365 44	746 96	33 33
1874-1875.	0.83.47	42,465	44,933	629 01	587 47	24 50
1875-1876.	1.00.00	7,325	7,325	564 43	795 45	20 06
TOTAUX.	2.83.47	40,809	43,277	2,558 25	2,099 58	77 89
MOYENNES.	0 94.49	13,603	14,425	852 75	699 86	25 96

§ 16. *Culture du trèfle.* — Une sole entière est consacrée à la culture du trèfle, sauf pendant les années où il faut renouveler la luzernière ; dans ce cas, deux hectares environ sortent de l'assolement pour être emblavés en luzerne et, un an après, la vieille luzerne est défrichée et considérée comme un vieux trèfle ; elle rentre dans l'assolement par une emblavure de froment. On consacre environ deux hectares de trèfle, chaque année, aux moutons pour pâturage ; ils pâturent en outre la majeure partie de la seconde coupe.

Pour le triennat, le prix de revient des 1,000 kilogrammes de trèfle sec est de fr. 68-24. De 1867 à 1870, le prix de revient constaté a été de fr. 63-68, et pour la période de 1870 à 1873, il a été de fr. 79-64. On estime que 100 kilogrammes de trèfle vert rendent 25 kilogrammes de trèfle sec par le fanage, et le pâturage des secondes coupes est estimé à la valeur de la moitié de la première coupe, moins les frais de fauchage et de fenaison. En 1873, les moutons ont pâturé 1 hectare 25 ares de première coupe ; en 1874, ils ont pâturé 2 hectares de première coupe et 5 hectares 50 ares de la seconde coupe ; en 1875, ils ont pâturé 3 hectares 70 ares des deux coupes.

Trèfle rouge.

EXERCICES.	Étendue.	Frais totaux.	PRODUIT		Pâturage.	Prix DE REVIENT par 1000 kil.
			VERT.	SEC.		
1873-1874.	h. a. c. 6.08 86	Fr. c 2,494 85	Kil. 4,903	Kil. 31,461	Fr. c. 424 80	Fr. c. 74 94
1874-1875.	8.00.00	2,696 02	51,022	27,392	654 52	50 92
1875-1876.	6.49.70	2,644 48	28,899	49,529	532 95	78 90
TOTAUX.	20.58.56	7,835 05	81,824	78,082	4,309 27	204 73
MOYENNES.	6.86.48	2,611 68	27,274	26,027	436 42	68 24

§ 17 *Culture des prairies naturelles.* — Pendant le triennat, il y a eu en moyenne 8 hectares 44 ares 08 centiares de prairies naturelles. Nous avons déjà dit qu'en 1874, une prairie louée de 1 hectare 79 ares 74 centiares a été aban-

donnée, et le nouveau chemin de fer de Gembloux à la Sambre a fait une emprise dans le Grand-Verger, qui a diminué sa superficie de 81 ares 92 centiares, tandis que nous avons sous-loué pour deux années à la Société anonyme de construction une partie du Grand-Verger de 87 ares 36 centiares.

Le produit en foin a été de 30,314 kilogrammes. C'est une moyenne de 4,000 kilogrammes environ à l'hectare, un hectare étant réservé pour le pâturage des agneaux. La seconde coupe est pâturée et on l'estime en argent en admettant comme produit la moitié du foin obtenu en première coupe.

Le prix de revient pour 1,000 kilogrammes de foin est de fr. 75-14. Antérieurement, les prix de revient ont été de fr. 77-30, de fr. 61-01 et de fr. 68-69 par 1,000 kilogrammes de foin sec.

Prairies naturelles.

EXERCICES.	ÉTENDUE.	FRAIS TOTAUX.	PRODUITS		PRIX DE REVIENT de 1,000 kil. FOIN.
			EN FOIN.	PÂTURAGE.	
	H. A. C.	FR. C.	KIL.	FR. C.	FR. C.
1875-1874	10.18.24	2,693 81	40,774	689 82	49 14
1874-1875	8.28.30	2,667 84	27,539	597 76	75 11
1875-1876	6.83.50	3,028 65	22,609	877 25	95 19
Totaux	25.52.24	8,390 28	90,942	2,164 83	219 44
Moyennes	8.44.08	2,796 76	30,314	721 61	75 14

§ 18. *Mobilier mort.* — Le mobilier est tenu en bon état de service, sa valeur s'accroît par des achats plutôt qu'il ne diminue ; mais nous ne lui faisons pas moins subir un amortissement chaque année.

Le 30 avril 1874, le mobilier est évalué	Fr. c.	2,863 89	et l'amortissement est de	Fr. c.	164 53
— 1875,	—	2,575 00	—	—	708 94
— 1876,	—	2,501 18	—	—	391 86
Totaux		7,738 07			1,263 33
Moyennes		2,579 35			421 77

C'est un amortissement de 16 p. % en moyenne par année.

§ 19. *Chevaux de trait.* — La culture de la betterave qui occupe un tiers de la superficie des terres soumises à l'assolement a modifié toute l'économie du travail des chevaux.

Dans les premiers rapports, nous constatons 240 jours de travail des chevaux par année, se répartissant assez uniformément sur les différentes saisons ; on ne constatait que 68 jours perdus et 57 jours fériés. Il n'en est plus ainsi : la disparition du colza de l'assolement, ainsi que de l'avoine, a reporté tout le travail sur l'été, l'automne et le printemps ; mais c'est surtout l'automne qui est surchargé

par la récolte des betteraves et les nombreux transports qu'elles exigent, ainsi que par l'emblavure des terres en froment après ces racines, de sorte qu'aussitôt les travaux de mars achevés, les chevaux se reposent jusqu'à la fenaison et, après les foins, jusqu'à la moisson.

La culture en grand des betteraves exige une grande force en automne, souvent par des temps pluvieux, qui rendent les transports dans les terres très-difficiles. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans ces nouvelles conditions, la nourriture du cheval coûte plus cher et si le prix de la journée de travail est augmenté, le nombre des jours utilisés étant moindre.

De 1861 à 1867, chaque cheval fournit	256.7	jours de travail par an.
1867 à 1870,	—	206.0 —
1870 à 1873,	—	202.6 —
1873 à 1876,	—	178.6 —

Le prix de la journée de 2 chevaux, y compris le conducteur, a été :

1861 à 1867	fr. 9 60
1867 à 1870	8 »
1870 à 1873	6 93
1873 à 1876	9 »

Pendant le dernier triennat, le nombre des chevaux a été de neuf en moyenne. Le travail obtenu a été :

En 1873-1874, de 1588.4 journées de 10 heures.

1874-1875,	1633.4	—
1875-1876,	1600.2	—
Total . . .	4822.0	—
Moyenne.	1607.3	—

par année.

Les frais ont été les suivants :

Frais de conduite	fr. 1,954 72
— de nourriture	6,390 19
— d'entretien des harnais	78 76
— divers	84 52
Total, en moyenne, par an	8,508 19

La répartition du travail des attelages entre les principaux services de la ferme est la suivante :

EXERCICES.	Nombre de TÊTES.	Travaux de CULTURE.	Rentrée des RÉCOLTES.	Transport d'ENGRAIS.	Travaux de MAGASIN.	Travaux DIVERS.	TOTAUX.	Moyenne PAR TÊTE ET PAR AN.
1875-1874	8.66	694.0	251.7	405.2	141.5	116.2	1,588.4	185.5
1874-1875	9.00	852.9	186.4	540.0	166.0	88.4	1,655.4	181.5
1875-1876	8.75	691.5	557.5	215.2	286.0	72.0	1,600.2	182.8
Totals . . .	26.41	2,258.4	755.5	938.4	593.5	276.6	4,822.0	547.6
Moyennes . . .	8.80	746.4	251.8	519.5	197.7	92.2	1,607.5	182.5
Moyenne par tête et par an . . .	"	85.0	28.6	56.1	22.4	10.4	182.5	"

§ 20. *Employés et journaliers.* — Cette dépense continue à progresser ; c'est le résultat de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et de la modification apportée à l'assolement par l'introduction d'une sole de betteraves en plus.

Résumé de la dépense effectuée pour le travail.

EXERCICES.	EMPLOYÉS.	JOURNALIERS.	TOTAUX.
1875-1874	4,184 82	9,795 65	15,978 45
1874-1875	4,555 29	9,968 82	14,502 11
1875-1876	4,654 75	8,919 95	13,554 68
TOTAUX	15,152 84	28,682 40	41,835 24
MOYENNES	4,584 28	9,560 80	15,945 08

La moyenne des dépenses pendant la période triennale a donc été de fr. 4,584-28 pour les employés et de fr. 9,560-80 pour les journaliers, c'est-à-dire que le travail a coûté en moyenne par année, pour la dernière période, fr. 15,945-08.

Il est intéressant de comparer la progression dans cet article de dépense.

			Total.
De 1861 à 1867, on paye aux employés, par an, fr. 2,913 39, aux journaliers, fr. 7,498 98,			fr. 10,412 87
1867 à 1870, — 3,499 54, — 9,772 99,			» 12,972 53
1870 à 1873, — 3,366 91, — 8,340 94,			» 11,677 85
1873 à 1876, — 4,384 28, — 9,560 80,			» 13,945 08

Les frais d'employés s'élèvent de fr. 2,913-39 à fr. 4,584-28, et les frais de journaliers de fr. 10,412-37 à fr. 13,945-08.

Dans le dernier compte rendu pour 1870-1873, nous constatons le renché-

rissement de la main-d'œuvre depuis 1872 et un accroissement de dépenses sur ce chapitre était prévu.

Frais occasionnés par le travail à la ferme.

EXERCICES.	CHEVAUX.	EMPLOYÉS, JOURNALIERS et tâcherons.	TOTAUX pour chevaux, employés, journaliers ET TÂCHERONS.
1875-1874	7,147 80	45,978 45	21,126 25
1874-1873	7,550 50	44,502 41	21,652 41
1873-1876	8,001 "	45,554 68	21,555 68
TOTAUX.	22,499 40	41,835 24	64,554 54
MOYENNES	7,499 70	45,945 08	21,444 78
Période triennale précédente.	6,899 62	41,677 85	18,577 48
Différence en plus	600 08	2,267 25	2,867 50

Le travail a été majoré de fr. 2,867-50 par année pour la dernière période triennale.

§ 21. *Frais généraux.* — Les frais généraux se sont élevés :

Pour 1861-1867, à fr. 2,546-75; pour 1867-1870, à fr. 3,380-28; pour 1870-1873, à fr. 3,260-44, et pour les trois dernières années, à fr. 3,175-30, savoir :

1875-1874, à fr. 3,901-84

1874-1873, à 3,097-09

1873-1876, à 2,526-98

Total. . fr. 9,525-91 ou fr. 3,175-30 en moyenne par année.

§ 22. *Loyers et impôts.* — Au 1^{er} mai 1873, l'étendue cultivée, en y comprenant les parcelles louées à des particuliers, était de 69 hectares 21 ares 56 centiares. Cette surface a été diminuée, en 1874 et 1875, conformément à ce qui a été dit au paragraphe 5, d'une superficie de 2 hectares 61 ares 66 centiares; il reste en culture, jardins, bâtiments, etc., 66 hectares 59 ares 90 centiares, y compris une parcelle de prairie de 87 ares 56 centiares, sous-louée pour deux années à la Société anonyme de construction de chemins de fer.

Loyers et impôts.

EXERCICES.	LOYERS.	IMPOTS.	TOTAL.
1875-1874	12,575 62	759 25	15,112 87
1874-1875	12,081 98	771 55	12,855 55
1875-1876	11,721 26	759 55	12,480 61
TOTAUX	56,176 86	2,269 95	58,446 81
MOYENNES	12,058 95	756 65	12,815 60

La ferme de l'institut a payé annuellement fr. 12,815-60 pour loyers et impôts, chiffre qui correspond à fr. 192-42 par hectare.

§ 23. *Sinistres et accidents.* — Mortalité. La perte sur le bétail pendant les trois dernières années est évaluée à fr. 5-86 p. % du capital mobilier vivant.

De 1867 à 1870, les pertes ont été de fr. 5-47 par 100 fr. de capital.
1870 à 1875, — 6-95 —

Le tableau ci-dessous résume, pour 1875-1876, la mortalité constatée.

EXERCICES.	VACHERIE.	BERGERIE.	PORCHERIE.	ÉCURIE.	TOTAUX.	MOYENNE POUR CENT du capital.
1875-1874	156 60	75 "	260 "	"	471 60	1 57
1874-1875	1,180 "	60 "	525 "	"	1,355 "	5 85
1875-1876	800 "	155 "	510 "	"	1,165 "	4 20
TOTAUX	1,786 60	290 "	1,095 "	"	5,171 60	11 60
MOYENNES	595 53	96 66	365 "	"	1,057 20	5 86

La perte annuelle s'élève en moyenne à fr. 1,057-20, somme à laquelle la vacherie contribue pour fr. 595-53. Nous avons déjà dit que nous attribuions à la race ce chiffre élevé de mortalité.

§ 24. *Engrais en terre.* — Au 30 avril 1875, au moment de l'inventaire, il venait d'être enfoui dans les deux soles fumées pour fr. 8,429-21 d'engrais divers, savoir :

Engrais de ferme	fr. 4,293 36
Déchets de laine	1,847 83
Sels potassiques	1,434 17
Phosphates	756 14
Chaux	77 71
Total	<u>8,429 21</u>

La valeur de ces engrais portée à l'inventaire de sortie a été répartie sur toutes les cultures de 1873-1874 pour solde du compte.

Pendant les trois exercices suivants, on a appliqué :

Engrais de ferme	1,445,581 kil. d'une valeur de fr.	20,362 22
Déchets de laine	53,340 — —	789 63
Guano	14,785 — —	5,535 94
Sels potassiques	11,965 — —	2,615 48
Phosphates	4,850 — —	767 52
Noir animal	15,030 — —	1,179 65
Sulfate d'ammoniaque	1,000 — —	518 86
Nitrate de soude	1,000 — —	370 46
Boues de ville	— — —	1,789 52
Chaux	— — —	436 68
Purin	— — —	900 62
Total	fr.	<u>55,256 58</u>

Au 30 avril 1876, au moment de l'inventaire, il restait en terre des engrais non absorbés pour fr. 12,785-79 qui venaient d'être appliqués pour la récolte de 1876-1877, dont il sera rendu compte pour 1878.

Pendant le triennat écoulé, les engrais ont donc figuré pour une somme de 30,912 francs au débit des cultures, ou en moyenne, par année, pour 10,304 francs.

Le prix moyen de production du fumier a été de fr. 11-59 les 1,000 kilogrammes et les frais supplémentaires de fr. 2-15 par 1,000 kilogrammes.

§ 25. *Compte courant à la banque.* — Les intérêts payés pour nos avances à la Banque namuroise, ont été, en moyenne, de fr. 1,266-69, pour chaque année, de 1870 à 1875. Pour le triennat écoulé, les intérêts reçus s'élèvent, en moyenne, à fr. 3,296-93, savoir :

Au 30 avril 1874	fr. 2,469 40
— 1875	3,404 84
— 1876	4,016 55
Total	<u>9,890 79</u>
Moyenne	3,296 93

§ 26. *Recette brute.* — Il est intéressant de connaître quelles sont les recettes effectuées par la ferme-école chaque année et quel est le rapport du montant de ces recettes avec l'étendue cultivée. Le tableau ci-joint résume la partie du mouvement de caisse annuel qui est relatif aux produits vendus.

Recettes de la ferme.

DÉSIGNATION.	EXERCICE 1973-1974.	EXERCICE 1974-1975	EXERCICE 1975-1976.
CULTURES.			
Froment	14,451 62	9.820 17	8,736 31
Betteraves fourragères	2,575 06	4,705 65	15,042 85
Betteraves sucrières	12,890 41	11,851 24	"
Pommes de terre	665 25	999 56	474 75
Légumes et fruits	816 40	1,406 54	915 40
Arbres.	664 "	4 "	"
Tabac	58 25	62 65	55 "
Graines	980 05	2,515 25	827 50
ANIMAUX.			
Bêtes à cornes et saillies	3,778 40	798 30	5.004 55
Produits de laiterie.	2,245 69	1,859 22	1,576 57
Bêtes à laine et laine	8,019 29	5,058 94	5,888 18
Porcs et saillies	5,020 09	4,776 38	5,142 10
Produits de basse-cour	159 59	258 57	100 81
Travaux pour étrangers.	584 11	557 74	555 46
Bois d'élagages, pesages, cession de matériel, sacs, etc.	155 05	456 96	1,222 41
Sous-location.	"	"	549 44
TOTAUX	50,998 24	44,871 37	45,469 15

MOYENNE 46-446.24

La recette brute moyenne est de fr. 46,446-24 par année. En répartissant cette somme sur 66 hectares 59 ares 90 centiares, on trouve fr. 696-40 par hectare de recette annuelle ; mais la superficie de 66 hectares 59 ares 90 centiares n'est pas entièrement destinée aux cultures à la ferme, il y a des jardins, étangs, chemins, parcs, haies, bâtiments, terrain de manœuvres pour les outils et instruments agricoles, qui, au lieu de donner des recettes, occasionnent des dépenses ; il est donc juste de ne pas les faire entrer en ligne de compte et de n'admettre que 58 hectares en assolement, luzernière et prairies permanentes.

Or, en répartissant la somme susdite sur 58 hectares, nous trouvons un produit brut de 800 francs par hectare.

§ 27. *Statique agricole.* — Nous terminerons, comme dans les précédents rapports, par la *Balance générale des importations et des exportations de la ferme du 1^{er} mai 1873 au 30 avril 1876*. Cette balance indique qu'après quinze années de culture, les terres doivent s'être enrichies de 59,070 kilogrammes d'acide phosphorique et de 11,925 kilogrammes de potasse, qui sont les matières inorganiques qui, avec la chaux, doivent surtout être restituées. Nous ne tenons pas compte dans les importations d'un pour cent environ de potasse donné avec la chaux hydraulique et des quantités de matières utiles qui sont mises en activité par les agents atmosphériques et le travail du sol. Si l'on donnait le faible prix de 50 centimes au kilogramme d'acide phosphorique et celui de 40 centimes au kilogramme de potasse, on trouverait que nous avons enrichi les terres, en tenant compte de ces deux agents de fertilité, pour une valeur de fr. 25,505, laquelle est supérieure de fr. 6,534-06 à la somme que nous avons fait disparaître de notre actif par les arrière-engrais amortis en 1867 et 1868.

Le Directeur de l'Institut,

PH. LEJEUNE.

(85)

*Balance générale des importations et des exportations de la ferme de
l'Institut, du 1^{er} mai 1873 au 30 avril 1876.*

IMPORTATIONS.

MATIÈRES IMPORTÉES.	QUANTITÉS.	ACIDE phosphorique.	POTASSE.	SOUDE.	CHAUX.	MAGNÉSIE.	SILICE.
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.
Déchets de laine	31,174	530	127	»	210	100	608
Guano du Pérou	44,833	1,409	237	523	4,795	119	178
Sels potassiques	11,400	»	5,916	»	»	»	»
Sulfate d'ammoniaque	1,000	»	»	»	»	»	»
Nitrate de soude	4,000	»	»	350	»	»	15
Phosphate de chaux	5,000	830	50	100	1,119	35	25
Poussière de chaux (mémoire)	»	»	»	»	»	»	»
Noir animal	20,000	6,436	»	»	7,612	220	1,020
Sel brut	2,000	»	»	886	24	4	40
Tourteaux de riz	25,000	252	374	»	740	440	85
— de colza	15,000	340	204	»	90	96	75
— de lin	1,000	10	13	»	5	6	4
Avoine	7,320	40	31	7	7	13	90
Maïs	3,500	19	12	»	»	6	»
Froment	700	6	4	»	»	2	»
Féveroles	1,000	12	12	»	»	2	»
Vesces	1,000	8	6	2	»	2	»
Son	134,800	3,909	1,793	10	351	1,267	81
Malt	2,000	20	9	»	»	»	»
Graine de betterave	1,300	10	11	»	»	»	»
— de trèfle	265	3	4	»	»	»	»
Achat de 3 bêtes à cornes	1,200	22	2	»	25	»	»
TOTAUX							
{ Importations		13,835	8,805	1,908	41,978	2,312	2,221
{ Exportations		3,651	9,931	2,327	1,529	1,527	598
DIFFÉRENCE							
{ En plus		10,184	»	»	40,449	785	1,623
{ En moins		»	4,176	419	»	»	»
Importations pour les quinze exercices écoulés .	54,806	43,265	9,655	44,048	12,061	50,575	
Exportations — —	15,736	31,340	7,356	8,818	4,393	4,379	
DIFFÉRENCE	39,070	11,925	2,299	35,230	7,668	46,196	
Importations, en moyenne, par an	2,605	795	153	8,815	511	3,080	
Et par hectare et par an	44.4	13.5	2.6	160.5	8.7	52.6	

EXPORTATIONS.

MATIÈRES EXPORTÉES.	QUANTITÉS.	ACIDE. phosphorique.	POTASSE.	SOUDE.	CHAUX.	MAGNÉSIE.	SILICE.
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.
Froment	138,344	4,434	760	83	83	304	42
Avoine	450	3	2	•	»	»	6
Betteraves fourragères	1,107,210	886	4,761	4,329	443	443	222
— sucrières	1,049,721	4,455	4,200	840	523	735	315
Pommes de terre.	25,868	47	145	3	3	10	3
Carottes.	8,700	10	28	17	8	4	2
Graine de betterave.	1,658	13	17	14	15	14	1
— de carottes.	128	2	2	•	4	•	•
15 têtes de gros bétail.	8,737	163	15	12	182	5	1
317 moutons et agneaux	14,265	176	22	20	188	6	3
216 porcs d'âges divers,	4,650	41	8	1	43	2	•
Laine en suint.	2,394	4	5	4	6	2	1
Beurre.	1,103	1	•	•	1	•	•
Lait doux.	9,648	18	16	7	14	2	•
4,547 œufs	284	1	•	•	12	•	•
Légumes, fruits, etc. (mémoire)	•	•	•	•	•	•	•
TOTAUX.		3,651	9,981	2,327	1,529	1,527	598

Le Directeur de l'institut agricole de l'État,

P. LEJEUNE.

ANNEXE N° 9^{bis}.*Travaux scientifiques du personnel de l'institut agricole de l'État.**Publications de M. L. CHEVRON, professeur de sciences physiques et chimiques :*

Analyse des matières sucrées, 1873.

Note sur les boues calcaires des savonneries (*Journal agricole du Brabant*, 1875).

Composition chimique des roches cristallines de la Belgique et de l'Ardenne française (*Société géologique de Belgique*, 1875, tome II).

Note sur les eaux ammoniacales des sucreries (*Journal agricole du Brabant et Sucrerie belge*, 1876).

Nouveau mode de formation de l'acide oxalique par l'action de l'acide nitrique sur l'éthylène ou hydrogène bicarboné. — Étude des gaz dégagés (Académie royale de Belgique, février 1877).

Publications de M. AD. DAMSEAUX, professeur de comptabilité agricole et de législation rurale :

Statique agricole. — Mémoire inséré dans le *Bulletin de l'institut agricole de l'État*, premier volume. Bruxelles, 1868.

L'azote et la végétation. — Mémoire en réponse à une question de concours couronné par la fédération des sociétés d'horticulture de Belgique. Gand, 1869.

Étude pratique sur les fumiers de ferme et les engrais en général, précédée d'une introduction sur les éléments nutritifs généraux des plantes, par le docteur E. Wolff, traduit de l'allemand. Bruxelles, Rozez, éditeur, 1869.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur le projet de Code rural présenté à la Chambre des Représentants, le 18 janvier 1870.

Considérations sur le pâturage et l'alimentation à l'étable et sur l'utilisation des fourrages obtenus par divers modes de préparation, par le docteur H. Weiske, traduit de l'allemand. Bruxelles, Rozez, éditeur, 1872.

Rapport sur le Congrès international des agriculteurs et forestiers tenu à Vienne à l'occasion de l'exposition universelle de 1873. Bruxelles, Guyot, éditeur, 1874.

Étude sur le bail à ferme. Réforme des clauses relatives à l'entretien de la fertilité du sol. Bruxelles, Mayolez, éditeur, 1875.

Étude de l'alimentation rationnelle des animaux domestiques. Guide pratique basé sur les nouvelles recherches physiologiques par le docteur E. Wolff, traduit de l'allemand. Bruxelles, Mayolez éditeur; Paris, librairie de la Maison rustique, 1876.

Chroniques agricoles de l'Allemagne. Revues insérées, dans le *Journal agricole du Brabant-Hainaut*, depuis 1865.

Publications de M. G. FOUQUET, sous-directeur de l'institut agricole, professeur du cours de culture :

1851. Les engrais de ferme, fumiers, 1 vol.
 1852. Rapport sur le concours ouvert, en 1852, par la commission provinciale d'agriculture du Brabant entre les exploitations de la province.
 1855. Les engrais animaux, végétaux, minéraux, 1 vol.
 1858. Traité des engrais et amendements, 2 vol.
 1860. Calendrier du bon cultivateur de Mathieu de Dombasle, édition annotée pour la Belgique.
 1861. La préparation du sol et les façons d'entretien, travail imprimé dans le *Livre de la ferme et des maisons de campagne*, encyclopédie agricole publiée à Paris, sous la direction de M. Joigneaux.
 1864. Rapport sur le concours de ferme organisé par la section de Hal de la Société agricole du Brabant.
 1866. Rapport sur le concours de ferme organisé par la section de Bruxelles de la Société agricole du Brabant.
 1867. Rapport fait au nom d'une commission nommée par l'administration communale de Bruxelles pour rechercher les causes du dépérissement des plantations de la ville.
 1868. De l'épuisement du sol par les plantes et par le bétail.

Publications de M. LEJEUNE, directeur de l'institut agricole de l'Etat :

1851. Emploi du noir animal en agriculture. Bruxelles, Stapleaux.
 1858. Note sur une maladie des plantes crucifères agricoles et horticoles (*Bulletin de l'Académie*, 2^e série, t. VI, n° 4).
 1858. Le trèfle-houblon (*Trifolium agrarium* L.). (Extrait de la *Revue populaire des sciences*).
 1858. Sur le rôle du bétail dans la production agricole (*Revue populaire des sciences*).
 1858. Le tombereau flamand (*Journal d'agriculture pratique*).
 1858. Nourriture des vaches laitières. Influence de la préparation des aliments sur la production du beurre (*Journal d'agriculture pratique*).
 1859. Prairies et herbages de la Belgique. Bruxelles, Schnée.
 1860. Du défrichement des bruyères et particulièrement des landes sablonneuses de la Campine. Bruxelles, Em. Tarlier.
 1860. Sur l'histoire des paysans (Extrait de la *Revue populaire des sciences*).
 1860. Le colza-parapluie (*Revue populaire des sciences*).
 1860. Maïs jaune très-hâtif de Thourout (*Journal d'agriculture pratique*).
 1860. Étude économique sur le porc, ses races, ses dépenses et ses produits.
 1868. Rapport sur l'institut agricole de l'Etat pour la période de 1861 à 1867.
 1868. Exposé de l'enseignement et de l'organisation de l'institut agricole de l'Etat. Bruxelles, Mancaux.
 1871. Rapport sur l'institut agricole de l'Etat pour la période de 1867 à 1870.
 1874. Rapport sur l'institut agricole de l'Etat pour les années 1870, 1871 et 1872.

1874. Le lait artificiel ou lait de Liebig. Son emploi pour l'élevage et l'engraissement des jeunes animaux de la ferme.

1877. La Hongrie agricole et ses haras. Compte rendu d'une excursion à Mezöhegyes, en collaboration avec MM. Bela Tormay, directeur de l'école vétérinaire de Pesth, Damseaux et Leyder.

Publications de M. J. LEYDER, professeur de zootechnie :

1863. Les découvertes les plus récentes sur les vers parasites des animaux domestiques, leur origine et leurs métamorphoses (dans la *Revue populaire des sciences*, dirigée par le professeur J.-B.-E. Husson.)

1868. Les principes de l'alimentation rationnelle des animaux domestiques (dans le *Bulletin de l'institut agricole de l'Etat*).

L'importance de l'amélioration du bétail au point de vue de l'aptitude à l'engraissement (dans les *Annales de médecine vétérinaire*).

1873. Nos animaux domestiques et leurs produits (dans l'encyclopédie nationale *Patria belgica*, publiée sous la direction de M. Eug. Van Bommel).

Recherches sur la ventilation naturelle et la ventilation artificielle, principalement dans les étables, etc. Traduction de l'allemand d'après le professeur M. Marker, éditée par M. G. Mayolez.

1874. La viande de bœuf et la viande de cheval, recherches sur leur composition, leur valeur nutritive et leur prix commercial (en collaboration avec M. Pyro), édité par la librairie Mancaux.

La création, en Belgique, du cheval de guerre et du cheval de luxe (dans le *Bulletin du conseil supérieur d'agriculture*, 1874).

Coup d'œil sur la situation de notre production animale. Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur l'exposition nationale d'animaux domestiques, ouverte à Bruxelles en 1874, publié par le Ministère de l'Intérieur.

1876. L'alimentation rationnelle des animaux domestiques. Conférence donnée au congrès agricole tenu à Gand, en juillet 1876, et publiée dans le compte rendu de ce congrès par les soins de la Société agricole de la Flandre orientale.

Notices bibliographiques sur des publications nationales concernant la zootechnie et la médecine vétérinaire (dans les *Annales de médecine vétérinaire*).

Publications de M. C.-H.-G.-L. MALAISE, docteur en sciences naturelles, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur d'histoire naturelle.

1860. Mémoires sur les découvertes paléontologiques faites en Belgique. (Mémoire couronné par la Société libre d'émulation de Liège, au concours de 1858.)

1860. Sur quelques ossements humains fossiles et sur quelques silex taillés. (*Bulletins de l'Académie*, t. X.)

1862. De l'âge des phyllades fossilifères de Grand'Manil. (*Ibid.*, t. XIII.)

1863. L'homme fossile. Aperçu des principales découvertes qui tendent à prouver son existence.

1864. Sur l'existence, en Belgique, de nouveaux gîtes fossilifères à faune silurienne. (*Bulletins de l'Académie*, t. XVIII.)
1864. Sur le terrain crétacé de Louzée. (*Ibid.*)
1865. Sur quelques fossiles du massif silurien du Brabant. (*Ibid.*, t. XX.)
1865. Quelques observations à propos de la passerine, *Stellera passerina*, etc. (*Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, t. III.)
1865. Utilité de l'étude de la botanique.
- * 1866. Sur les silex ouvrés de Spiennes. (*Bulletins de l'Académie*, t. XXI.)
1866. Sur des corps organisés trouvés dans le terrain ardennais de Dumont. (*Ibid.*)
1866. Sur des silex taillés. (*Ibid.*, t. XXII.)
1867. Sur les rhizomes verticaux du *Phragmites communis*, Trinius. (*Ibid.*, t. XXIV.)
1867. Notice bibliographique sur la *Flore fossile du terrain crétacé du Hainaut*, par E. Coemans. (*Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, t. VI.)
1867. Catalogue des roches et des produits minéraux du sol de la Belgique. (En collaboration avec M. J. Van Scherpenzeel-Thim.)
1868. Notice additionnelle sur les silex ouvrés de Spiennes. (*Bulletins de l'Académie*, t. XXV.)
1868. Quelques observations sur le terrain silurien de l'Ardenne. (En collaboration avec M. J. Gosselet.) (*Ibid.*, t. XXVI.)
1868. Programme des cours d'histoire naturelle de l'institut agricole de l'Etat. (*Bulletins de l'institut*, t. I.)
1868. Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur les domaines du Gospinal et de Coq-en-Fange. (*Ibid.*)
1868. Notice sur la carte géologique agricole ou agronomique de Belgique et sur les terrains agricoles. (*Ibid.*)
1869. Note sur des roches usées avec cannelures de la vallée de la Grande-Gette. (*Bulletins de l'Académie*, t. XXVII.)
1872. Excursion annuelle de la Société malacologique de Belgique. Rapport sur l'excursion dans les environs de Virton. (*Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. VII.)
1872. Notice sur la vie et les travaux de E.-L.-G. Coemans, membre de l'Académie.
1873. Description du terrain silurien du centre de la Belgique. Mémoire couronné par l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique. (*Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, t. XXXVII.)
1873. Note sur la description du terrain silurien du centre de la Belgique. (*Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. VIII.)
1873. La Belgique agricole dans ses rapports avec la Belgique minérale, ornée d'une carte agricole chromolithographiée de la Belgique.
1873. Manuel de minéralogie pratique. (Mémoire couronné par la Société des sciences, etc., du Hainaut.)
1873. Géographie agricole. (*Patria belgica*, première partie.)

1873. Carte agricole de la Belgique, 2^e édition. Cette carte a obtenu des médailles aux expositions universelles de Paris en 1867 (manuscrite), et de Vienne, en 1873.

1874. Rapport sur une excursion scientifique en Allemagne et à l'exposition universelle de Vienne, en 1873.

1874. Sur l'âge de quelques couches du terrain ardennais des environs de Spa. (*Bulletins de l'Académie*, t. XXXVI.)

1874. Sur quelques roches porphyriques de Belgique. (*Ibid.*, t. XXXVII.)

1874. Sur la découverte du *Dictyonema sociale*, Salt, de la faune primordiale dans le massif de Rocroy. (*Ibid.*, t. XXXVIII.)

1874. Rapport sur un mémoire envoyé au concours de la classe des sciences de 1874, en réponse à la question suivante : *Faire connaître, notamment au point de vue de leur composition, les roches plutoniennes, ou considérées comme telles, de la Belgique et de l'Ardenne française.* (*Ibid.*)

1875. Rapport sur les tremblements de terre en 1872 ; par M. Perrey. (*Ibid.*, t. XL.)

1875. Excursion géologique et botanique de la Société royale linnéenne de Gembloux à Onoz, Bovesse, Namur, Dave.

1876. Rapport sur les dépôts dévonien rapportés par Dumont à l'étage quartzo-schisteux inférieur de son système eifelien, avec quelques observations sur les affleurements de Wiheries et de Montignies-sur-Roc, par M. Mourlon. (*Bulletins de l'Académie*, t. XLI.)

1876. Rapport sur le complément du mémoire couronné de MM. de la Vallée-Poussin et Rénard sur les roches plutoniennes de la Belgique. (*Ibid.*)

1876. Rapport sur quelques réflexions sur le calcaire eifelien, par M. J. Gosselet (*Ibid.*)

1876. Rapport sur la structure et la composition minéralogique du coticule et sur ses rapports avec le phyllade oligistifère, par M. A. Renard. (*Ibid.*, t. XLII.)

1876. Rapport sur l'étage dévonien des psammites du Condroz, dans la vallée de la Meuse, entre Lustin et Hermeton-sur-Meuse, par M. Mourlon. (*Ibid.*)

Publication de M. J. MOTTEU, aide-préparateur des cours de physique et de chimie.

1875. Action de la lumière sur le sucre par la dissolution dans l'eau. (*Sucrerie belge.*)

Publications de M. PARISEL, professeur de sylviculture

1870. Rapport sur le concours pour les primes d'honneur institué par la Société agricole du Brabant dans l'arrondissement de Nivelles, en 1870.

1875. *Idem*, dans l'arrondissement de Louvain, en 1875.

1874. *Idem*, dans l'arrondissement de Bruxelles, en 1874.

1875. Les machines agricoles. La charrue bisoc, les moissonneuses et l'emploi de la vapeur en agriculture.

1874. Les machines et les instruments d'agriculture à l'exposition universelle de Bruxelles, en 1874.

1876. Notions élémentaires d'agriculture et d'hygiène à l'usage des écoles primaires (ouvrage couronné par le conseil provincial de Namur).

1876. Les pineraies de la Campine et le lophyre du pin.

Publications de M. PETERMANN, professeur de microscopie, directeur de la station agricole de Gembloux.

1873. Les phosphates des îles Phoenix. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 3.)

Maladie nouvelle attaquant les betteraves. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 3.)

1874. Les engrais chimiques et les matières fertilisantes à l'exposition de Vienne. Bruxelles, Mayolez. (Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur.)

Les gisements de phosphates en Belgique et particulièrement celui de Ciply. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 9, et *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXIX, 2^e série, n° 1.)

Les déchets de l'industrie lainière au service de l'agriculture. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 10.)

1875. La composition moyenne des principales plantes cultivées. Tableau à l'usage de l'enseignement et du cultivateur. 1^{re} édition en 1873, 2^e édition en 1876. Édition flamande, 1876, traduction de M. le comte Oswald de Kerchove de Denterghem.

Note sur la présence du cuivre dans le genièvre, les vinasses, etc. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXIX, 2^e série, n° 2.)

La précipitation des eaux d'égout par le procédé Whitbread. Rapport sur un essai d'épuration des eaux d'égout de la ville de Bruxelles. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 11.)

1876. Recherches sur la culture de la betterave à sucre. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 12.)

1877. La composition moyenne des matières fertilisantes du commerce. Tableau à l'usage de l'enseignement et du cultivateur. Traduction flamande par M. le comte Oswald de Kerchove de Denterghem.

Recherches sur les graines originaires des hautes latitudes. (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*; *Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 14.)

Sur la qualité du guano du Pérou, actuellement importé en Belgique. (*Bulletin de la station agricole de Gembloux*, n° 15.)

Publications de M. J. PYRO, professeur de génie rural.

Rapport sur les salines, mines et usines de l'Etat prussien. (Traduction française dans les *Annales des travaux publics de Belgique*, t. XXVII.)

La viande de bœuf et la viande de cheval. (En collaboration avec M. Leyder.)

Rapport sur le Pferdeschoner de Fehrmann : Résultats des expériences dynamométriques faites à l'institut agricole de Gembloux.

Publications de M. WARSAGE, répétiteur de zootechnie et d'histoire naturelle.

Le charbon chez les animaux et ses causes dans la province de Liège. Mémoire présenté à l'Académie de médecine, 1863.

Aperçu de zootechnie générale ou notions élémentaires sur l'éducation de nos animaux domestiques. Bruxelles. Mayolez, 1876.

Diverses notices et observations de médecine vétérinaire, publiées dans les *Annales de médecine vétérinaire de Belgique*.

ANNEXE N° 10.

Arrêté royal du 18 mars 1875, majorant le prix de la rétribution à payer par les élèves étrangers.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Revu les arrêtés royaux du 30 août 1860, du 1^{er} mars 1869 et du 21 novembre 1864, relatifs à l'organisation de l'Institut agricole de l'État.

Vu la loi du 18 juillet 1860 ;

Sur la proposition de notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. La rétribution annuelle à payer par les élèves étrangers de l'Institut agricole de l'État est fixée à 1,000 francs pour les internes et à 400 francs pour les externes.

ART. 2. La somme à prélever sur la rétribution de chaque élève pour indemniser l'exploitation rurale annexée à l'Institut des charges qui lui sont imposées dans l'intérêt de l'enseignement pratique, est réduite à 400 francs.

ART. 3. La disposition de l'arrêté ci-dessus sera appliquée à dater de l'ouverture de l'année scolaire de 1875-1876 et celle de l'article 2 à dater du 1^{er} janvier 1875.

ART. 4. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 18 mars 1875.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.

ANNEXE N° 11.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

État du personnel en 1876.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS alloués.
		MINIMUM.	MAXIMUM.	
Lejeune, Ph . . .	Directeur	4,500	5,500	5,500
Fouquet, G. . . .	Sous-Directeur, professeur de culture	4,000	5,000	5,000
Malaise, C. . . .	Professeur d'histoire naturelle	3,500	4,500	4,500
Damseaux, A. . . .	— de comptabilité et de droit rural et agent comptable	"	"	4,500
Piret, J.	— d'économie rurale.	"	"	3,500
Léyder, J.	— de zootechnie	"	"	4,500
Chevron, L. . . .	— de sciences physiques et chimiques	"	"	4,500
Pyro, J.	— de génie rural	"	"	4,000
Parisel, E.	— de sylviculture	"	"	3,500
Michel, Ch. . . .	Répétiteur de culture et d'économie rurale.	2,000	3,000	3,000
Warsage, W. . . .	— de zootechnie et d'histoire naturelle.	"	"	3,000
Delcour, J.	— de génie rural	"	"	2,000
Droixhe, A.	— de sciences physiques et chimiques	"	"	2,500
Sauvage, J.-B.	Économe	2,000	2,600	2,600
Minette, L. . . .	Surveillant, bibliothécaire	1,600	2,000	2,000
Schlag, J.	— commis aux écritures	"	"	2,000
Bauwin, J.-B.	Jardinier démonstrateur.	1,200	1,600	1,600
Motteu, J.	Aide-préparateur de chimie et conservateur des collections	"	"	1,800
Gens de service et concierge	Trois domestiques, dont deux à fr. 4,300 2,600	4,100	4,300	5,400
	un à fr. 4,200 4,200			
	Un concierge fr. 1.300			
TOTAL fr.				65,400

M. Petermann, directeur de la station expérimentale de Gembloux, est chargé du cours de microscopie pour lequel il reçoit une indemnité de 4,200 francs.

ANNEXE N° 12.

Rapport sur la situation de l'école d'horticulture de Vilvorde pendant les années scolaires 1873-1874, 1874-1875, 1875-1876.

Le contrat conclu, le 24 juillet 1860, entre M. le Ministre de l'Intérieur et M. Xavier de Bavay, pour l'organisation définitive de l'école d'horticulture de Vilvorde, fondée en 1849, venant à cesser ses effets le 31 décembre 1875, une nouvelle convention a été conclue avec M^{me} V^e Xavier de Bavay, le 20 juillet 1875.

En conformité du contrat du 24 juillet 1860, les dépenses de logement, de nourriture, de chauffage, de blanchissage, etc., des élèves, étaient à la charge du directeur M. Xavier de Bavay, lequel recevait de ce chef une indemnité annuelle qui a été portée successivement de 400 à 575 francs par élève (arrêtés royaux des 14 mai 1864 et 23 février 1872).

L'exploitation des jardins et des serres était également à la charge du directeur.

Lors du décès de ce dernier, 10 mai 1864, sa veuve a accepté toutes les clauses et conditions imposées par le contrat du 24 juillet 1860, et elle les a continuées jusqu'au 15 octobre 1875.

Par la convention du 20 juillet 1875, le Gouvernement a pris à sa charge l'entretien des élèves et l'exploitation des jardins et des serres.

Cette excellente mesure était réclamée depuis longtemps, tant par la commission de surveillance que par la direction ; mais le Gouvernement ne pouvait y donner suite avant l'expiration de la convention conclue en 1860.

M^{me} V^e X. de Bavay a loué à l'État pour un terme de quinze années, qui a pris cours, le 1^{er} janvier 1876, moyennant une location annuelle de fr. 4,826-12, les bâtiments servant d'école et les terrains, y compris les serres, les bâches, les couches, les maisons du directeur et de l'un des chefs de culture ; le tout occupant une surface de 3 hectares 63 ares.

Cette dame a mis également à la disposition du Gouvernement le mobilier, les plantes de serres et l'outillage qui sert à l'exploitation.

L'inventaire de ces divers objets, avec l'indication de leur valeur, a été dressé par MM. Trappeniers, architecte à Bruxelles, Demoor, horticulteur à Etterbeek, Millet, horticulteur à Tirlemont, et Verkaeren, menuisier à Vilvorde. Les deux premiers étaient chargés de représenter M^{me} V^e X. de Bavay ; et les deux derniers, le Gouvernement. MM. Trappeniers et Verkaeren ont fait l'estimation des meubles et du matériel d'exploitation, et MM. Millet et Demoor, celle des plantes de serres et des légumes.

La valeur de ces divers objets a été portée à la somme de fr. 6,795-91.

Le Gouvernement doit payer à M^{me} V^e X. de Bavay, pour l'usage desdits

objets. un loyer annuel égal à 5 p. % de la somme qui en représente la valeur, soit fr. 539-79. Ce qui porte à fr. 5,165-94 la somme à payer annuellement à M^{me} V^e X. de Bavay, du chef de location.

Le nombre de serres ayant été reconnu insuffisant pour satisfaire aux besoins de l'enseignement, et la construction de celles consacrées à la culture des arbres fruitiers ne répondant pas à leur destination par suite de leur mauvaise disposition. il y avait lieu d'en construire de nouvelles et de modifier les anciennes. Divers autres travaux ayant été jugés nécessaires, entre autres, l'établissement d'un puits dit « demi-artésien, » l'exhaussement d'un mur qui sépare le jardin fruitier du jardin potager, la construction de deux aqueducs, une cloison vitrée dans la serre à ananas et quelques travaux dans une salle d'étude et dans la cour servant de laboratoire, M^{me} V^e X. de Bavay s'est engagée à payer, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les frais de constructions ou d'améliorations sur états qui lui seront fournis.

Le Gouvernement remboursera la moitié des frais, soit 15,000 francs, par fractions égales exigibles d'année en année jusqu'au 31 décembre 1890.

M^{me} de Bavay recevra, en outre, un intérêt calculé à raison de 5 p. % des sommes qu'elle aura payées, tant pour la part qui lui incombe que pour celle de l'État.

Le montant de ces intérêts décroîtra en proportion des remboursements qui auront été effectués.

Trois nouvelles serres ont été érigées dans le jardin fruitier : l'une est destinée à la culture des vignes, et les deux autres à celle des pêchers.

La serre à vignes est adossée à un mur exposé au sud-ouest ; elle est divisée en quatre compartiments, ce qui permettra de forcer les vignes séparément et successivement. Chacun des compartiments a 10 mètres de longueur sur 3^m,75 de largeur et 3^m,90 de hauteur. Cette solide et jolie construction a été faite d'après un modèle pris dans l'établissement de l'un des meilleurs cultivateurs de vignes, M. Joseph Degocs, à Schaerbeek.

Les deux serres à pêchers sont à double versant et à châssis mobiles ; elles ont chacune 10 mètres de longueur sur 3^m,50 de hauteur et autant en largeur.

Ces deux dernières serres sont construites d'après celles qu'a fait établir M. le baron de Vinck, membre de la commission de surveillance de l'école, dans ses jardins, à Wilder-sous-Campenhout.

La construction de ces trois serres — charpente en fer, vitrage et peinture — a été entreprise à forfait par M. Jules Maesen, de Bruxelles, pour la somme de 6,500 francs.

Les deux serres à vignes dans le jardin potager ont été complètement modifiées en vue de les approprier à la culture des fleurs et des plantes ornementales. Elles ont chacune 22 mètres de longueur, sur 3 mètres de hauteur et 2^m,60 de largeur. La reconstruction de la charpente de ces deux serres, la fourniture et le placement du vitrage, la peinture et la confection des tablettes à l'intérieur ont été également entrepris à forfait par M. Jules Maesen pour la somme de 4,285 francs.

Comme la valeur des ananas diminue d'année en année par suite des arrivages de Cayenne sur le marché de Londres, il importait de réduire nos cultures à ce qui

est nécessaire seulement pour l'enseignement. La serre consacrée à la culture de ce fruit exotique a une longueur de 24 mètres. Nous avons jugé convenable de la diviser en deux compartiments et d'utiliser l'un de ceux-ci pour la culture des plantes ornementales et des orchidées de haute serre chaude. La cloison vitrée qui divise la serre en deux parties a été construite par M. Maesen précité, pour la somme de 185 francs.

Les travaux de maçonnerie pour les trois nouvelles serres, dans le jardin fruitier, et les modifications des deux anciennes serres à vignes, l'exhaussement d'un mur qui sépare le jardin potager du jardin fruitier et la construction de deux aqueducs ont été entrepris à forfait par M. Guillaume De Backer, à Vilvorde, moyennant la somme de fr. 5,689-24 ⁽¹⁾.

Les caves dans lesquelles les appareils de chauffage des anciennes serres sont établis étaient inondées chaque année; il y a eu lieu de les assécher. Ce travail a été confié à M. Blaton-Aubert moyennant une somme de 850 francs. En vertu du contrat passé avec M. Blaton-Aubert, ce dernier s'est rendu responsable de la bonne exécution de son entreprise pendant dix ans.

Les travaux extraordinaires exécutés pendant l'année 1876 comprennent encore le plâtrage et le plafonnage d'une mansarde dans la maison du chef de culture et le cimentage d'une bâche dans la serre à ananas. Ces derniers travaux ont été exécutés par M. C. Peeters, plafonneur à Vilvorde, pour la somme de 168 francs.

Le forage d'un puits « demi-artésien » a été entrepris par un spécialiste, M. Josse de Tray, à Cureghem, moyennant la somme de 600 francs.

Les dépenses faites, en 1876, pour travaux extraordinaires, s'élèvent à fr. 18,077-24.

La somme dont nous pourrions disposer, en 1877, est donc de fr. 11,922-76.

Elle sera utilisée pour le placement des appareils de chauffage des nouvelles serres, à l'établissement d'une haie avec palissade en bois entre les jardins de l'école et la pépinière, à la construction d'un four pour cuire le pain et à l'achat de 1,500 mètres cubes de terre argileuse pour amender le jardin fruitier.

Travaux manuels des élèves dans les pépinières, les jardins et les serres. — Les élèves consacrent, toujours d'après le tableau de l'emploi du temps approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur, six heures et demie par jour aux travaux manuels.

D'après la convention du 24 juillet 1875, le tiers du nombre d'heures de travail manuel des élèves internes doit être consacré aux pépinières de M^{me} X. de Bavay qui sont annexées à l'école. Précédemment ils devaient y consacrer la moitié des heures réservées aux travaux pratiques.

Les pépinières, très-bien tenues, comprennent actuellement une surface de 5 hectares 78 ares.

(1) Les travaux de maçonnerie exécutés dans le bâtiment d'école sont compris dans la somme de fr. 5,689-24.

Commission de surveillance. — La commission est restée composée des anciens membres : MM. Chrystin comte de Ribaucourt, sénateur, président ; M. le baron de Vinck et F. Muller, secrétaire.

Enseignement. — Un cours élémentaire de chimie et de physique a été organisé à partir de l'année scolaire 1875-1876. Ce cours est donné par M. Mersch, médecin vétérinaire du Gouvernement, aux élèves des deux divisions supérieures.

L'enseignement donné à l'école comprend, outre la morale et la religion, l'arboriculture fruitière et forestière, la culture des pépinières, des arbres et arbustes d'ornement, la culture forcée des arbres fruitiers, la culture maraîchère en général, la floriculture, l'architecture des serres et des jardins, le dessin, la botanique, les éléments de chimie, de physique et de géologie, la langue française, l'arithmétique, la comptabilité, la géographie et les éléments de géométrie.

Personnel. — Le personnel était composé de :

MM. Gillekens, directeur, chargé des cours d'arboriculture fruitière, forestière et d'ornement ;

Spruyt, chargé des cours de culture maraîchère et de floriculture ;⁽¹⁾

Füchs, chargé du cours d'architecture des serres et des jardins ;

Portaels, chargé du cours de dessin ;

Marchal, chargé du cours de botanique ;

Sterckx, chargé des cours de langue française, d'arithmétique, de comptabilité, d'éléments de géométrie et de géographie ;

Mersch, chargé du cours d'éléments de chimie, de physique et de géologie ;

Tielemans, chargé du cours de morale et de religion ;

Deroover, chef de culture⁽²⁾ ;

Joris, surveillant, agent comptable.

ÉLÈVES.

Population de l'école. — L'école a été fréquentée :

En 1873-1874, par 29 élèves ;

En 1874-1875, par 30 —

En 1875-1876, par 32 —

Noms des élèves qui ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 1875-1874.

Division inférieure :

Bellet, Emile, de La Bouverie (Hainaut) ;

Buquet, Paul, de Bruxelles (Brabant) ;

Charlier, Joseph, d'Overysse (Brabant) ;

Dechamps, Emile, d'Acosse (Liège) ;

Dictus, Léon, de Bouvignes (Namur) ;

(¹) M. Spruyt a été nommé en 1876 professeur à l'école normale de Mons.

(²) M. Deroover a été démissionné sur sa demande, le 28 avril 1876.

Jadoul, Célestin, de Cortil-Wodon (Namur);
 Lamkin, de Villers-sur-Lesse (Namur);
 Lecoq, Joseph, de Lesves (Namur);
 Michiels, Gustave, de Montaigu (Brabant);
 Servais, Désiré, de Wasseiges (Liège);
 Temmerman, J.-B., de Zillebeke (Flandre occidentale);
 Wéry, Emile, de Courcelles (Hainaut);

Division moyenne :

Bergen, J.-B., de Thielt-Notre-Dame (Brabant);
 Culot, Auguste, de Villers-sur-Lesse (Namur);
 Dezitter, Camille, de Courcelles (Hainaut);
 Dufosse, Omer, de Merbes-le-Château (Hainaut);
 Herbrandt, Johan, de Dison (Liège);
 Horst, Emile, de Tavier (Namur);
 Renard, Clovis, de Beauraing (Namur);
 Thiry, Augustin, de Lavaux-Sainte-Anne (Namur);
 Vankeerberghen, Charles, de Dieghem (Brabant);

Division supérieure :

De Bavay, Franz, de Vilvorde (Brabant);
 Delhay, Alexandre, de Sausoy (Namur);
 Dubrulle, Louis, d'Écaussinnes (Hainaut);
 Flament, Alphonse, de Vieux-Genappe (Brabant);
 Laurent, Oscar, de Courcelles (Hainaut);
 Matthéus, J.-B., de Montaigu (Brabant);
 Ruffin, Léon, de Tavier (Namur);
 Seghers, de Saintes (Brabant);

Année scolaire 1874-1875.

Division inférieure :

Colinet, Léon, de Genappe (Brabant);
 Delfosse, Jean, de Haillot (Namur);
 Fabry, Hippolyte, de Florée (Namur);
 Godart, J.-B., de La Bouverie (Hainaut);
 Grimaldi, de Schaerbeek (Brabant);
 Istace, J.-B., de Daussault (Namur);
 Lamy, Victor, de Florée (Namur);
 Lejeune, Eugène, de Hannut (Liège);
 Van Calcar, Pierre, de Hoogezand (Hollande);
 Wéry, Emile, de Courcelles (Hainaut);

Division moyenne :

Elle comprenait tous les élèves de la division inférieure de l'année scolaire 1873-1874, à l'exception de l'élève Wéry, lequel a dû doubler la première année d'études. Il fait partie de la division inférieure de l'année scolaire 1874-1875.

Division supérieure :

Tous les élèves de la division moyenne de l'année scolaire précédente, à l'exception du sieur Dezitter, lequel a quitté l'école en janvier 1874 pour cause de maladie.

Cette division renfermait en outre le sieur Melon, lequel avait quitté l'école, le 20 août 1871, pour être incorporé dans l'armée. Ce jeune homme a été autorisé à rentrer à l'établissement pour continuer ses études.

Année scolaire 1875-1876.

Division inférieure :

Duchateau, Désiré, de Grand-Axhe (Liège);
 Gillet, Hyacinthe, de Beauraing (Namur);
 Gilot, Auguste, de Saint-Germain (Namur);
 Germiot, Louis, de Grand-Leez (Namur);
 Knops, Nicolas, de Borgerhout (Anvers);
 Poortman, Hugo, de Zwolle (Hollande);
 Polteau, J.-B., de Saint-Sauveur (Hainaut);
 Schuyten, Gustave, de Montaigu (Brabant);
 Seghers, Nestor, de Saintes (Brabant);
 Sermeus, Auguste, de Peuthy (Brabant);
 Van Audenaerde, Henri, de Louvain (Brabant);
 Van Cortenstraete, François, de Huyssinghen (Brabant);

Division moyenne :

Cette division était composée des élèves Colinet, Delfosse, Fabry, Godart, Istace, Lamy, Lejeune, Vreux, Wéry et Bolly.

Les élèves Grimaldi et Van Calcar, compris dans la division inférieure de l'année scolaire 1874-1875, ont quitté l'école, le premier, le 17 janvier 1875 pour retourner chez ses parents, et le dernier après avoir subi l'examen de la fin d'année, pour continuer ses études à l'école d'horticulture de Gand. L'élève Bolly avait été admis à l'école en 1871. Il l'a quittée en 1872 pour être incorporé dans l'armée, et il est rentré, pour continuer ses études, en octobre 1875. L'élève Vreux, Albert, de Jurbise, a quitté l'école en 1873 pour le même motif que Bolly, et il est rentré en même temps que ce dernier.

Division supérieure :

Elle était composée des élèves Bellet, Buquet, Charlier, Dechamps, Jadoul, Lecoq, Michiels, Servais, Temmerman et Dictus. Ce dernier a dû quitter l'école en décembre 1875, par suite d'un acte d'insubordination.

Application des élèves. — L'application des élèves pendant les trois dernières années scolaires a été très-satisfaisante. Deux seulement ont dû doubler leur cours : un élève de la division inférieure de 1873-1874, et un de la division moyenne en 1874-1875.

Le tableau suivant fait connaître le résultat des examens généraux qui ont

eu lieu à la fin de chaque année scolaire, en présence d'un membre délégué de la commission de surveillance.

NOMS DES ÉLÈVES.	ANNÉES SCOLAIRES.			Observations.
	1875-1874	1874-1875	1875-1876	
	Maximum 1,100	Maximum 1,260		
Bellet	553	695	"	
Buquet	767	851	"	
Charlier	865	982	"	
Dechamps	815	877	"	
Dictus	801	947	"	
Jadoul	702	905	"	
Lamkin	551	598	"	A dû doubler le cours de 2 ^e année.
Lecoq	830	959	"	
Michiels	660	859	"	
Servais	750	800	"	
Temmermann	915	1,017	"	
Wéry	454	"	"	A dû doubler le cours de 1 ^{re} année.
	Maximum 1,260			
Bergen	997	"	"	
Calot	1,044	"	"	
Dufosse	1,064	"	"	
Herbrandt	1,008	"	"	
Horst	669	"	"	
Renard	1,114	"	"	
Thiry	1,057	"	"	
Vankeerberghen	1,006	"	"	
		Maximum 1,100	Maximum 1,260	
Colinet	"	881	1,021	
Delfosse	"	865	1,010	
Fabry	"	592	"	Pas subi l'examen.

NOMS DES ÉLÈVES.	ANNÉES SCOLAIRES.			Observations.
	1875-1874	1874-1875	1875-1876	
		Maximum 1,400	Maximum 1,260	
Godart	»	628	»	Pas subi l'examen.
Istace	»	746	»	—
Lamy	»	755	765	
Lejeune	»	879	»	—
Van Calcar	»	854	»	Quitté l'école en 1875.
Wéry	»	606	»	Pas subi l'examen.
			Maximum. 1,080	
Gilot.	»	»	847	
Germiat.	»	»	700	
Poortman	»	»	911	
Leghens.	»	»	849	
Van Audenaerde	»	»	889	
Van Cortenstraete.	»	»	842	
Sermcus	»	»	785	
	»	»	806	

Discipline. — La discipline a été très-satisfaisante jusqu'au 31 juillet 1876. A cette date, 17 élèves, dont 9 appartenaient à la division inférieure et 8 à la division moyenne, ont quitté l'établissement sans motif fondé. De ce nombre 11 ont été autorisés à rentrer. Les fauteurs ont été exclus.

Vêtements. — En vertu du règlement du 15 août 1875, les élèves ne doivent plus se munir d'un uniforme tel que le prescrivait le règlement approuvé le 30 novembre 1871. Ils doivent cependant être pourvus d'une casquette d'uniforme.

État sanitaire. — L'état sanitaire n'a pas laissé à désirer pendant les trois années scolaires. Le médecin rétribué par l'établissement n'a été appelé que six fois. Il est vrai que quelques élèves ont fait appeler un médecin à leur choix, mais pour des cas sans gravité.

Examens de sortie. — Le jury chargé de procéder aux examens de sortie, en 1874, était composé de MM. Doucet, propriétaire à Bruxelles, président; Gillekens, directeur de l'école, secrétaire; Kickx, directeur de l'école d'horticulture de Gand; Marchal, professeur à l'école d'horticulture de Vilvorde; Spruyt,

professeur à l'école d'horticulture de Vilvorde ; Pynaert et Burvenich, professeurs à l'école d'horticulture de Gand, membres.

8 élèves s'étaient fait inscrire, 7 se sont présentés devant le jury.

Résultat de l'examen de sortie en 1874.

NOM ET DOMICILE DES ÉLÈVES.	Épreuve théorique.	Épreuve pratique.	Ensemble des deux épreuves.	GRADE OBTENU.
	Maximum 720	Maximum 760	Maximum 1,480	
Dubrulle, Louis, d'Écaussinnes	605	690	1,355	Grande distinction.
Seghers, Gustave, de Saintes	628½	592	1,217½	Distinction.
Flament, Alphonse, de Vieux-Genappe.	528½	658	1,185½	id.
Delhaye, Alexandre, de Sausoy	592	606	1,198	id.
Mattheis, J.-B., de Montaigu.	587½	566	1,153½	Satisfaction.
Ruffin, Fr., de Tavier.	589	556	1,145	id.
Laurent, Oscar, de Courcelles.	410½	598	1,008½	id.

En 1875, le jury était composé de MM. Doucet, Gillekens, Kickx, Marchal, Spruyt, Burvenich et Van Hulle, professeurs à l'école d'horticulture de Gand.

9 élèves se sont présentés à l'examen.

Résultat de l'examen de sortie en 1875.

NOM ET DOMICILE DES ÉLÈVES.	Épreuve théorique.	Épreuve pratique.	Ensemble des deux épreuves.	GRADE OBTENU.
	Maximum 720	Maximum 760	Maximum 1,480	
Thiry, Augustin, de Lavaux-Sainte-Anne.	645	690	1,355	Grande distinction.
Dufosse, Omer, de Merbes-le-Château.	601	662	1,265	id. id.
Renard, Clovis, de Beauraing.	657	638	1,315 ⁽¹⁾	Distinction.
Vankeerberghen, Ch., de Dieghem.	601	671	1,272	id.
Bergen, J.-B., de Thielt-Notre-Dame.	629	628	1,249	id.
Culot, Auguste, de Villers-sur-Lesse	614	602	1,216	id.
Herbrandt, Johan, de Dison.	542	596	1,158	Satisfaction.
Melon, Augustin, d'Olepe	585	549	1,152	id.
Horst, Emile, de Tavier.	595	515	1,110	id.

Le jury chargé d'examiner les élèves, en 1876, était composé de MM. F. Muller, membre de la commission de surveillance de l'école, président ; Gillekens, Marchal, Pynaert et Van Hulle.

(¹) Les récipiendaires doivent avoir obtenu, pour mériter la distinction, la grande distinction ou la plus grande distinction, les $\frac{5}{8}$, les $\frac{6}{8}$ ou les $\frac{7}{8}$ des points dans l'examen écrit et dans chacune des matières de l'examen pratique.

Résultat des examens.

NOM ET DOMICILE DES ÉLÈVES.	Épreuve théorique.	Épreuve pratique.	Ensemble des deux épreuves.	GRADE OBTENU.
	— Maximum 780	— Maximum 780	— Maximum 1,560	
Temmerman, J.-B., de Zillebeke.	671	690½	1,361½	Grande distinction.
Buquet, Paul, de Bruxelles.	657	625	1,282	Distinction.
Dechamps, Emile, d'Acosse.	535	654	1,189	Id.
Lecoq, Joseph, de Lesves.	590	593	1,183	Id.
Jadoul, Célestin, de Cortil-Wodon.	616	565	1,181	Id.
Charlier, Joseph, d'Overyssehe	582	586	1,158	Id.
Michiels, Gustave, de Montaigu	508	621	1,129	Satisfaction.
Servais, Désiré, de Wasseiges.	535	558½	1,093½	Id.
Bellet, Emile, de La Bouverie.	509	567	676	Ajourné.

25 élèves se sont donc présentés devant le jury pendant les trois dernières années scolaires.

4 ont mérité la grande distinction ;

12 — la distinction ;

8 ont subi l'examen d'une manière satisfaisante ;

1 a été ajourné.

Voici les positions qu'occupent ces 24 élèves :

Dubrulle, architecte de jardins, chargé de donner des conférences sur l'horticulture à Ecaussinnes, Neufvilles, Rœulx, Senefte, Feluy et Pont-à-Celles.

Seghers, jardinier-chef chez M^{me} la baronne de Mussain, à Saintes, chargé des conférences sur l'horticulture à Saintes et à Enghien.

Flament, architecte de jardins et pépiniériste, rue de l'Arbalète, à Saint-Gilles.

Delhaye, jardinier-chef chez M. le baron de Blommaert, à Sausay (Beau-Chêne).

Mattheüs, conducteur des plantations forestières, au camp de Beverloo.

Ruffin, jardinier-pépiniériste, à Tavier.

Laurent, jardinier chez M. Flament, à Montigny-sur-Sambre.

Thiry, actuellement dans l'armée comme milicien.

Dufosse, architecte de jardins et pépiniériste, à Merbes-le-Château.

Renard, jardinier, à Anvers.

Van Keerberghen, architecte de jardins et pépiniériste, à Dieghem.

Bergen, jardinier, à Louvain.

Culot, jardinier, à Villers-sur-Lesse.

Herbrandt, chef de culture chez M. de Saint-Léger, à Versailles.

Melon, jardinier, à Oteppe.

Horts, jardinier, à Tavier.

Buquet, garçon-jardinier chez M. Pynaert-Vangeert, à Gand.

Temmerman, jardinier chez un propriétaire des environs d'Ypres.

Dechamps, jardinier chez M. le baron de Chastres.

Lecoq, jardinier, au château de Lesves.

Jadoul, jardinier dans les environs de Namur.

Charlier, architecte de jardins et pépiniériste, à Overyssche.

Michiels, chez ses parents, à Montaigu.

Servais, jardinier, à Wasseiges.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Cours publics. — Des conférences sur la culture et la taille des arbres fruitiers et la culture maraîchère continuent à être données chaque année à l'école.

Les conférences sur la culture et la taille des arbres fruitiers en langue française ont été données par le directeur ; celles en langue flamande ont été données par M. Joris, surveillant, maître d'étude.

Les leçons françaises ont été suivies :

En 1874, par 40 personnes ;
 En 1875, par 65 —
 et en 1876, par 70 —

Le nombre d'auditeurs, au cours flamand, était de 75 en 1874, de 65 en 1875 et de 80 en 1876.

Les conférences sur la culture maraîchère ont été données par M. le professeur Spruyt ; pendant les années 1874-1875, elles ont été données en langue française, et en langue flamande en 1876.

EXAMENS D'ARBORICULTURE.

Le jury chargé de procéder aux examens d'arboriculture en 1874, était composé de MM. Doucet, propriétaire à Bruxelles ; Gillekens, directeur de l'école ; Kickx, directeur de l'école d'horticulture de Gand ; Spruyt, professeur à l'école d'horticulture de Vilvorde ; Burvenich, professeur à l'école d'horticulture de Gand ; Buisseret, professeur à Thuin, et Vansanten, professeur à Ypres.

58 personnes s'étaient fait inscrire pour subir l'examen ; de ce nombre 11 ont obtenu le certificat de capacité.

En 1875, le jury était composé de MM. Doucet, Gillekens, Kickx, Spruyt, Burvenich, Millet, horticulteur à Tirlemont, et Pirotte, professeur à l'école normale de Huy.

39 personnes se sont présentées : 29 ont prouvé qu'elles avaient les connaissances voulues pour obtenir le certificat de capacité.

Les personnes qui composaient le jury, en 1876, étaient MM. Doucet, Gillekens, Burvenich, Millet et De Haes, horticulteur à Heyst-op-den-Berg.

Le nombre d'inscriptions était pour cette année de 55 ; 32 ont obtenu le certificat de capacité.

Résultat des examens d'arboriculture pendant les années 1874, 1875 et 1876.

N° D'ORDRE.	NOM ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
1874				
1	Sacraes, T., de Tirlemont.	Deuxième.	De Haes.	
2	Lenaers, R., de Louvain	—	—	
5	Tonné, G., de Louvain	—	—	
4	Slappaerts, F., de Schooten	—	Desmedt.	
3	Pasteur, L., de Liberchies	—	Gillekens.	
6	Fay, L., de Walzin	—	—	
7	Vanderborre, C., de Liedekerke	—	—	Sourd-muet (1).
8	Morren, F., d'Eppeghem	—	Joris.	
9	Leemans, J., de Pamel.	—	Vansanten.	
10	Vanden Abeele, C., de St-Pierre Cap- pelle.	—	—	
11	Gevelaers, G., de Malines	—	De Vis.	
1875				
12	Onkelinckx, J., de Wareme.	Première.	H. Millet.	
13	Delgoffe, C., de Mélin	Deuxième.	—	
14	Hendrix, J., de Wareme.	—	—	
15	Humblet, J.-B., de Rosoux.	—	—	
16	Cordier, A., d'Onnezies	—	D. Laurent.	
17	Dubuisson, Ed., d'Onnezies	—	—	
18	Bruyneels, G., de Malines	—	De Vis.	
19	Feron, A., de Havin	—	—	
20	Deridder, J., de Daerne	—	Desmedt.	
21	Slappaerts, V., de Schooten	—	—	
22	Swinnen, H., de Waltwilder	—	Hennus.	
23	Penasse, C., de Châtelet	—	Dehounq.	
24	Struyf, Ed., de Haesrode	—	De Haes.	

(1) Elève de l'institut des sourds-muets, à Schaerbeek.

N° RÔLE.	NOM ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROPRIÉTAIRES	Observations.
25	Tombeur, F., de Kessel-Loo . . .	Deuxième.	De Haes.	
26	Uytterhoeven, Eug., de Louvain . .	—	—	
27	Van Audenaerde, H., de Louvain . .	—	—	
28	Vanderborgh, A., de Heren . . .	—	—	
29	Vanzeeland, J., de Louvain . . .	—	—	
30	Delattre, C., de Senefte.	—	L. Dubrulle.	
31	Longueville, E., de Fairon.	—	Delsa.	
32	Pary-Declercq, de Montigny-lez-Lens.	—	Hélin.	
33	Biziaux, H., de Luttre	—	Gillekens.	
34	Cauchie, C., de Bastelly	—	—	
35	Cobaux, E., de Hellebecq	—	—	
36	Henrot, Fr., de Cureghem.	—	—	
37	Degeest, E., de Cumplich	—	—	Sourd-muet (1).
38	Dupont, P., d'Anvaing	—	—	—
39	Gennis, Ch, de Louvain	—	—	—
40	Loncheval, D., de Ghislenghien . .	—	—	—
1876				
41	Burgeau, A., de Binche.	Première.	Buisseret.	
42	Cordier, A., d'Onnezies.	—	D. Laurent.	
43	Neyland, S., de Copenhague	—	Gillekens.	
44	Basèque, L., d'Ecaussinnes.	Deuxième.	L. Dubrulle.	
45	Bollen, L., d'Houthem-Ste-Marguerite	—	H. Millet.	
46	Bronier, L., de Chièvres	—	Hélin.	
47	Collaen, A., de Louvain	—	De Haes.	
48	Cosemans, P., d'Alken	—	Gillekens.	
49	Demunter, A., de Louvain	—	De Haes.	
50	Denis, P., d'Onnezies	—	Laurent.	

(1) Elèves de l'institut des sourds-muets, à Schaerbeck.

N° D'ORDRE.	NOM ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
51	Deweerd, A., de Koningshoyck . . .	Deuxième.	De Vis.	
52	Dellemans, L., de Bierbeek . . .	—	De Haes.	
53	Dimmiaux, G., de Blanden . . .	—	—	
54	Dutrieux, V., de Neufville. . . .	—	Laurent.	
55	Failon, V., de Sclessin	—	E. Wauters	
56	Ferain, D., de Velaines	—	De Haes.	
57	Geets, F., d'Anderlecht.	—	De Roover.	
58	Gravé, V., de Moulins (France) . .	—	Bouillot.	
59	Hainaut, A., de Vieux-Condé (France).	—	Buisseret.	
60	Jossa, F., de Kessel-Loo	—	De Haes.	
61	Lambrechts, C., de Lubbeck	—	—	
62	Lardinois, J.-B., de Roculx.	—	L. Dubrulte.	
63	Michiels, J., de Maestricht.	—	Hennus.	
64	Rollier, E., de Louvain.	—	De Haes.	
65	Straps, V., de Sclessin	—	E. Wauters.	
66	Swings, E., de Wezemaal	—	De Haes.	
67	Van Camp, L., de Merxem	—	Desmedt.	
68	Vanderoost, P., d'Appelterre	—	Deroover.	
69	Verschuere, P., d'Oostamp.	—	De Haes.	
70	Wauters, L., de Rémicourt	—	E. Wauters.	
71	Renglé, E., d'Holsbeke	—	Gillekens.	Sourd-muet.
72	Schieds, de Thildonck	—	—	—

Les mêmes jurys ont siégé à Namur, en 1874, 1875 et 1876 et ont délivré 18 certificats de capacité : 4 en 1874, 10 en 1875 et 4 en 1876.

Les examens ont eu lieu dans les jardins de M. G. Aelens, pépiniériste, au faubourg Saint-Nicolas.

Résultat des examens qui ont eu lieu à Namur.

N° D'ORDRE.	NOM ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
1874				
75	Gengou, d'Ouffet	Première.	Pirotte.	
74	Delfosse, N., de Liège	Deuxième.	Delsa.	
75	Delvaux, de Pessaux	—	Buisseret.	
76	Bolkaerts, de Mozet	—	—	
1875				
77	Burgeau, A., de Binche.	Deuxième.	Buisseret.	
78	Chalet, de Dailly	—	—	
79	Délhoussière, de Bièsme-sous-Thuin .	—	—	
80	Delsat, de Serinchamps.	—	—	
81	Demoulin, de Purnaude	—	—	
82	De Timmermans, de Roux	—	—	
83	Mazy, de Carnières	—	—	
84	Zegers, de Marcinelle	—	—	
85	Modéré, L., de Cul-des-Sarts	—	Bouillot.	
86	Tichon, de Surice	—	Debouny.	
1876				
87	Beghui, E., de Feschaux	Deuxième.	Buisseret.	
88	Guyaux, E., de Roux-lez-Fosses . . .	—	—	
89	Mathon, d'Andoy	—	—	
90	Roulni, F., de Cerfontaine	—	—	

Le nombre de personnes qui se sont fait inscrire pour subir l'examen à Namur, était de :

12 en 1874,

19 en 1875,

10 en 1876.

Il résulte des renseignements ci-dessus que 171 personnes se sont présentées devant le jury pendant les trois dernières années, et que 90 ont obtenu un certificat de capacité.

Le Directeur de l'école d'horticulture de l'État, à Vilvorde,

L.-G. GILLEKENS.

ANNEXE N° 13.

Convention du 20 juillet 1875, passée avec M^{me} veuve de Bavay.

Entre M. Delcour, Ministre de l'Intérieur et M^{me} veuve Xavier de Bavay, propriétaire à Vilvorde, stipulant tant en son nom qu'en celui de ses enfants mineurs, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1^o M^{me} de Bavay loue à l'État belge, pour le service de l'école d'horticulture, les bâtiments et les terrains occupés actuellement par ledit établissement, y compris les serres et bâches, les maisons du directeur et du jardinier démonstrateur, ainsi que les plantations qui s'y trouvent, le tout occupant une surface d'environ 3 hectares 65 ares.

Cette location a lieu pour un terme de quinze années consécutives, qui prendront cours le 1^{er} janvier 1876.

Le Gouvernement payera de ce chef à M^{me} de Bavay un loyer de fr. 4,826-12, payable le 31 décembre 1876 et ainsi de suite d'année en année ;

2^o M^{me} de Bavay met également à la disposition du Gouvernement pour l'usage de ladite école :

A. Le mobilier qui sert à l'usage des élèves et qui garnit le bâtiment de l'école ;

B. Celles des plantes qui se trouvent dans les serres de l'établissement et que le Gouvernement exprimera le désir de conserver ;

C. L'outillage qui sert à l'exploitation des jardins.

Il sera fait un inventaire de ces divers objets avec l'indication de leur valeur.

Cet inventaire sera dressé par deux experts désignés par les parties contractantes. En cas de dissentiment, il leur sera adjoint un troisième expert à désigner par le juge de paix du canton de Vilvorde.

Pour l'usage desdits objets le Gouvernement payera à M^{me} de Bavay un loyer annuel égal à 5 p. $\frac{1}{2}$ du capital qui en représente la valeur.

À l'expiration du présent contrat, le Gouvernement aura à représenter à M^{me} de Bavay les objets compris sous les *litt.* A et C ci-dessus ou d'autres objets de même nature, ainsi que des plantes de serre pour une valeur égale à celle de l'expertise.

Un procès-verbal d'expertise, dressé comme il est dit plus haut, établira la valeur et le nombre desdits objets et plantes, à l'expiration du présent contrat.

Le Gouvernement disposera de ceux de ces objets dont la valeur dépasserait celle de l'expertise primitive.

3^o Les bâtiments, terrains, jardins, mobilier, plantes et outillage mentionnés aux nos 1 et 2 ci-dessus seront mis à la disposition du Gouvernement à partir du 1^{er} septembre 1875.

4^o Dans le cas où le Gouvernement l'exigerait, M^{me} de Bavay mettra à sa disposition, outre les terrains occupés par l'école, une surface d'un hectare

environ, à prendre le long du chemin de fer entre le jardin de l'école et l'habitation du directeur, pour être affectée aux travaux particuliers des élèves. Il lui sera payé de ce chef un loyer annuel de 300 francs par hectare.

5° Les frais de grosses et petites réparations des bâtiments et des murs de clôture ainsi que toutes les contributions et impositions quelconques, sont à la charge du Gouvernement.

6° Le Gouvernement s'engage à ne pas amoindrir l'importance ni le nombre des plantations d'arbres fruitiers et autres qui existent actuellement sur les terrains occupés par l'école.

A cet effet, un état des lieux dressé par les experts cités plus haut établira la situation. Le Gouvernement pourra toutefois apporter aux dispositions des plantations actuelles toutes les dispositions qu'il jugera convenables.

7° Dans le cas où le Gouvernement jugerait opportun de procéder à l'agrandissement des bâtiments occupés par l'école, de construire de nouvelles serres et chaufferies, d'améliorer les serres et chaufferies actuelles et de faire tous autres travaux quelconques utiles à l'établissement, M^{me} de Bavay s'engage à payer les frais de ces constructions ou améliorations sur états qui lui seront fournis. Leur total ne pourra excéder la somme de 30.000 francs. Les deux tiers au moins de cette somme de 30,000 francs seront appliqués à la construction et à l'amélioration des serres et chaufferies.

8° Le Gouvernement remboursera à M^{me} de Bavay la moitié des frais qu'elle aura déboursés en exécution de la disposition ci-dessus.

Ce remboursement aura lieu par fractions égales exigibles d'année en année jusqu'à l'expiration du présent contrat.

M^{me} de Bavay recevra un intérêt calculé à raison de 5 p. % des sommes qu'elle aura payées tant pour la part incombant à l'Etat que pour celle qui restera à sa charge.

Le montant de ces intérêts décroîtra en proportion des remboursements qui auront été effectués.

9° Madame de Bavay met à la disposition du Gouvernement, pour l'instruction pratique des élèves de l'école, la pépinière d'arbres fruitiers, forestiers et d'agrément qu'elle exploite sur les terrains qui lui appartiennent et qui sont situés dans le voisinage de l'établissement.

Cette pépinière ne pourra avoir une étendue moindre de trois hectares.

Les élèves y seront spécialement employés aux travaux pratiques qui concernent la culture, la taille et le commerce des arbres, et ce conformément aux tableaux de l'emploi du temps arrêtés par le Ministre de l'Intérieur.

Le tiers du nombre d'heures de travail manuel des élèves internes sera annuellement consacré à la pépinière de Madame de Bavay.

Toutefois seront comptées dans ce nombre les heures que les élèves désignés pour travailler dans les pépinières n'auront pu employer à ce travail pendant les temps de gelée ou de pluie.

Aucune indemnité ne sera due par le Gouvernement à Madame de Bavay, du chef de l'exécution du présent article 9 ; par contre, elle n'aura à payer aucune rémunération pour le travail que les élèves y effectueront.

10° Afin d'assurer l'exécution de l'article qui précède, il sera tenu, à l'école, un registre dans lequel le directeur consignera, jour par jour, le nombre des heures de travail des élèves, le lieu où ils ont été employés, ainsi que la nature du travail. Ce registre sera communiqué à Madame de Bavay, chaque fois qu'elle en témoignera le désir.

Le directeur de l'école aura le droit de surveiller les élèves pendant leur séjour dans les pépinières, à l'effet de contrôler la nature de leurs occupations, et de s'assurer qu'ils y exécutent convenablement les travaux qui leur sont confiés. Ils y seront d'ailleurs, pour ce qui concerne l'exécution des travaux, soumis aux ordres des surveillants ou préposés de Madame de Bavay qui communiquera au directeur les observations auxquelles pourra donner lieu la conduite des élèves.

11° Madame de Bavay s'engage à n'accorder à qui que ce soit la permission de chasser ou de passer avec des armes à feu dans les pépinières, jardins ou terrains où les élèves sont appelés à travailler.

Bruxelles, le 20 juillet 1873.

ANNEXE N° 14.

Extrait du rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'Etat, à Vilvorde.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous avons l'honneur de vous adresser le rapport prescrit par le règlement organique, sur la situation de l'école d'horticulture de l'État, à Vilvorde, pendant l'année 1876.

Dans ses inspections, le conseil de surveillance a eu l'occasion de constater que le régime alimentaire et l'état sanitaire des élèves ne laissaient rien à désirer.

Lors du renouvellement de son contrat avec Madame de Bavay, le Gouvernement a exigé certains travaux d'amélioration, dont les uns sont terminés et les autres en cours d'exécution. Ces travaux, que nous avons réclamés à diverses reprises, auront, nous aimons à l'espérer, une influence heureuse pour la prospérité de l'établissement.

Depuis longtemps nous avons signalé l'opportunité de l'agrandissement et de l'amélioration des serres; nos vœux ont enfin été écoutés.

Les installations nouvelles sont près d'être terminées; elles permettront de donner à la forcerie des fruits et des légumes, ainsi qu'aux cultures florales, la place importante qui doit leur être assignée dans l'enseignement. (Nous réservons toutefois notre avis au sujet des plans des nouvelles serres.)

Des mesures ont été prises afin que les foyers ne soient plus inondés l'hiver.

Toutes ces mesures sont utiles et plus rien n'empêchera maintenant que la forcerie des légumes et des fruits, aux diverses saisons, soit démontrée et pratiquée d'une manière complète.

D'après nos conseils, un puits demi-artésien a été construit: c'est encore là une amélioration utile.

En exécutant les travaux, on a reconnu qu'à une faible profondeur le sous-sol sur lequel est établie l'école se compose d'une terre plastique imperméable à l'eau, très-défavorable pour la culture des arbres fruitiers.

Pour remédier à cet inconvénient, des tranchées ont été établies afin de permettre l'écoulement des eaux.

Plusieurs mutations ont eu lieu dans le personnel de l'école. — M. Jooris a été nommé jardinier-démonstrateur, en remplacement de M. Deroover, démissionnaire.

M. Courtois a été nommé surveillant, et il paraît s'acquitter, dans d'excellentes conditions, de son emploi. — Enfin, M. Devenster a été appelé aux fonctions de chef de culture, et nous ne doutons pas que, grâce à son zèle et à ses connaissances, il ne rende de très-utiles services, au point de vue de la forcerie des légumes et

sous le rapport de la floriculture, ces deux branches sur lesquelles le conseil a appelé souvent l'attention du Gouvernement.

Le jardin fruitier de l'école est parfaitement tenu ; l'élévation donnée à certains murs permettra aux espaliers de prendre tout leur développement.

Les examens de sortie ont eu lieu avec succès et le jury a témoigné toute sa satisfaction au sujet du degré d'instruction des récipiendaires.

.....
Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire,

F. MULLER.

Le Président,

C^{te} DE RIBAUCOURT.

ANNEXE N° 15.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

Etat du personnel au 31 décembre 1876.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENT.	Observations.
Gillekens . .	Directeur, professeur d'arboriculture théorique et pratique et de culture maraîchère.	3,500	
Sterckx . . .	Professeur de langue française et de comptabilité.	1,500	
Füchs	Professeur d'architecture de jardin .	900	
Portaels . . .	Professeur de dessin.	800	
Joris	Chef de culture, répétiteur du cours d'arboriculture.	1,500	
Devenster. . .	Chef de culture, chargé du cours de floriculture.	2,000	
Tielemans. . .	Aumonier.	500	
Marchal	Professeur de botanique.	(a)	(a) Ces membres du personnel qui occupent d'autres fonctions, ne reçoivent qu'une indemnité annuelle prélevée sur le crédit du matériel.
Mersch	Professeur de chimie et de physique.	(a)	
Courtois	Surveillant et comptable	1,200	
	TOTAL.	14,700	

ANNEXE N° 16.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

Relevé des dépenses pendant les années 1873 à 1875.

NATURE DES DÉPENSES.	1873.	1874.	1875.
Personnel.	9,150 »	9,150 »	9,150 »
Indemnités du personnel qui occupe d'autres fonctions.	1,750 »	1,750 »	2,550 »
Entretien et nourriture des élèves.	15,581 25	16,447 92	16,474 60
Gratifications des élèves.	548 82	596 80	501 95
Intérêts et amortissements des constructions . .	3,899 64	3,637 97	3,492 67
Location de terre.	1,215 14	1,215 14	1,215 14
Musée pomologique. — Collections, enseignement théorique.	459 15	440 »	»
Dépenses diverses et imprévues	284 12	95 45	1,655 47
TOTAL. . .	32,688 42	35,156 51	34,817 85
A déduire le produit de la pension des élèves et l'encaisse de l'année	4,672 41	4,900 »	5,925 28
Montant de la dépense nette.	28,016 01	28,256 51	28,892 55

ANNEXE N° 17.

Rapport du directeur de l'école d'horticulture de l'Etat, à Gand, sur la situation de cette école pendant les années scolaires 1873-1874, 1874-1875, et 1875-1876.

I. ORGANISATION.

Le règlement organique de l'école, daté du 8 août 1872, n'a reçu aucune modification pendant la période triennale qui fait l'objet de ce rapport.

II. COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Un arrêté royal du 27 mai 1875 a complété la commission de surveillance, qui avait perdu son président, M. de Ghellinck de Walle. M. de Graet-Bracq, François, a été nommé membre de cette commission, dont la présidence a été confiée à M. de Smet de Lange.

III. ENSEIGNEMENT.

Depuis le commencement de l'année 1875, le programme des études s'est heureusement complété par la création d'un cours d'anglais et d'un cours d'allemand, confiés à M. le professeur Rodigas. Ces cours sont, pour les élèves, de la plus grande utilité ; en effet, la plupart d'entre eux, en quittant l'école, deviennent horticulteurs et se trouvent, comme tels, en relation continuelle d'affaires avec les pays voisins. La création de ces cours vient donc combler une véritable lacune, que j'avais signalée déjà et sur laquelle, de son côté, M. de Ghellinck de Walle, président de la commission de surveillance, avait, dans son rapport du 25 janvier 1874, attiré la bienveillante attention de M. le Ministre de l'Intérieur.

Par suite de l'addition de ces branches nouvelles, le tableau de l'emploi du temps a été modifié de la manière suivante :

Tableau de l'emploi du temps.

JOURS.	HEURES.	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE.
Lundi	9-11	Dessin de plantes.	Dessin de plantes.	Dessin de plantes.
	11-12	Culture maraichère.	Botanique.	Étude.
Mardi	9-10	Rédaction des notes.	Langue anglaise.	Langue anglaise.
	10-11	Langue française.	Théorie d'horticulture.	Culture maraichère.
	11-12	Arboriculture.	Physique.	Théorie d'horticulture.
Mercredi	9-11	Dessin; archit. de jardins.	Dessin; archit. de jardins.	Dessin; arch. de jardins.
	11-12	Géographie.	Chimie.	Botanique.
Jeudi	9-10	Arithmétique, géométrie.	Arboriculture.	Rédaction des notes.
	10-11	Étude.	Géographie.	Arboriculture.
	11-12	Botanique.	Langue allemande.	Langue allemande.
Vendredi	9-10	Langue française.	Culture maraichère.	Chimie.
	10-12	Architecture de serres.	Architecture de serres.	Architecture de serres.
Samedi	9-10	Instruction religieuse.	Instruction religieuse.	Instruction religieuse.
	10-11	Lecture des notes.	Lecture des notes.	Lecture des notes.
	11-12	Théorie d'horticulture.	Rédaction des notes.	Comptabilité.

Après midi :

Les élèves sont divisés en trois brigades, dont deux travaillant au jardin botanique et la troisième à l'établissement de M. le professeur Burvenich. Ce travail a lieu, en été, de 2 heures de relevée à 7 heures du soir, et, en hiver, de 1 heure et demie jusqu'à la nuit tombante. Chaque semaine, les élèves rédigent des notes sur les travaux auxquels ils se sont livrés.

En été, le lundi, après midi, est consacré à herboriser ou à visiter les établissements d'horticulture, d'arboriculture et de culture maraichère ainsi que les châteaux des environs de Gand. Presque partout les élèves ont été reçus avec la plus grande bienveillance.

Les ouvrages classiques employés à l'école sont les suivants :

Larousse, Lexicologie.

Charles-André, Petit cours de littérature.

Ritt, Cours d'arithmétique.

Eyssérie, Géométrie appliquée.

Pergameni, Atlas de géographie moderne.

Bellynck, Cours de botanique.

Crépin, Flore de Belgique.

Ganot, Cours de physique.

Stockhardt, Chimie appliquée.

Pynaert, Arboriculture fruitière.
 Rodigas, Culture maraichère (3^e édition).
 Burvenich, Arboriculture fruitière.

IV. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Une seule mutation est intervenue, pendant la période triennale, dans le personnel enseignant. Par arrêté ministériel du 2 juillet 1874, M. l'abbé Sallet (Henri-Louis), nommé par le chef diocésain a été admis à donner l'enseignement religieux à l'école, en remplacement de M. l'abbé Foubert appelé à d'autres fonctions.

Le personnel de l'école se compose donc maintenant de :

MM. J.-J. Kickx, directeur, professeur de botanique;
 Em. Rodigas, maître d'études, professeur de langues, de physique, de géométrie, d'arithmétique et de géographie;
 Ed. Pynaert, professeur de comptabilité, d'architecture de serres et d'architecture de jardins;
 Fr. Burvenich, professeur-chef de culture pour l'arboriculture et la culture maraichère;
 H.-J. Van Hulle, professeur-chef de culture pour l'horticulture.
 H. Sallet, aumônier;
 P. De Pannemaeker, maître de dessin;
 L. Bossaerts, sous-chef de culture pour l'horticulture.

Tous les membres du personnel se sont strictement conformés aux dispositions du règlement et ont toujours marché d'accord avec le directeur; aussi celui-ci se plaît-il à reconnaître le zèle et le dévouement dont tous ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

Les registres de la direction constatent que, sauf les cas d'indisposition, les leçons ont été données avec toute la régularité possible. Au commencement de l'année 1873, M. le professeur Burvenich, retenu chez lui par une assez longue maladie, a été forcé d'interrompre ses cours de culture maraichère et d'arboriculture; mais, fort heureusement pour les élèves, il a pu être remplacé, avec autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur, par son fils, M. Jules Burvenich, ancien élève diplômé de l'école. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche à l'entière satisfaction de tous.

Pendant l'hiver de 1873-1874, le directeur a été empêché, lui-même, à plusieurs reprises, de venir à l'école par suite d'un rhumatisme articulaire. M. Rodigas a bien voulu, pendant cette maladie, se charger de la direction et mettre chaque jour son supérieur au courant de ce qui se passait à l'établissement.

Par arrêté du 26 mars 1873, le personnel de l'école participe à la caisse des veuves et orphelins du Département de l'Intérieur.

V. ÉLÈVES.

Population de l'école. — La population de l'école pendant la période triennale est indiquée dans les tableaux suivants :

Année scolaire 1873-1874.

- Division inférieure : 1. Van Lierde (Omer), de Scheldewendeke ;
 2. Hauman (Philippe), de Bruxelles ;
 3. Foucart (Alexandre), de Moulbaix ;
 4. Van Compernelle (Charles), de Gand ;
 5. De Saegher (Achille), de Bottelaere ;
 6. Verbaegs (Félix), de Saint-Genois ;
 7. Le Duc (Gustave), de Gand ;
 8. De Reuze (Jean), de Heusden ;
 9. Bracke (Léopold), de Heusden ;
 10. De la Ruyé (Ernest), de Gand (élève libre) ;
 11. Viol (Léandre), de . . . (élève libre) ;
 12. Neut (Jules), de Gand (élève libre) ;
 13. Adama van Scheltema (Anton), de . . . (élève libre) ;
 14. Loumaye (Jules), de Huy (élève libre) ;
- Division moyenne : 1. Bracke (Camille), de Wetteren ;
 2. Simons (Emile), de Mariakerke ;
 3. Geers (Liévin), de Saffelaere ;
 4. Bajart (Jules), de Mons ;
 5. Van Gausberge (Godefroid), de Wetteren ;
 6. Canon (Théodule), de Gand (élève libre) ;
 7. Canon (Louis), de Gand (élève libre) ;
 8. Vandermeiren (Auguste), de Gand (élève libre) ;
- Division supérieure : 1. Burvenich (Jules), de Gendbrugge ;
 2. Fillot (Alphonse), de Liège ;
 3. Salenteney (Jules), de Dickirch ;
 4. Schepens (Charles), de Wetteren ;
 5. Devos (Jules), de Cruyshautem ;
 6. Van Seymortier (Charles), d'Elichove ;
 7. Legrand (Louis), d'Ombret-Rausa (Liège).

Il résulte de ce tableau que l'école a été fréquentée pendant l'année scolaire 1873-1874 par 28 élèves, dont 8 élèves libres et 20 élèves réguliers. Tous ces jeunes gens, à l'exclusion d'un seul, étaient Belges.

Les élèves Geers, Hauman et Leduc ont quitté l'école, pour des raisons de famille, pendant l'année scolaire.

Année scolaire 1874-1875.

- Division inférieure : 1. Burvenich (Octave), de Gendbrugge ;
 2. Eeckhaute (Ernest), de Saint-Denis-Westrem ;
 3. Seraux (Aimé), de Petit-Enghien ;
 4. Aerens (Charles), de Gand ;
 5. Van Haute (Charles), de Gand ;
 6. Des'ambert (Joseph), de Gand ;

7. Fabregou (Paul), de New-York ;
8. Nolf (Léon), de Moen ;
9. De Baets (Alphonse), de Gand ;
10. Henderyck (Henri), de Furnes ;
11. Van Cuyck (Charles), de Wetteren ;
12. Poelman (Jean), d'Oostacker ;
13. De Maesschalk (Richard), de Gand ;
14. Mortier (Maurice), de Gand (élève libre) ;
15. Boogaard (Jean), de Leyde (élève libre) ;
16. Demortillet (Henri), de Grenoble (élève libre).

- Division moyenne :**
1. Van Lierde (Omer), de Scheldewendeke ;
 2. Bracke (Léopold), de Heusden ;
 3. Van Compernelle (Charles), de Gand ;
 4. De Reuze (Jean), de Heusden ;
 5. Verbaegs (Félix), de Saint-Genois ;
 6. De Saegher (Achille), de Bottelaere (élève libre) ;
 7. Neut (Jules), de Gand (élève libre).

- Division supérieure :**
1. Bajart (Jules), de Mons ;
 2. Simons (Emile), de Mariakerke ;
 3. Bracke (Camille), de Wetteren ;
 4. Van Gansberge (Godefroid), de Wetteren ;
 5. De Vos (Jules), de Cruyshautem ;
 6. Canon (Théodule), de Gand (élève libre) ;
 7. Canon (Louis), de Gand (élève libre) ;
 8. Vandermeiren (Auguste), de Gand (élève libre).

La population, pendant l'année scolaire 1874-1875, a donc été de 31 élèves, dont 3 étrangers au pays. Il y a eu 23 élèves réguliers et 8 élèves libres.

Les élèves De Reuze et Destamberg ont été rappelés dans leur famille au milieu de l'année scolaire. Les élèves De Baets et Henderyck ont quitté l'école peu de jours avant l'examen.

Année scolaire 1875-1876.

- Division inférieure :**
1. Van Cuyck (Charles), de Wetteren ;
 2. Aerens (Charles), de Gand ;
 3. Poelman (Jean), d'Oostacker ;
 4. Van Eeckhaute (Gustave), de Gendbrugge ;
 5. Mortier (Maurice), de Gand ;
 6. Verbrugghen (Oscar), de Haulem-Saint-Liévin ;
 7. De Mulder (Léopold), de Dickele ;
 8. Hembeke (Julien), de Beernem ;
 9. De Somer (Victor), d'Oostacker ;
 10. Gassée (Edouard), de Gand ;
 11. Ide (Arthur), de Ruysselede ;
 12. De Bavay (Charles), de Vilvorde ;

13. Schotsaert (Alphonse), de Gand ;
14. Bloeykens (Charles), de Saint-André-Bruges ;
15. Los (Martin), d'Akkersloo (Hollande).
16. Proot (François), de Poperinghe (élève libre) ;
17. Dauwe (Joseph), de Gand (élève libre) ;
18. De Pierpont (Charles), de Namur (élève libre) ;
19. Van den Berghe (Modeste), de Gand (élève libre) ;
20. Braeckman (Camille), de Mont-Saint-Amand.

- Division moyenne :
1. Verbaegs (Félix), de Saint-Genois ;
 2. Burvenich (Octave), de Gendbrugge ;
 3. Sevaux (Aimé), d'Enghien ;
 4. Eeckhaute (Ernest), de Saint-Denis-Westrem ;
 5. Van Haute (Adolphe), de Gand ;
 6. Fabregan (Paul), de New-York ;
 7. Nolf (Léon), de Moen ;
 8. De Maeschalk (Richard), de Gand ;
 9. Van Calcar (Pierre), de Hoogezende (Hollande) ;
 10. Boogaard (Jean), de Leyde (élève libre).

- Division supérieure :
1. Van Lierde (Omer), de Scheldewindeke ;
 2. Van Campenolle (Charles), de Gand ;
 3. Bracke (Léopold), de Heusden ;
 4. De Saegher (Achille), de Bottelaere (élève libre) ;
 5. Van Nooten (Jean), de Schoonhoven (Hollande) (élève libre).

Pendant l'année scolaire 1875-1876, la population de l'école s'est donc élevée à 55 élèves, dont 5 étrangers. Le nombre des élèves réguliers était de 28 ; celui des élèves libres était de 7.

Les élèves Braeckman, de Bavay, Los, Acrens, ont quitté l'école après quelques mois. L'élève Fabregan, atteint d'une longue et pénible maladie, est retourné à New-York, au mois de juillet. L'élève Poelman a renoncé aux études peu de jours avant l'examen.

L'élève Van Calcar, de la division moyenne, avait fréquenté les cours de la division inférieure, à l'école d'horticulture de Vilvorde.

Application. — Conformément à l'article 8 du règlement ministériel, les professeurs se sont assurés, par des interrogations fréquentes, des progrès réalisés par les élèves. Il y a eu, de plus, tous les trimestres, une composition écrite sur toutes les branches de l'enseignement. Les résultats de ces interrogations et de ces compositions ont démontré que l'application des élèves a été généralement très-satisfaisante.

Bourses d'études. — Dans le subside alloué par le Gouvernement pour l'entretien de l'école figure chaque année une certaine somme destinée à venir en aide aux élèves peu favorisés de la fortune. Ces bourses de l'État sont de 100 ou de 200 francs.

En 1875-1874, l'ensemble des bourses de l'État s'est élevé à 3,400 francs, répartis entre 17 élèves.

En 1874-1875, une somme de 3,800 francs a été allouée à 22 élèves.

Enfin, en 1875-1876, le subside total était de 3,900 francs partagés entre 24 élèves.

De leur côté, les administrations provinciales de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale, du Hainaut et de la province de Liège, ont également accordé aux élèves de généreux subsides. Pour la Flandre orientale, l'ensemble des subsides s'est élevé, en 1873-1874, à 1,550 francs ; en 1874-1875, à 1,650 francs et en 1875-1876, à 1,150 francs.

Dans mon dernier rapport triennal, je rappelais que la ville de Gand avait autrefois à son budget une somme spécialement destinée à venir en aide aux élèves horticulteurs, nés à Gand, et j'ajoutais : « Il est à espérer que la commune où l'école d'horticulture a maintenant son siège, n'hésitera pas à réintroduire cette légère dépense dans son budget annuel. » Cet espoir s'est réalisé pendant l'année scolaire 1875-1876 : la ville de Gand a accordé à 6 élèves des subsides s'élevant ensemble à la somme de 1,300 francs.

Discipline. — Pendant la période triennale, la conduite des élèves a été généralement excellente. Le journal de l'école ne mentionne que quelques infractions légères au règlement, pour lesquelles les coupables ont été réprimandés ou punis d'un demi-jour de consigne. Une seule fois, il a été nécessaire de recourir à une punition plus sévère : un élève déjà admonesté et consigné à plusieurs reprises a encouru une censure publique pour s'être absenté sans autorisation et avoir essayé de tromper le directeur par un mensonge.

Cette bonne volonté que les élèves montrent généralement, provient en grande partie de la manière dont ils sont traités à l'école. En effet, le directeur, puissamment secondé par le maître d'études, ne néglige rien pour inspirer aux jeunes gens l'amour du devoir et il a l'habitude d'épuiser tous les moyens de persuasion avant de recourir aux punitions sévères.

État sanitaire. — Indépendamment de quelques indispositions légères qui, de temps en temps, ont empêché certains élèves d'assister aux leçons ou aux exercices pratiques, le journal de l'école mentionne que l'élève Van Gansberge, Godefroid, de Wetteren, est devenu sérieusement malade, au mois d'août 1875, peu de temps avant les examens généraux, et que l'élève Fabregan, Paul, de New-York, atteint de crachements de sang, a dû retourner dans sa famille, en juin 1876.

VI. EXAMENS.

Les élèves libres ne font pas d'examen. Les élèves réguliers, indépendamment de l'examen d'admission, subissent des examens généraux pour passer d'une division à une autre et finalement un examen de sortie.

Examens d'admission. — En octobre 1875, 10 élèves se sont présentés aux examens d'admission et 8 ont été jugés aptes à suivre les cours de l'école. En 1874, 14 élèves étaient inscrits, et tous ont été admis. En 1875, enfin, sur les 14 élèves inscrits, un seul a été ajourné.

Examens généraux. — Les examens généraux qui ont eu lieu pendant la période triennale ont donné les résultats consignés dans les tableaux suivants :

Examens généraux, à la fin de l'année scolaire 1873-1874.

Ces examens ont eu lieu, le 17 et le 18 août 1874, en présence de M. de Ghellinck de Walle, président de la commission de surveillance.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 600 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,200 points.)	
1	Foucart.	485	449 1/2	932 1/2	
2	Van Lierde.	505	426	931	
5	Van Compennolle.	590 1/2	294	684 1/2	
4	De Reuze	225	409	652	
3	Bracke (Léopold)	264	342	606	
6	De Saegher.	572	495 1/2	865 1/2	

DIVISION MOYENNE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 600 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,200 points.)	
1	Bajart	583	421	804 1/2	
2	Simons	366	359	705	
3	Bracke, Camille	555	543	698	

Il en résulte que tous ces élèves, sauf M. De Saegher, ont obtenu assez de points pour passer dans une division supérieure.

Examens généraux, à la fin de l'année scolaire 1874-1875.

Ces examens ont eu lieu, le 9 et le 10 août 1875, sous la présidence de M. de Smet de Lange, président de la commission de surveillance, et en présence de M. de Graet-Bracq, membre de cette commission.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 620 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,220 points.)	
1	Burvenich	559	555	1,092	
2	Eeckhaute	507 1/2	489	996 1/2	
3	Siraux	449	450	849	
4	Nolf	560	407 1/2	768 1/2	
5	Fabregou	442	350 1/2	762 1/2	
6	Van Haute	291 1/2	397 1/2	689	
7	De Maesschalk	574	294	668	
0	Poelman	248	559 1/2	387 1/2	
0	Aerens	527 1/2	270	397 1/2	
0	Van Cuyck	259	219	478	

DIVISION MOYENNE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 660 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,260 points.)	
1	Van Lierde	558	455	971	
2	Van Compennolle	450	405	855	
3	Bracke	257	586	645	

Ces points démontrent que les 3 élèves de la division moyenne ont été reconnus aptes à suivre les cours de la division supérieure.

Quant aux élèves de la division inférieure, trois d'entre eux n'ont pas obtenu la moyenne des points et par conséquent ont été ajournés : les sept autres ont été admis dans la division moyenne.

Examens généraux, à la fin de l'année scolaire 1875-1876.

M. de Smet de Lange a présidé ces examens qui ont eu lieu le 9 et le 10 août 1876.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 620 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,220 points.)	
1	Van Eeckhaute	461	470	931	
2	Verbrugghen	497	445	942	
3	Mortier	458	450	888	
4	Gassée	425	438	865	
5	Humbeke	416	420	836	
6	Van Cuyck	359	436	795	
7	De Mulder	408	384	792	
8	Ide	351	407	758	
9	Bloeykens	314	459	753	
10	Schotsaert	521	319	640	
0	De Somer	268	309	577	

DIVISION MOYENNE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 660 points.)	(Max. 600 points.)	(Max. 1,260 points.)	
1	Burvenich	375	491	1,066	
2	Eeckhause	510	469	979	
3	Van Calcar	466	455	949	
4	Siraux	442	422	864	
5	Nolf	428	420	848	
6	Verbaeys	401	403	804	
7	Van Haute	378	325	703	
8	De Maeschalk	282	398	680	

Conformément aux résultats de ces examens, tous les élèves de la division inférieure, sauf l'élève de Somer, et tous les élèves de la division moyenne ont pu passer dans une section supérieure.

Examens de sortie. — Le jury chargé de procéder aux examens de sortie des élèves de l'école est un jury combiné, composé d'un nombre égal de professeurs de l'école de Vilvorde et de l'école de Gand, sous la présidence de M. le président de la commission de surveillance.

Examens de sortie. — Année scolaire 1873-1874.

Ces examens ont eu lieu les 19, 20, 21 et 22 août 1874. Le jury était composé de la manière suivante :

MM. de Ghellinck de Walle, président de la commission de surveillance,
président;
 Kickx, directeur, *secrétaire;*
 Gillekens, directeur de l'école de Vilvorde;
 Spruyt, professeur à — —
 Marchal, — — —
 Burvenich, professeur à l'école de Gand;
 Pynaert, — —

Les résultats de ces examens sont inscrits dans le tableau suivant :

NUMÉROS	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 550 points.)	(Max. 550 points.)	(Max. 1,100 points.)	
1	Burvenich	509 $\frac{3}{4}$	447 $\frac{1}{2}$	957 $\frac{1}{4}$	
2	Fillot	485 $\frac{1}{2}$	552 $\frac{3}{4}$	836	
5	Legrand	454 $\frac{5}{8}$	516 $\frac{1}{2}$	750 $\frac{3}{4}$	
4	Salentiny	426 $\frac{1}{4}$	517 $\frac{1}{2}$	745 $\frac{3}{4}$	
5	Schepens	284 $\frac{1}{2}$	285 $\frac{3}{4}$	550 $\frac{1}{4}$	
6	Devos	241 $\frac{3}{4}$	202 $\frac{1}{4}$	443	
7	Van Seymortier	256 $\frac{1}{4}$	168 $\frac{1}{4}$	404 $\frac{1}{2}$	

Il résulte des points indiqués ci-dessus que MM. De Vos et Van Seymortier n'ayant pas satisfait ont été ajournés. MM. Fillot, Legrand, Salentiny, Schepens et Burvenich ont obtenu le diplôme de capacité, le dernier avec *grande distinction*.

Examens de sortie. — Année scolaire 1874-1875.

Ces examens ont commencé le 11 août 1875 et se sont terminés le 14 du même mois.

Le jury comprenait :

MM. Desmet de Lange, président de la commission de surveillance, *président;*
 Kickx, directeur, *secrétaire;*
 Gillekens, directeur de l'école de Vilvorde;
 Marchal, professeur à — —
 Spruyt, — — —
 Van Hulle, professeur à l'école de Gand;
 Burvenich, — —

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 550 points.)	(Max. 550 points.)	(Max. 1,100 points.)	
1	Bracke	430	538	808	
2	Devos	596	577 1/2	773 1/2	
3	Simons	546	597	743	
4	Bajart	255	295	550	

En conséquence, ces quatre élèves ont été admis d'une manière satisfaisante.

Examens de sortie. — Année scolaire 1875-1876.

Le jury s'est réuni les 25, 26 et 28 août 1876. Il n'était composé que de cinq membres :

MM. Desmet de Lange, président de la commission de surveillance, *président* ;
 Kickx, directeur de l'école, *secrétaire* ;
 Gillekens, directeur de l'école de Vilvorde ;
 Marchal, professeur à — —
 Pynaert, — à l'école de Gand.

Trois élèves étaient inscrits et leurs examens ont donné les résultats consignés dans le tableau suivant :

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		(Max. 550 points.)	(Max. 550 points.)	(Max. 1,100 points.)	
1	Van Lierde	430	496 1/2	946 1/2	
2	Van Compernelle	552	559	671	
3	Bracke, Léopold	147	"	"	

L'élève Bracke n'a pas obtenu dans l'examen théorique assez de points pour être admis à faire l'examen pratique. Les élèves Van Compernelle et Van Lierde ont obtenu le diplôme de capacité, le dernier avec *grande distinction*.

VII. EXPLOITATION, LOCAUX ET MATÉRIEL.

Exploitation. — Les élèves trouvent un travail instructif dans les serres du jardin botanique et spécialement dans la serre à multiplication qui a été construite en vue de l'enseignement pratique. Le jardin fruitier, de son côté, est en plein développement, mais a malheureusement beaucoup souffert par suite de l'ouragan du 12 mars 1876. Celui-ci, en effet, a non-seulement cassé d'innombrables carreaux de la serre à vigne : il a de plus renversé et brisé la palissade

en bois qui clôture ce jardin du côté de la Lys. Ces dégâts, bien que très-considérables, ont été réparés sans retard.

D'autre part, l'établissement de M. Burvenich, où, d'après la convention conclue entre celui-ci et le Gouvernement, les élèves s'exercent aux travaux de culture maraîchère et d'arboriculture, s'est étendu et de mieux en mieux approprié à sa destination spéciale. En effet, M. Burvenich a ajouté à son exploitation une nouvelle pépinière d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornement et il a complété l'installation du potager par la construction de baches à primeurs chauffées au thermosiphon.

Locaux. — L'école ne disposait jusqu'ici que de deux auditoires, assez petits, occupés par les deux divisions inférieures. La division supérieure devait recevoir des leçons dans l'auditoire du cours de botanique de l'université, ce qui présentait de nombreux inconvénients. Pendant l'année 1875-1876, M. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu consentir à la construction d'un troisième auditoire d'une superficie de 72 mètres carrés, dans lequel les élèves des trois divisions se réunissent pour assister aux cours qu'on leur donne en commun : le dessin, l'architecture des serres, l'architecture de jardins, et la morale.

Matériel. — Le mobilier qui garnit le nouvel auditoire n'est pas encore achevé à cause de l'insuffisance de la somme portée au budget pour cet objet. Il comprend une chaire pour le professeur et des pupitres pour trente-huit élèves, chiffre qui pourrait être prochainement dépassé, si l'école continue à progresser comme elle l'a fait jusqu'ici. Pour compléter ce mobilier, il suffira d'y construire des armoires, qui permettront d'utiliser en même temps ce local comme musée.

Ce nouvel auditoire, qui servira à l'avenir de salle d'examens, est orné du buste de S. M. le Roi.

On a acquis quelques objets destinés à l'enseignement, entre autres, une collection de fruits moulés en plâtre pour le dessin d'après nature, les modèles de Victor Petit pour l'architecture de serres et de jardins, les chromolithographies du professeur Henslow contenant l'analyse des principales familles végétales. Le Gouvernement a, par plusieurs dons, enrichi la bibliothèque de l'école; au premier rang de ces dons, il faut placer la réduction de la carte géologique de Belgique d'André Dumont.

VIII. DÉPENSES.

Les traitements des professeurs sont liquidés directement sur le budget du Département de l'Intérieur. Les indemnités allouées au directeur, aux chefs et au sous-chef de culture, au professeur de dessin et au professeur d'anglais et d'allemand, ainsi que les bourses accordées aux élèves, sont payées sur le budget de l'école en même temps que les frais du matériel.

Les dépenses de la première catégorie se sont élevées, pour chaque année de la période triennale, à 6,700 francs. Les traitements des professeurs ont été augmentés depuis, de 200 francs; mais cette augmentation est tout à fait insuffisante, eu égard aux services rendus par ces utiles fonctionnaires. Aussi suis-je

porté à croire que M. le Ministre saisira une prochaine occasion pour améliorer leur position d'une manière définitive.

Les dépenses de la seconde catégorie ont été, en 1873, de fr. 8,804-97 ; en 1874, de fr. 9,504-68, et en 1875, de fr. 9,558-18.

IX. COURS PUBLICS.

Les cours publics d'arboriculture fruitière ont été donnés, au local de l'école, par M. le professeur Burvenich. Les conférences, en langue flamande, ont lieu le dimanche, de 10 à 11 heures du matin, et sont suivies principalement par des jardiniers et des fermiers des environs, au nombre moyen de 260. Les conférences françaises ont lieu le lundi, de 3 à 4 heures de l'après-midi : elles sont fréquentées par une quarantaine d'amateurs de la ville et de la banlieue et elles contribuent puissamment à augmenter le goût de l'arboriculture fruitière.

X. EXAMENS D'ARBORICULTURE.

Un jury nommé par M. le Ministre de l'Intérieur est chargé chaque année de procéder aux examens de ceux qui, ayant suivi les conférences publiques, désirent faire constater leurs capacités.

Pendant la session du mois de septembre 1874, sept candidats se sont présentés. De ce nombre, six ont été ajournés et le septième a mérité le certificat de 1^{re} classe. C'est : M. Gyselinck, de Weirlebeke (cours suivi à Gand).

En 1875, huit candidats se sont fait inscrire et cinq ont subi les épreuves avec succès. Ce sont :

MM. Cornélis, de Saint-Gilles (cours suivi à Gand) ;
 Meert, de Lebbeke (id. Lebbeke) ;
 Eeckelaert, de Lede (id. Gand) ;
 Seissens, d'Exaerde (id. Gand) ;
 de Mortillet, de Grenoble (id. Gand).

Enfin, au mois de septembre 1876, sur seize candidats inscrits, neuf ont obtenu le certificat de capacité, savoir :

MM. Burvenich (Ernest), de Gendbrugge (cours suivi à Gand) ;
 Hoofdt, de Merendoce (id. Gand) ;
 Rom, de Iseghem (id. Roulers) ;
 Proot, de Poperinghe (id. Gand) ;
 Declerk, de Pouques (id. Gand) ;
 Vanden Brande, de Baerdegem (id. Alost) ;
 Deschryveld, de Lede (id. Alost) ;
 Steyaert, d'Oostaeker (id. Gand) ;
 Martens, de Lebbeke (id. Gand).

Gand, le 20 décembre 1876.

Le Directeur,
JEAN-JACQ. KICKX.

ANNEXE N° 18.

*Rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'État,
à Gand. — Années 1874, 1875, 1876.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser, au nom de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'État, annexée au jardin botanique de l'université de Gand, un rapport sur la situation de cette école pendant les années 1874, 1875, 1876, et il m'est agréable de pouvoir constater de prime abord que cette situation n'a pas cessé d'être de plus en plus prospère. Le résultat des examens généraux, les diplômes conférés aux examens, lors des sessions de fin d'année, le nombre croissant des élèves, tout prouve cette prospérité.

Chaque fois que la commission a visité l'école, elle a pu se rendre compte par elle-même de l'ordre qui y règne, de la discipline qu'on y maintient et de l'exactitude avec laquelle le personnel enseignant s'acquitte de la mission que le Gouvernement lui a confiée. L'exemple donné sous ce rapport par M. le directeur Kickx est suivi par tous les professeurs et ne laisse pas d'inspirer aux élèves la persévérance dans l'application.

Les points obtenus par ces jeunes gens dans les examens et dans les compositions trimestrielles témoignent hautement de leur zèle et de leur activité; le registre de l'école, tenu avec la plus grande régularité, dénote que, durant les trois années, les cas dans lesquels il a fallu appliquer des peines disciplinaires ont été extrêmement rares : le plus souvent une simple réprimande a suffi pour ramener ceux qui oubliaient un instant leurs devoirs.

Si la discipline est bonne à l'école d'horticulture de Gand, il faut en grande partie attribuer ce résultat à la méthode d'enseignement suivie par les professeurs qui comptent aujourd'hui pour la plupart dix-sept années d'expérience; il faut attribuer encore ce résultat à la division régulière des matières des études, combinées de telle façon que les jeunes gens ne sont jamais un instant inoccupés. Ils trouvent, au jardin botanique, dont les cultures sont parfaitement tenues, et dans les pépinières de Gendbrugge tous les éléments nécessaires à une bonne instruction horticole.

Pendant l'année 1876, les élèves ont trouvé un nouveau champ d'expériences dans le vaste jardin zoologique confié à la direction d'un des professeurs les plus zélés de l'école.

Les locaux sont propres et spacieux. L'insuffisance signalée dans le rapport de mon honorable prédécesseur a cessé d'exister, grâce à la construction d'une vaste salle pouvant réunir les élèves des trois divisions. Malgré la construction de ce nouvel auditoire, les admissions devront se limiter à un nombre déterminé d'élèves, attendu que, dès le mois d'octobre 1876, cette vaste salle s'est trouvée

entièrement occupée par trente-six jeunes gens : l'espace requis pour les travaux de dessin et d'architecture étant relativement considérable.

Dans son précédent rapport, la commission avait signalé l'utilité de la création d'un cours de langue anglaise. Nous avons la satisfaction de constater que ce cours a été établi en même temps qu'un cours de langue allemande devenu également indispensable. Cet enseignement est donné aux élèves des deux divisions supérieures, et il est à remarquer que les leçons sont suivies par tous les élèves réguliers et même par des élèves libres.

Quant au matériel dont le corps enseignant dispose, il est hautement désirable qu'il soit complété, surtout en ce qui concerne la collection des appareils de physique. Nous émettons également le vœu de voir s'agrandir la collection de fruits plastiques, afin que les élèves aient l'occasion de se familiariser davantage avec les notions de la pomologie.

Le conseil de perfectionnement avait proposé au Gouvernement, en octobre 1875 et en mai 1876, des modifications réglementaires approuvées entièrement par la commission de surveillance et toutes dans l'intérêt de l'école d'horticulture. Ces modifications avaient pour objet le programme de l'examen de sortie et le jury de cet examen. La commission regrette que le Gouvernement n'ait pas cru devoir adopter les mesures sollicitées par le conseil.

En résumé, Monsieur le Ministre, la commission n'hésite pas à déclarer que l'école d'horticulture de Gand répond aujourd'hui à ce que le Gouvernement, à ce que le pays est en droit d'attendre de cette institution. Le corps enseignant, composé de MM. Kickx, Rodigas, Pynaert, Burvenich et Van Hulle, a droit à nos éloges et nous croyons remplir un devoir en le signalant à votre haute sollicitude.

Depuis longtemps le traitement des professeurs n'est pas en rapport avec les fonctions qu'ils remplissent avec un talent incontestable ; aussi la commission de surveillance propose au Gouvernement de majorer l'indemnité attribuée au directeur et de porter le traitement respectif des professeurs à 3,000 francs.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de notre profond respect.

Gand, le 10 janvier 1877.

Le Président de la Commission,
DESMET DE LANGE.

ANNEXE N° 19.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

État du personnel, au 31 décembre 1876.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENT.	Observations.
Kickx. . . .	Directeur, professeur de botanique .	(a)	(a) Ces membres du personnel, qui occupent d'autres fonctions principales de l'État, reçoivent une indemnité prélevée sur les fonds du matériel
Rodigas . . .	Professeur des cours de langues, d'arithmétique, de géométrie, de géographie; maître d'études.	2,400	
Pynaert . . .	Professeur d'architecture des serres et des jardins, de chimie et de comptabilité.	2,200	
Burvenich . .	Professeur d'arboriculture, de culture maraîchère, chef de culture.	2,200	
Van Hulle . .	Professeur d'horticulture, chef de culture.	(a)	
De Pannemaeker	Professeur de dessin	(a)	
Bossaert . . .	Sous-chef de culture	(a)	
Sallet. . . .	Aumônier.	600	

ANNEXE N° 20.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

Relevé des dépenses pendant les années 1873 à 1875.

NATURE DES DÉPENSES.	1873	1874	1875
Personnel.	6,700 "	6,658 33	6,700 "
Indemnités du personnel qui occupe d'autres fonctions	3,266 85	4,478 "	4,686 "
Bourses	2,200 "	3,050 "	3,375 "
Frais d'enseignement théorique et pratique.	299 90	283 57	490 90
Frais de bureau.	444 60	407 30	429 73
Frais de premier établissement	"	"	"
Jardin fruitier	794 89	"	"
Dépenses diverses	134 75	4,085 81	4,376 55
TOTAL.	45,504 97	46,465 04	46,458 48
A déduire le produit de la pension des élèves et l'encaisse de l'année	2,660 33	400 "	695 32
	42,844 64	45,765 04	45,772 86

ANNEXE N° 21.

*Relevé général des conférences publiques sur l'agriculture et l'horticulture
qui ont été données pendant les années 1873, 1874 et 1875.*

NATURE DES MATIÈRES.	NOMBRE			Observations.
	de localités.	de conférences.	d'auditeurs.	
Arboriculture fruitière et forestière (cours mixtes).	259	2,225	9,542	
Agriculture, horticulture, botanique et arboriculture (cours mixtes).	147	527	19,222	
Culture maraîchère	19	146	2,158	
Maréchalerie	15	120	835	
Zootéchnie	140	190	18,922	
Chimie	2	8	516	Conférences données en 1873. — Par suite de la maladie du conférencier, elles ont été supprimées en 1874 et 1875.
TOTAUX.	580	5,216	61,005	

Outre les conférences publiques il existe plusieurs écoles primaires, notamment dans la Flandre occidentale où l'on donne un cours élémentaire d'agriculture et de chimie. L'Inspecteur provincial de l'enseignement primaire a organisé, dans plus de 50 écoles de cette province, l'enseignement de l'horticulture et spécialement de l'arboriculture, des notions de sciences naturelles et d'agriculture.